



Assemblée générale

Distr. générale
24 avril 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 141 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2021

Projet de budget-programme pour 2021

Titre V
Coopération régionale pour le développement

Chapitre 23
Programme ordinaire de coopération technique.** ***

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientations générales	3
Budget ordinaire : vue d'ensemble	8
A. Services consultatifs sectoriels	11
1. Affaires économiques et sociales	12
2. Commerce et développement	32
3. Établissements humains	36
4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	39
5. Droits de l'homme	42
6. Aide humanitaire	45

* [A/75/50](#).

** La partie consacrée au plan-programme pour 2021 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 13 de la résolution [72/266 A](#).

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



B.	Services consultatifs régionaux et sous-régionaux	54
1.	Développement économique et social en Afrique	56
2.	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	68
3.	Développement économique en Europe	98
4.	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	115
5.	Développement économique et social en Asie occidentale	134

Vue d'ensemble

Orientations générales

- 23.1 Établi en 1946 par la résolution 58 (I) de l'Assemblée générale, le programme ordinaire de coopération technique a pour objectif de soutenir les efforts de renforcement des capacités menés par les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays en transition et les pays sortant d'un conflit. Ces efforts visent actuellement à favoriser la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable et d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau international, et l'application des décisions issues des conférences et réunions au sommet des Nations Unies. Le programme a pour objectif général de soutenir et d'améliorer, grâce à des activités de perfectionnement des ressources humaines et au renforcement des institutions, les processus visant à étoffer les capacités des pouvoirs publics de formuler et de mettre en œuvre des politiques de développement économique et social durable. Il vise également à favoriser la mise en commun de données d'expérience entre pays et régions, la coopération Sud-Sud, l'utilisation la plus large possible du savoir-faire disponible dans les pays bénéficiaires et la création de réseaux d'échange de connaissances, afin de faciliter la poursuite des échanges et des activités d'assistance et d'assurer une action durable.
- 23.2 Le Secrétariat offre aux États Membres un accès au vaste savoir-faire et aux nombreuses connaissances spécialisées en matière de développement dont disposent les entités responsables de l'exécution du programme aux échelons mondial et régional, à savoir : le Département des affaires économiques et sociales, les cinq commissions régionales – Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) –, la CNUCED, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).
- 23.3 Les activités de renforcement des capacités s'appuient largement sur les travaux normatifs et analytiques des entités responsables de l'exécution du programme et donnent suite aux directives de politique générale et aux programmes d'action arrêtés par les États Membres dans le cadre des mécanismes intergouvernementaux. Les pays en développement peuvent ainsi bénéficier tant des savoirs résultant de ces activités que de l'expérience acquise par d'autres régions et mettre en commun et échanger des pratiques novatrices et des pratiques de référence. La contribution que le renforcement des capacités apporte aux activités normatives et analytiques des entités responsables et, en fin de compte, à l'appui au dialogue intergouvernemental, est tout aussi importante.
- 23.4 La caractéristique essentielle du programme ordinaire de coopération technique est qu'il est déterminé par la demande et répond à des demandes d'appui au renforcement des capacités expressément formulées par les États Membres. Par ailleurs, si l'on veut qu'ils complètent et fassent progresser les priorités stratégiques des entités responsables, les services ne peuvent pas être fournis uniquement de façon ponctuelle, mais doivent plutôt s'inscrire dans une démarche programmatique complexe reposant sur une compréhension et une appréciation approfondies des besoins nationaux.
- 23.5 Les États Membres savent que la mise en œuvre du Programme 2030 passe en partie par l'adoption de stratégies transformatrices et novatrices grâce auxquelles ils inscriront le principe de durabilité dans la planification du développement, les politiques, les budgets, la législation, les institutions, les cadres de suivi et les dispositifs d'application du principe de responsabilité. Pour ce faire, il faudra pouvoir compter sur une somme considérable de capacités individuelles, institutionnelles, analytiques et statistiques de façon à faire face de manière cohérente et intégrée aux problèmes intersectoriels complexes que pose le développement durable. Bien que des pays aient fait des progrès majeurs dans certains de ces domaines, les obstacles à surmonter sont énormes. Il est donc indispensable de renforcer les capacités pour progresser dans la réalisation du Programme 2030 et

du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

- 23.6 L'effet dévastateur de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) remettra en question les gains de développement si durement acquis et ralentira les progrès qui seront faits pour atteindre les objectifs de développement durable. La souplesse des modalités retenues pour le programme permettra aux entités responsables de l'exécution d'aider, s'il y a lieu, les États Membres à se doter de mesures visant à atténuer les effets de la crise provoquée par la COVID-19 en vue d'un relèvement durable et inclusif. Il s'agira notamment de fournir des conseils pratiques, de faciliter les échanges d'information, de connaissances scientifiques et de bonnes pratiques et de renforcer les capacités, tout en se tournant de plus en plus vers des approches novatrices prenant notamment la forme de formations et de réunions en ligne.
- 23.7 Dans sa résolution [71/243](#) sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'Assemblée générale a demandé aux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, quand les gouvernements nationaux en faisaient la demande, d'intensifier leur appui à l'établissement de capacités nationales, et au développement et au renforcement des capacités existantes, afin de favoriser l'obtention de résultats en matière de développement au niveau national et de faire en sorte que les pays assument le contrôle et la direction des activités, conformément à leurs politiques, plans et priorités de développement, et de les aider à atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, à en assurer le suivi et à en rendre compte, en particulier en les aidant à intégrer les objectifs de développement durable dans leurs plans nationaux. L'examen quadriennal complet a permis de recenser les principaux domaines fonctionnels des activités de renforcement des capacités que le système des Nations Unies pour le développement est le mieux à même de mener, à savoir : la formulation d'orientations intégrées fondées sur des données factuelles ; un appui à l'élaboration de normes ; un appui au renforcement des capacités institutionnelles et statistiques des pays ; un appui aux gouvernements afin qu'ils puissent tirer profit des partenariats ; un appui à la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et à la coopération triangulaire et internationale ; une assistance technique ; un appui direct aux programmes. Le programme ordinaire de coopération technique continue d'être une source d'assistance technique complémentaire majeure, permettant à l'Organisation de répondre à des demandes particulières de renforcement des capacités dans des domaines qui relèvent du mandat d'entités du système des Nations Unies, mais qui sont peut-être en marge des priorités établies dans les programmes financés au moyen de contributions volontaires ou dans lesquels les équipes de pays n'ont peut-être pas le savoir-faire voulu. Il constitue donc un moyen par lequel les pays peuvent tirer parti du savoir-faire existant dans le système de développement des Nations Unies, en particulier dans les organismes non résidents, afin de surmonter les nombreuses difficultés auxquelles ils doivent faire face pour atteindre les objectifs de développement durable. La capacité du programme d'accéder avec souplesse et dans de brefs délais aux demandes formulées par des pays en développement qui ont besoin d'une aide modeste mais urgente, et de donner à ceux-ci la possibilité de concevoir des mesures et des solutions communes en vue de régler des problèmes touchant des pays avec lesquels ils partagent une frontière ou qui se trouvent dans une situation semblable à la leur, tout en échangeant et en transférant de nouvelles connaissances, compétences et technologies, est ce qui le différencie des autres formes de coopération technique proposées par le système des Nations Unies.
- 23.8 L'utilisation stratégique des ressources du programme est désormais mieux définie dans le cadre de la stratégie globale de renforcement des capacités des différentes entités responsables et vient compléter d'autres fonds de développement, dont le Compte de l'ONU pour le développement et les ressources extrabudgétaires, tandis que le renforcement des liens et le suivi de l'exécution prêtent une plus grande efficacité au programme. Certaines entités ont élaboré des plans de travail intégrés pour leurs activités de renforcement des capacités afin d'obtenir un meilleur effet de synergie entre les thèmes et de fournir un appui à l'échelle régionale et dans les pays.
- 23.9 Les entités internationales et régionales du Secrétariat qui exécutent des activités au titre du programme les coordonnent au moyen de mécanismes établis en interne. Le Comité exécutif pour

les affaires économiques et sociales, dont l'objectif principal est d'harmoniser les programmes de ses membres, aide à rationaliser la répartition des tâches entre les entités internationales et régionales et à assurer leur complémentarité en promouvant la coordination des programmes et en dégagant des synergies dans les activités opérationnelles. En outre, la participation des entités responsables au Groupe des Nations Unies pour le développement durable permet à un groupe plus large d'entités de mieux connaître le savoir-faire et les capacités opérationnelles existant dans le système des Nations Unies, ce qui accroît les possibilités de coopération aux fins de l'exécution de projets et d'activités opérationnelles au niveau national et améliore la cohérence des processus et cadres de coopération nationaux à l'échelle du système.

- 23.10 Toutes les entités responsables de l'exécution du programme ordinaire de coopération technique sont des organismes non résidents. De ce fait, elles collaborent avec les coordonnateurs et coordonnatrices résidents et les organismes résidents afin de maximiser l'effet des activités de développement menées dans les pays. Cette collaboration leur permet d'avoir accès à des informations à jour sur les priorités nationales de développement et de mieux se placer sur le terrain de la coopération au service du développement. Les organismes résidents ont, pour leur part, accès aux connaissances et au savoir-faire des organismes non résidents. La coopération peut prendre la forme d'une programmation conjointe, notamment dans le cadre des bilans communs de pays, des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ainsi que d'activités communes d'évaluation des besoins et, lorsqu'il y a lieu, de collecte de fonds.
- 23.11 De nombreux organismes non résidents ont conclu des accords de coopération institutionnelle avec des organismes résidents, souvent sous la forme de mémorandums d'accord. Certains coordonnateurs et coordonnatrices résidents ont un attaché de liaison chargé des relations avec les organismes non résidents. La coopération entre organismes résidents et les organismes non résidents s'est améliorée, en particulier sur le plan de la communication et de la coordination, grâce notamment à une meilleure connaissance des mandats respectifs, à la participation à des réseaux de connaissances et à une meilleure planification des missions dans les pays par les organismes non résidents, qui prennent directement contact avec les bureaux des coordonnateurs résidents et des organismes résidents pour les activités à mener au niveau national. L'élaboration et l'adoption d'instructions permanentes destinées aux pays qui souhaitent participer à l'initiative « Unis dans l'action » marquent une étape importante dans la démarche visant à fournir aux équipes de pays des Nations Unies des solutions concrètes et flexibles qui cadrent avec le programme de réforme énoncé dans la résolution sur l'examen quadriennal.
- 23.12 La coopération avec d'autres organismes d'aide au développement, comme les institutions de Bretton Woods, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les banques régionales de développement et d'autres organisations régionales se poursuivra, les partenaires s'attachant ensemble à faire cadrer leurs activités avec les priorités de développement fixées pour les différents groupes de pays (pays les moins avancés, pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement) et à rendre ces priorités plus cohérentes, au sein des groupements régionaux et sous-régionaux et au niveau des pays, pour faire en sorte que les activités menées sur le terrain dans le cadre du programme aient des effets plus marqués.
- 23.13 L'objectif primordial qui inspire la programmation des ressources allouées à telle ou telle entité au titre du programme, la stratégie d'ensemble et les critères qui président à l'exécution sont les suivants :
- a) **Objectif.** L'objectif est d'aider, grâce au transfert de connaissances et de savoir-faire, les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays en transition et les pays sortant d'un conflit à être mieux à même d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international et de donner suite aux textes et décisions issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies. L'objectif auquel contribuent les sous-programmes des entités chargées de l'exécution du programme ordinaire de coopération technique se trouve dans les fascicules du projet de plan-programme pour 2021 (A/75/6) ;

- b) **Stratégie.** La stratégie de réalisation de l'objectif susmentionné consistera à :
- i) fournir en urgence aux gouvernements qui en font la demande des avis sur des questions de politique générale ;
 - ii) fournir aux gouvernements des avis sur des questions sectorielles touchant leurs stratégies et programmes de développement ;
 - iii) aider les gouvernements à établir et à évaluer des programmes et des projets propices au renforcement des programmes nationaux ;
 - iv) créer des réseaux d'experts et de praticiens dans les différents secteurs, pour favoriser les échanges d'informations, les effets de synergie et d'éventuelles collaborations, notamment dans le cadre d'ateliers et de séminaires reposant sur le numérique ;
- c) **Critères.** Les critères applicables à toutes les entités responsables de l'exécution du programme sont les suivants :
- i) les activités doivent en premier lieu répondre aux demandes des pays en développement et être de courte durée (c'est-à-dire conçues et exécutées en moins de deux années civiles) ; les initiatives à plus long terme, qui nécessitent une exécution échelonnée et qui sont fondées sur les connaissances acquises lors d'interventions antérieures, peuvent se poursuivre, en attendant la mobilisation de ressources extérieures ;
 - ii) les activités doivent porter sur l'un des domaines prioritaires de l'entité responsable tel que défini par les organes directeurs, et l'entité doit véritablement jouer un rôle de chef de file pour ce qui est des fonctions normatives et analytiques ;
 - iii) les activités doivent servir à renforcer les capacités dans les pays en développement, notamment celles dont ils ont besoin pour s'acquitter des obligations qui leur sont faites par les traités et les instruments normatifs, et, grâce à la mise en commun des données d'expérience acquises au niveau national, enrichir les fonctions analytiques de l'entité responsable dans l'intérêt de tous les États Membres ;
 - iv) les activités qui servent à établir les volets spécialisés de la stratégie de développement d'un pays ou à établir les demandes de financement à plus grande échelle auprès d'autres sources sont encouragées.
- 23.14 L'exécution du programme de coopération technique se fait selon des modalités souples, les choix étant opérés en fonction de l'objectif poursuivi : on a recours notamment, mais pas exclusivement, à des conseillers, à des consultants, à la formation, à des bourses d'études, à l'enseignement à distance, à divers outils, à des réseaux d'échange de connaissances et à des projets opérationnels.
- 23.15 Conformément à la résolution 2514 (XXIV) de l'Assemblée générale et à la résolution 1434 (XLVII) du Conseil économique et social, les activités financées au moyen du présent chapitre du budget continuent de mettre l'accent sur les services consultatifs à court terme, la formation et les projets opérationnels, comme indiqué ci-après. Les activités viseront à répondre aux besoins exprimés par les États Membres et les groupes de coopération régionaux et sous-régionaux, à la demande d'un État ou conformément au processus intergouvernemental, compte étant tenu des critères applicables aux objectifs et aux utilisations du programme.

Services consultatifs à court terme

- 23.16 Les services consultatifs fournis aux gouvernements par les entités internationales et régionales consistent en des conseils techniques spécialisés de haut niveau et des transferts de connaissances sur des questions de politique générale, des stratégies de développement et la formulation ou l'évaluation de projets et de programmes. L'essentiel du programme repose sur les conseillers régionaux et interrégionaux, c'est-à-dire des spécialistes dont les compétences englobent aussi bien le renforcement des capacités que la connaissance concrète des sous-programmes. Ces conseillers et conseillères, intermédiaires essentiels entre les pays et les entités responsables, facilitent l'accès

des pays au savoir-faire de l'Organisation. Les services prennent fréquemment la forme de missions consultatives, qui sont préparées, exécutées et suivies au moyen de mécanismes qui exploitent les technologies numériques. Les missions consultatives débouchent souvent sur la formulation de projets de coopération technique exécutés soit par les autorités nationales, soit en partenariat avec une entité des Nations Unies. Elles peuvent aussi déboucher sur des projets financés au moyen du Compte de l'ONU pour le développement, ouvrant la voie à un appui durable s'inscrivant dans le long terme. Leur effet multiplicateur et leurs effets à plus long terme se trouvent ainsi renforcés. Les missions consultatives servent aussi à apporter un appui technique, pouvant prendre la forme d'activités de suivi et d'évaluation, à des programmes exécutés par les pays, ce qui permet de veiller à ce que l'exécution soit conforme aux décisions issues des conférences des Nations Unies.

- 23.17 Pour que le groupe de conseillers interrégionaux et régionaux possède le plus haut degré de connaissances et de savoir-faire techniques, toutes les entités responsables de l'exécution du programme ordinaire de coopération technique se sont engagées à étoffer leurs capacités en matière de services consultatifs, au besoin en remplaçant certains conseillers de façon à être dotées des meilleures compétences et connaissances possibles pour faire face à l'évolution des besoins des États Membres. Les prorogations sont examinées chaque année par des groupes de travail composés de hauts responsables des départements, qui procèdent notamment à l'examen des services consultatifs déjà fournis et d'un plan de travail axé sur les résultats – s'inscrivant pleinement dans le programme de coopération technique du sous-programme – pour la période à venir. Les compétences requises pour la période suivante sont examinées chaque année et les postes redéfinis de manière systématique tous les cinq ans afin de mieux prendre en compte l'évolution des besoins des pays et de traiter les nouveaux problèmes. Cela peut conduire à une révision complète des compétences et du savoir-faire et à un recentrage des postes sur tel ou tel domaine technique (comme la gestion de l'information géospatiale au niveau mondial).
- 23.18 Conformément aux orientations définies par le passé dans le cadre du processus intergouvernemental, les entités responsables ont recours à des dispositifs complémentaires pour mobiliser les services consultatifs dont ils ont besoin, dont le recrutement ponctuel de conseillères et conseillers chargés de missions bien circonscrites et de courte durée et le recours à des consultantes et consultants, et puisent dans le vivier d'experts techniques existant aux niveaux national et régional, notamment lorsqu'il s'agit de traiter de questions concernant un pays particulier, pour lesquelles il est indispensable d'avoir une connaissance approfondie de la situation nationale ou régionale pour pouvoir fournir une aide utile et ciblée. Les entités s'appuient également sur des institutions nationales et régionales, en particulier dans le cadre d'ateliers nationaux qui permettent de transférer des connaissances et un savoir-faire disponibles localement et d'organiser des activités de suivi sur place.

Projets opérationnels

- 23.19 Les projets opérationnels servent de lien entre les travaux de recherche et l'analyse reposant sur l'expérience acquise dans le cadre des activités exécutées, et offrent la possibilité de tester à petite échelle les recommandations relatives aux orientations à suivre et aux normes à adopter et ainsi d'examiner de près et de mesurer rapidement leurs effets. Ils sont conçus pour répondre à des besoins clairement exprimés par les États Membres, compte étant tenu des priorités fixées pour les programmes et les sous-programmes. Il s'agit d'initiatives à plus long terme dont le financement est souvent complété par des ressources extrabudgétaires ou par le Compte pour le développement, de manière à donner plus d'ampleur aux activités qu'elles englobent. Ces projets peuvent concerner un pays mais peuvent aussi être interrégionaux ou sous-régionaux.

Formation

- 23.20 Les activités de formation visent à renforcer les connaissances et le savoir-faire nécessaires dont les pays ont besoin pour élaborer des politiques et mettre en œuvre efficacement des politiques nationales. Elles prennent souvent la forme de séminaires et d'ateliers, mais aussi de bourses d'études de courte durée, qui permettent à leurs bénéficiaires d'approfondir leurs connaissances et

d'en acquérir de nouvelles. Les échanges de bonnes pratiques et la coopération Sud-Sud sont systématiquement encouragés. La principale considération qui guide les activités de formation menées au titre du programme est que les sujets étudiés doivent jouer un rôle de catalyseur dans le processus de développement et contribuer à l'établissement d'un lien entre la situation et les besoins locaux et les mesures qui sont prises pour donner suite aux décisions issues des grandes conférences. Même lorsque l'entité qui organise la formation est mondiale, on encourage la participation des commissions régionales concernées, afin que l'aide s'inscrive dans la durée et se poursuive au niveau régional une fois la formation terminée.

- 23.21 La formation est dispensée, à la demande des États Membres, pour remédier à un manque de capacités décelé dans un ou plusieurs pays. Les conseillers interrégionaux, les fonctionnaires et les consultants peuvent diriger des séminaires et des ateliers aux niveaux infranational, national et régional, ou y participer, en élaborant des modules de formation, en facilitant le dialogue et en organisant des formations pratiques.
- 23.22 Les informations figurant dans le présent rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 portent sur le plan-programme pour 2021 et sur les objets de dépense autres que les postes qui sont proposés pour 2021 pour le programme ordinaire de coopération technique.

Budget ordinaire : vue d'ensemble

- 23.23 Comme indiqué dans le tableau 23.1, les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élève à 35 577 600 dollars avant actualisation des coûts et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 23.24 On trouvera dans les tableaux 23.1 à 23.3 la répartition des ressources par composante, par objet de dépense et par programme et, dans le tableau 23.4, un récapitulatif des ressources par sous-programme et par entité responsable.

Tableau 23.1

Évolution des ressources financières, par composante et grande catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Composante										
A. Services consultatifs sectoriels	13 693,4	15 037,7	–	–	–	–	–	15 037,7	282,1	15 319,8
B. Services consultatifs régionaux et sous- régionaux	19 332,7	20 539,9	–	–	–	–	–	20 539,9	436,8	20 976,7
Total	33 026,1	35 577,6	–	–	–	–	–	35 577,6	718,9	36 296,5
Grande catégorie de dépenses										
Objets de dépense autres que les postes	33 026,1	35 577,6	–	–	–	–	–	35 577,6	718,9	36 296,5
Total	33 026,1	35 577,6	–	–	–	–	–	35 577,6	718,9	36 296,5

Tableau 23.2
Évolution des ressources financières, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage			
Autres dépenses de personnel	15 717,7	18 451,6	459,4	2,5	18 911,0	390,1	19 301,1
Consultants	3 250,8	4 014,7	(388,4)	(9,7)	3 626,3	76,5	3 702,8
Experts	1 528,2	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	3 603,9	3 139,5	61,5	2,0	3 201,0	60,7	3 261,7
Services contractuels	964,7	642,1	33,5	5,2	675,6	12,7	688,3
Frais généraux de fonctionnement	996,3	549,8	(13,1)	(2,4)	536,7	9,6	546,3
Fournitures et accessoires	4,7	2,6	–	–	2,6	–	2,6
Mobilier et matériel	17,5	1,2	–	–	1,2	–	1,2
Bourses, subventions et contributions	6 942,4	8 776,1	(152,9)	(1,7)	8 623,2	169,3	8 792,5
Total	33 026,1	35 577,6	–	–	35 577,6	718,9	36 296,5

Tableau 23.3
Évolution des ressources financières, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage			
A. Services consultatifs sectoriels							
1. Affaires économiques et sociales	7 316,7	8 582,5	–	–	8 582,5	163,0	8 745,5
2. Commerce et développement	1 500,8	1 501,4	–	–	1 501,4	31,0	1 532,4
3. Établissements humains	998,2	1 047,9	–	–	1 047,9	19,9	1 067,8
4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	740,2	959,6	–	–	959,6	18,1	977,7
5. Droits humains	2 523,2	2 265,8	–	–	2 265,8	37,1	2 302,9
6. Aide humanitaire	614,3	680,5	–	–	680,5	13,0	693,5
B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux							
1. Développement économique et social en Afrique	7 275,3	7 523,7	–	–	7 523,7	160,0	7 683,7
2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	3 318,2	3 489,8	–	–	3 489,8	64,8	3 554,6
3. Développement économique en Europe	1 632,9	2 172,6	–	–	2 172,6	41,4	2 214,0

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage			
4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	3 946,2	3 915,8	–	–	3 915,8	78,2	3 994,0
5. Développement économique et social en Asie occidentale	3 160,1	3 438,0	–	–	3 438,0	92,4	3 530,4
Total	33 026,1	35 577,6	–	–	35 577,6	718,9	36 296,5

Figure 23.I

Répartition des ressources proposées pour 2021, par entité responsable

(En millions de dollars des États-Unis)

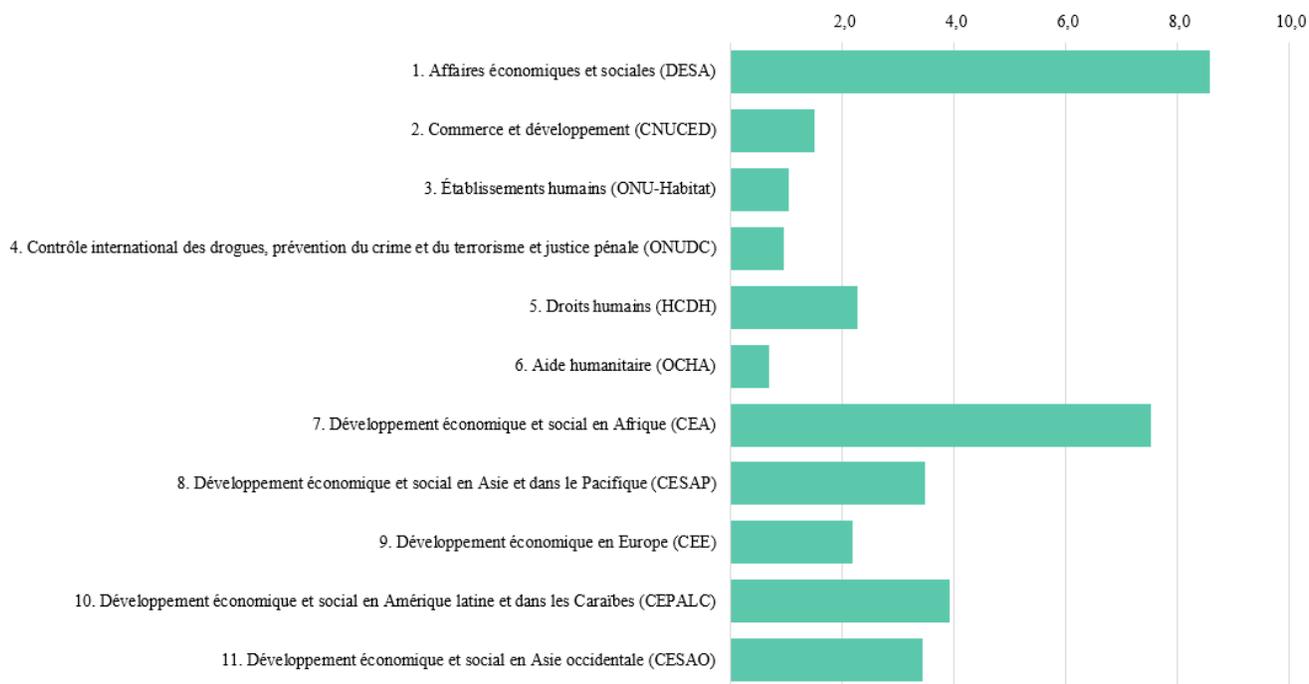


Figure 23.II

Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)

18 911,0	Autres dépenses de personnel
3 626,3	Consultants
3 201,0	Voyages du personnel
675,6	Services contractuels
536,7	Frais généraux de fonctionnement
2,6	Fournitures et accessoires
1,2	Mobilier et matériel
8 623,2	Bourses, subventions et contributions

A. Services consultatifs sectoriels

Tableau 23.4

Récapitulatif des ressources nécessaires par sous-programme et entité chargée de l'exécution^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Département des affaires économiques et sociales	2021				Bureau de la coordination des affaires humanitaires	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
				CNUCED	ONU-Habitat	ONUDC	HCDH		
1. Affaires économiques et sociales									
Développement social inclusif	561,7	835,0	1 102,3	–	–	–	–	–	1 102,3
Développement durable	1 154,2	2 611,7	2 023,0	–	–	–	–	–	2 023,0
Statistiques	1 820,5	1 441,1	1 490,0	–	–	–	–	–	1 490,0
Population	312,4	334,8	352,0	–	–	–	–	–	352,0
Politiques et analyse économiques	963,9	951,1	1 019,8	–	–	–	–	–	1 019,8
Institutions publiques et administration numérique	1 145,3	1 032,2	1 150,9	–	–	–	–	–	1 150,9
Gestion durable des forêts	805,8	429,6	467,5	–	–	–	–	–	467,5
Financement du développement durable	552,9	947,0	977,0	–	–	–	–	–	977,0
2. Commerce et développement									
Mondialisation, interdépendance et développement ; Investissement et entreprises ; Commerce international et produits de base ; Technologie et logistique ; Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	1 500,8	1 501,4	–	1 501,4	–	–	–	–	1 501,4
3. Établissements humains									
Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans le continuum urbain- rural ; Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions ; Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain ; Prévention et gestion efficaces des crises urbaines	998,2	1 047,9	–	–	1 047,9	–	–	–	1 047,9
4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale									

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2021								2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Département des affaires économiques et sociales	CNUCED	ONU-Habitat	ONUDC	HCDH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires	
Justice ; Coopération technique et appui opérationnel	740,2	959,6	–	–	–	959,6	–	–	959,6
5. Droits de l'homme									
Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège	2 523,2	2 265,8	–	–	–	–	2	–	2 265,8
6. Aide humanitaire									
Analyse des politiques	70,8	152,1	–	–	–	–	–	152,1	152,1
Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence	327,0	252,6	–	–	–	–	–	252,6	252,6
Services d'appui d'urgence	134,5	149,1	–	–	–	–	–	149,1	149,1
Information et mobilisation dans les situations d'urgence humanitaire	82,0	126,7	–	–	–	–	–	126,7	126,7
Total	13 693,4	15 037,7	8 582,5	1 501,4	1 047,9	959,6	2 265,8	680,5	15 037,7

^a La répartition, qui varie en fonction des demandes d'assistance, est donnée à titre purement indicatif.

1. Affaires économiques et sociales

23.25 Les activités relevant des affaires économiques et sociales sont exécutées par le Département des affaires économiques et sociales. Les activités menées par le Département au titre du programme ordinaire de coopération technique consisteront à aider les pays à élaborer des politiques, stratégies et programmes nationaux viables qui tiennent compte du Programme 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et des autres cadres de politique générale pertinents, tout particulièrement dans la mesure où ils touchent à la réalisation des objectifs de développement durable et des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international. En 2021, le Département s'attachera à aider les pays : a) à se doter de cadres de politique générale et de planification cohérents, intégrés et fondés sur des données factuelles en vue de l'exécution du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba ; b) à se doter d'institutions efficaces et responsables qui permettent la mise en œuvre de processus décisionnels inclusifs et participatifs à l'appui du développement durable ; c) à renforcer les capacités techniques des pays pour les aider à mobiliser les moyens d'assurer l'exécution du Programme 2030. Pour ce faire, il privilégiera le renforcement des capacités nationales d'analyse des politiques, la prise en compte systématique du développement durable, la production de données et de statistiques, le suivi, l'évaluation et l'examen intégrés, la collaboration avec les parties prenantes, la prestation de services, la mobilisation de ressources nationales et internationales et les partenariats. L'impératif consistant à « ne laisser personne de côté » sera au cœur de toutes ses activités de planification et de programmation en matière de développement des capacités. Ce principe se traduit par une approche axée sur l'être humain visant à s'attaquer aux causes multidimensionnelles de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion et à protéger les personnes touchées par les crises, les conflits et les catastrophes, et plaçant au premier plan les droits humains, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Le travail de développement des capacités au niveau national sera effectué de manière coordonnée avec le système redynamisé des coordonnateurs et coordonnatrices résidents. Le Département appuiera, en coordination avec les coordonnateurs et coordonnatrices résidents, le travail effectué par les équipes de pays des Nations Unies pour concevoir et mettre en œuvre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le

développement durable viables qui soient l'expression de l'action collective menée par l'Organisation pour aider les pays à concrétiser leurs priorités nationales et à remédier à leurs lacunes dans leur cheminement vers la réalisation des objectifs. Il s'emploiera à atteindre ses objectifs de développement des capacités en coopérant étroitement avec les cinq commissions régionales et d'autres partenaires et en mettant à profit les complémentarités. Il continuera d'accorder la priorité aux besoins des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, des pays sortant d'un conflit et d'autres pays ayant des besoins particuliers, tels les pays en transition après un conflit et les pays en développement sans littoral.

Sous-programme 2 Développement social inclusif

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et programmes sociaux

- 23.26 Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, le sous-programme mènera des activités de coopération technique en vue de renforcer les capacités nationales de développement social, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable n^{os} 1 (éliminer la pauvreté), 2 (éliminer la faim), 4 (assurer à tous une éducation de qualité) et 10 (réduire les inégalités). Il recourra à une approche multisectorielle en tirant parti de son expertise intersectorielle en matière de démographie, de statistiques, de macroéconomie et d'environnement pour fournir des services de conseil sur les aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement. Dans ce contexte, l'accent sera tout particulièrement mis sur les questions relatives aux personnes handicapées à la faveur de la mise en œuvre des dispositions de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Les questions liées au vieillissement seront abordées dans le cadre de l'élaboration de l'instrument juridique international de l'ONU visant à promouvoir et à protéger les droits et la dignité des personnes âgées et dans le contexte du troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. La mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones sera au cœur des activités du sous-programme consacrées aux peuples autochtones, et les travaux sur la mobilisation des jeunes dans le développement national se poursuivront, une attention particulière étant accordée aux jeunes défavorisés, notamment handicapés.
- 23.27 Par exemple, au Kirghizistan, il est prévu, de façon à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées, de revoir les politiques et pratiques en matière de désinstitutionnalisation, d'adaptation et de réadaptation dans le cadre de divers ateliers de formation portant essentiellement sur les définitions du handicap et organisés à l'intention de divers acteurs – fonctionnaires, organisations de la société civile et universités, notamment.
- 23.28 Le sous-programme a commencé à œuvrer à l'adoption systématique de nouvelles normes et priorités favorisant la réadaptation et l'adaptation des personnes handicapées en organisant des ateliers de formation et de renforcement des capacités destinés aux fonctionnaires, en menant des campagnes de sensibilisation et en offrant un appui aux organisations de la société civile.

Situation interne et réponse

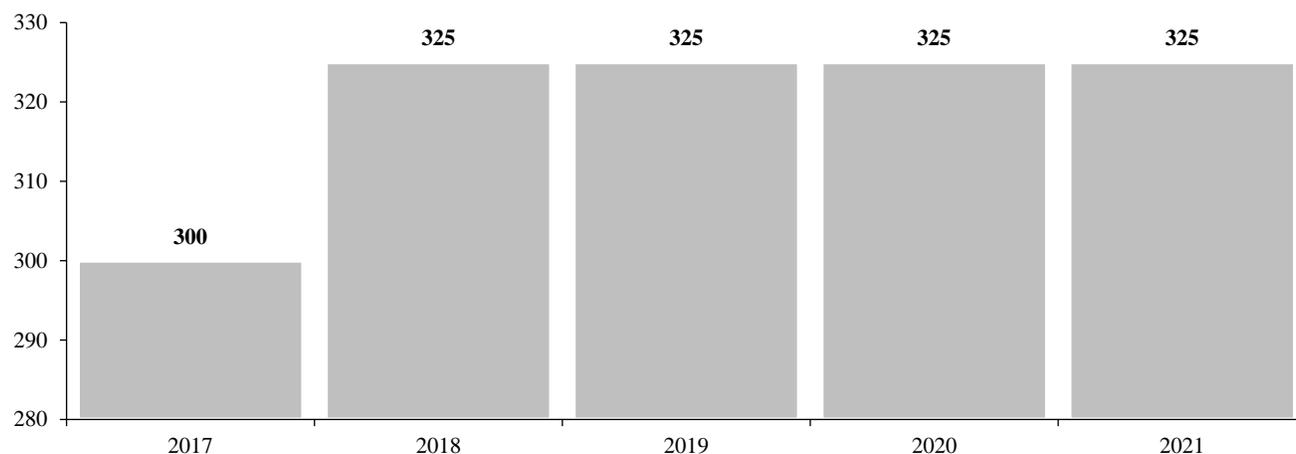
- 23.29 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : il s'agit de recueillir des données et des informations ventilées pour pouvoir adapter les activités de développement des capacités de façon à influencer le plus possible l'élaboration de politiques sociales qui favorisent les trois dimensions du développement durable. En réponse, le sous-programme intensifiera ses contacts avec les gouvernements et les parties prenantes concernées afin d'obtenir des données ventilées qui permettront d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes et de mieux comprendre les avantages et les inconvénients inhérents aux différentes possibilités d'action.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.30 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à promouvoir l'adoption de politiques destinées à éliminer la pauvreté, à réduire les inégalités et à accroître l'inclusion sociale et le bien-être pour toutes et tous, comme devrait le montrer le nombre de fonctionnaires nationaux recevant une formation à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques sociales aux niveaux national et local au Kirghizstan.

Figure 23.III

Mesure des résultats : nombre de fonctionnaires nationaux participant à des ateliers consacrés à l'établissement de cadres de politique sociale favorisant le développement durable dans toutes ses dimensions



Produits

23.31 On trouvera dans le tableau 23.5 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.5

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	66	66	66	66
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.6

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	41,6	305,0	267,3	87,6	572,3
Consultants	117,4	45,4	–	–	45,4
Voyages du personnel	227,1	154,5	–	–	154,5
Services contractuels	27,1	22,0	–	–	22,0
Frais généraux de fonctionnement	49,0	85,9	–	–	85,9
Bourses, subventions et contributions	99,5	222,2	–	–	222,2
Total	561,7	835,0	267,3	32,0	1 102,3

- 23.32 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 102 300 dollars et font apparaître une augmentation nette de 267 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation proposée au titre des autres dépenses de personnel (267 300 dollars) doit permettre de financer les ateliers supplémentaires de renforcement des capacités et de formation qui seront organisés à la demande des États Membres. Bien que leur montant global soit inchangé par rapport aux crédits approuvés pour 2020, les ressources demandées au titre des affaires économiques et sociales ont été redistribuées entre les sous-programmes sans que cela ait d'incidence sur les coûts.

Sous-programme 3 Développement durable

Projet de plan-programme pour 2021

Évaluation des progrès accomplis dans l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'échelle nationale

- 23.33 En 2021, le sous-programme s'attachera à donner aux pays en développement des conseils sur les moyens de tenir compte des résultats de leurs examens nationaux volontaires dans leurs stratégies nationales de développement durable, et de rendre compte des progrès accomplis, des lacunes constatées et des difficultés rencontrées à l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable. La prise en compte de ces résultats dans les stratégies nationales se fera par le biais d'ateliers régionaux et de missions consultatives propres à tel ou tel pays. Les ateliers régionaux offriront un espace où les pays en développement pourront mettre en commun leurs enseignements tirés de l'expérience et leurs bonnes pratiques, tandis que les missions consultatives seront consacrées à des thèmes précis à la demande des gouvernements.
- 23.34 Parallèlement, le sous-programme continuera d'aider les pays à tirer parti des mécanismes intergouvernementaux mondiaux pour rendre compte des lacunes constatées, des difficultés rencontrées et des progrès réalisés dans l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des objectifs de développement durable et des cibles associées. Après que l'accent a été mis sur les changements climatiques en 2019 (par le Sommet sur les changements climatiques organisé par le Secrétaire général) et sur les transports et les océans en 2020 (par les conférences mondiales consacrées à chacun de ces thèmes, qui ont toutefois été reportées en raison de la pandémie de COVID-19 mais pourraient encore avoir lieu en 2020 sous réserve de la décision que

prendront l'Assemblée générale et les organes concernés), la priorité sera accordée en 2021 aux objectifs de développement durable n^{os} 6 (eau) et 7 (énergie), thèmes qui seront examinés tout au long de l'année. Le sous-programme organisera un dialogue de haut niveau sur l'énergie pour promouvoir la réalisation des objectifs et cibles liés à l'énergie et une réunion de haut niveau pour favoriser celle des objectifs et cibles liés à l'eau. Ces deux manifestations seront l'occasion de tenir des discussions ciblées au niveau intergouvernemental, dont les résultats enrichiront les activités de renforcement des capacités qui seront menées aux niveaux mondial, régional et national, selon les besoins et à la demande des États Membres.

Situation interne et réponse

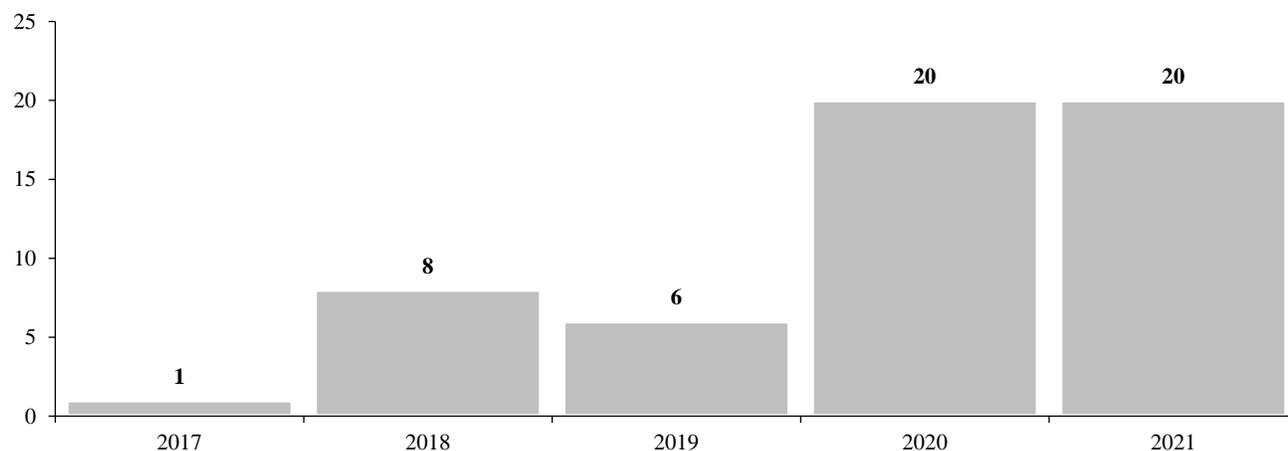
- 23.35 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : il convient de s'employer désormais davantage à appuyer et à renforcer la prise en compte dans les plans de mise en œuvre nationaux des stratégies nationales formulées dans des rapports nationaux et présentées au forum politique de haut niveau, et moins à aider les pays qui se lancent dans leur premier examen national volontaire. En réponse, le sous-programme continuera de fournir un soutien adapté aux pays qui en feront la demande, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, afin de combler les lacunes et de remédier aux difficultés que ces pays rencontrent dans leur action en vue de l'exécution du Programme 2030. Il s'agira également de répondre aux besoins et problèmes que connaissent nombre de pays à revenu intermédiaire en matière de développement, qui sont très divers et propres à chaque pays.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.36 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à accélérer l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles et engagements connexes, grâce à une mobilisation accrue des États Membres et d'autres parties prenantes, comme devrait le montrer l'augmentation du nombre de pays en développement faisant état de progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030, y compris l'existence d'éléments indiquant que les stratégies nationales de développement et les cadres de financement associés ont été revus et renforcés, le nombre de mécanismes et de processus mis en place pour veiller à ce que personne ne soit laissé de côté et la participation véritable et plus active d'autres parties prenantes – parlementaires, acteurs des collectivités locales, organisations de la société civile, universités et secteur privé, notamment – à l'exécution du Programme 2030. Ces résultats seront mesurés par l'analyse des examens nationaux volontaires et des autres plans nationaux publiés par les pays en développement. Il est prévu qu'au moins 80 % des examens nationaux volontaires présentés en 2021 et 2022 révèlent la présence de tels éléments.

Figure 23.IV

Mesure des résultats : nombre de deuxième examens nationaux volontaires et d'examens ultérieurs présentés par les pays en développement



Produits

23.37 On trouvera dans le tableau 23.7 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.7

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	13	25	14	25
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.8

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	776,4	1 605,4	(436,2)	(27,2)	1 169,2
Consultants	23,5	27,3	2,7	9,9	30,0
Experts	72,0	—	—	—	—
Voyages du personnel	107,2	100,0	(40,0)	(40,0)	60,0
Services contractuels	25,1	33,6	(9,6)	(28,6)	24,0
Frais généraux de fonctionnement	22,0	39,4	(20,4)	(51,8)	19,0

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Bourses, subventions et contributions	128,0	806,0	(85,2)	(10,6)	720,8
Total	1 154,2	2 611,7	(588,7)	(22,5)	2 023,0

- 23.38 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 2 023 000 dollars et font apparaître une diminution nette de 588 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La diminution proposée est principalement due à une réduction des dépenses prévues au titre des autres dépenses de personnel (436 200 dollars), des voyages du personnel (40 000 dollars), des services contractuels (9 600 dollars), des frais généraux de fonctionnement (20 400 dollars) et des bourses, subventions et contributions (85 200 dollars), qui correspond aux ressources afférentes à deux conseillers interrégionaux sur le financement du développement, lesquelles sont demandées au titre du sous-programme 9 en 2021 pour répondre à l'augmentation prévue de la demande des États Membres dans ce domaine, et aux ressources couvrant les ateliers et séminaires destinés à appuyer l'établissement de mécanismes institutionnels propices à la mise en place de politiques et de services intégrés, qui sont proposées au titre du sous-programme 7 en 2021.

Sous-programme 4 Statistiques

Projet de plan-programme pour 2021

Développement de la formation et de la certification dans le domaine des mégadonnées pour la production de statistiques officielles et la mesure des progrès accomplis au regard des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

- 23.39 À sa quarante-huitième session, en mars 2017, la Commission de statistique a adopté le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Plan prévoit la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion, par de multiples parties prenantes, d'une quantité sans précédent de données et de statistiques aux niveaux local, national, régional et mondial. Il y est également demandé à la communauté internationale de la statistique de prendre des mesures dans le domaine stratégique de la modernisation et du renforcement des systèmes statistiques nationaux, en mettant l'accent sur la modernisation de la gouvernance et du cadre institutionnel, l'application des normes statistiques et d'une nouvelle architecture pour le partage, l'échange et l'intégration des données, et la promotion du recours à de nouvelles technologies et à de nouvelles sources de données dans le cadre de la production de statistiques.
- 23.40 Dans ce contexte, la Division de statistique coordonne un programme mondial pour l'utilisation des mégadonnées aux fins de l'établissement des statistiques officielles, notamment de la collecte des données permettant de mesurer les progrès accomplis au regard des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, et encourage l'utilisation concrète des sources de mégadonnées tout en faisant fond sur l'expérience acquise et en trouvant des solutions aux nombreux problèmes qui se posent. Ce programme comprend un ambitieux plan de formation visant à appuyer le développement des capacités du personnel des instituts des systèmes statistiques nationaux et à le doter des compétences dont il a besoin pour se servir des mégadonnées aux fins de la production de statistiques officielles.

Situation interne et réponse

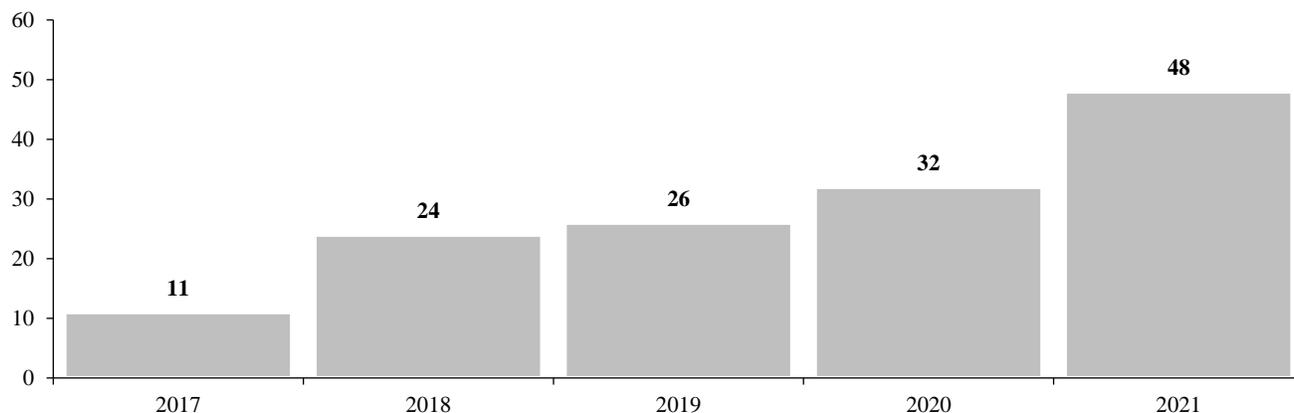
23.41 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : les activités de renforcement des capacités axées sur l'utilisation des mégadonnées sont peu nombreuses et ne sont proposées qu'à un nombre relativement faible, bien que croissant, de membres de la communauté statistique. En réponse, le sous-programme renforcera les activités de formation en proposant des cours en ligne et en présentiel, et en offrant un appui pour les examens, organisés également en présentiel (en salle de cours ou dans un centre d'examen) et en ligne (avec surveillance à distance). Le programme de formation pourrait être conçu de manière modulaire, avec deux cursus différents (l'un pour le personnel technique et l'autre pour les statisticiens) adaptés à des publics de niveaux de compétence divers (débutants, personnel chevronné, spécialistes).

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.42 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à rendre les États Membres mieux à même de produire des données ouvertes ventilées, à jour et de qualité et des statistiques et des informations géospatiales nationales qui serviront de base à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions favorisant l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à l'examen des progrès accomplis aux niveaux national et international, en formant un nombre nettement plus important de membres du personnel des bureaux nationaux de statistique, comme devrait le montrer la mise à la disposition des États Membres de 48 cours d'apprentissage en ligne. Ces cours d'apprentissage en ligne comprendraient une formation sur l'utilisation des données de téléphonie mobile pour la production de statistiques officielles, l'utilisation des données saisies par lecteur optique pour la production de statistiques sur les prix et l'utilisation des données d'observation de la Terre pour la production de statistiques agricoles et la cartographie de la couverture terrestre. Les cours seraient dispensés aux niveaux débutant, intermédiaire et expert, et, comme ils seraient proposés en ligne, le personnel des bureaux de statistique du monde entier pourrait en bénéficier.

Figure 23.V

Mesure des résultats : nombre total de cours d'apprentissage en ligne proposés aux États Membres



Produits

23.43 On trouvera dans le tableau 23.9 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.9

Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	44	46	46	46
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.10

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel	1 226,7	995,4	31,9	3,2	1 027,3
Consultants	5,2	18,2	–	–	18,2
Experts	(0,4)	–	–	–	–
Voyages du personnel	199,4	127,3	17,0	13,4	144,3
Services contractuels	15,0	17,3	–	–	17,3
Frais généraux de fonctionnement	28,4	15,2	–	–	15,2
Bourses, subventions et contributions	346,2	267,7	–	–	267,7
Total	1 820,5	1 441,1	48,9	3,4	1 490,0

23.44 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 490 000 dollars et font apparaître une augmentation de 48 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation proposée se décompose comme suit : 31 900 dollars à la rubrique Autres dépenses de personnel et 17 000 dollars à la rubrique Voyages du personnel ; elle s'explique par les prévisions de dépenses afférentes au (à la) conseiller(ère) interrégional(e) et aux services consultatifs visant à assurer la réalisation effective des objectifs de développement durable par les États Membres, et par les voyages que la prestation de ces services consultatifs rendra nécessaires.

Sous-programme 5

Population

Projet de plan-programme pour 2021

Amélioration de la base de données probantes aux fins d'une analyse des politiques et d'une planification tenant compte du vieillissement de la population

23.45 En 2021, le sous-programme s'appuiera sur l'expérience acquise les années précédentes à l'occasion des activités de formation et d'appui technique concernant l'évaluation des incidences budgétaires et économiques du vieillissement de la population et élaborera des lignes directrices pour l'établissement de rapports nationaux structurés sur cette question. Nombre de personnes qui avaient

déjà participé à un atelier de formation ont dit souhaiter recevoir un soutien supplémentaire pour la présentation et l'interprétation des résultats propres à tel ou tel pays.

Situation interne et réponse

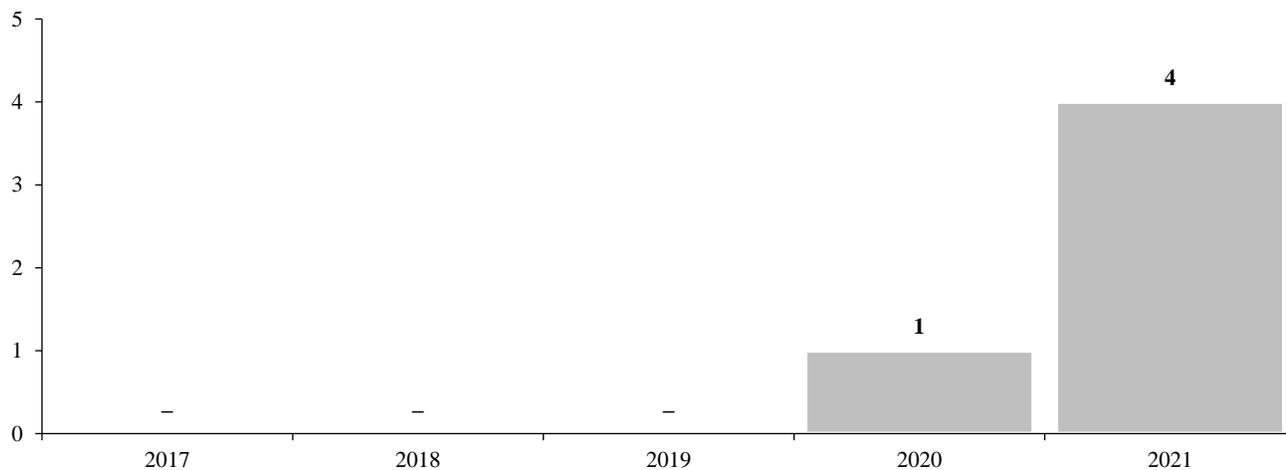
- 23.46 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : l'analyse des données démographiques pose problème car ces données ne sont pas toujours produites de manière cohérente et ne sont donc pas comparables, ce qui limite la qualité des conseils pratiques dispensés dans le cadre du sous-programme. Ce problème est dû en partie à l'absence de lignes directrices systématiques ou d'approches standard relatives à l'établissement de « rapports générationnels » nationaux, qui reposeraient sur des méthodes et des techniques reconnues et, dans la mesure du possible, standardisées que les différents pays pourraient appliquer selon leur propre dynamique démographique et les politiques et programmes dont ils disposent dans ce domaine.
- 23.47 En réponse, à partir de 2020 et en 2021, le sous-programme élaborera des lignes directrices générales relatives à la production de rapports générationnels nationaux suivant une approche standard, et les rassemblera dans un manuel où les principaux thèmes et applications dont il est recommandé de tenir compte dans les rapports nationaux seront regroupés et organisés de manière systématique. Il sera procédé à une mise à l'essai et à une validation à partir des travaux faits par certains pays.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.48 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la base de données probantes aux fins d'une analyse des politiques et d'une planification tenant compte du vieillissement de la population, comme devrait le montrer la production de rapports générationnels nationaux établis conformément aux lignes directrices systématisées rassemblées dans le manuel.

Figure 23.VI

Mesure des résultats : nombre de rapports générationnels nationaux établis par les États Membres



Produits

- 23.49 On trouvera dans le tableau 23.11 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.11

Sous-programme 5 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	9	20	12	12
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.12

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel	219,5	220,3	7,2	3,3	227,5
Consultants	–	4,6	0,4	8,7	5,0
Voyages du personnel	60,9	56,3	13,2	23,4	69,5
Services contractuels	1,1	–	1,5	100,0	1,5
Frais généraux de fonctionnement	1,5	5,1	(0,1)	(2,0)	5,0
Bourses, subventions et contributions	29,4	48,5	(5,0)	(10,3)	43,5
Total	312,4	334,8	17,2	5,1	352,0

23.50 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 352 000 dollars et font apparaître une augmentation de 17 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des ressources demandées au titre des autres dépenses de personnel (7 200 dollars) et des voyages du personnel (13 200 dollars), qui s'explique par les prévisions de dépenses afférentes au (à la) conseiller(ère) interrégional(e) et aux services consultatifs visant à assurer la réalisation effective des objectifs de développement durable par les États Membres.

Sous-programme 6

Politiques et analyse économiques

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies pour atteindre les objectifs de développement inclusif, équitable et durable énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030

23.51 Le principal objectif du sous-programme consistera à fournir à l'échelle nationale un appui aux pays en développement, notamment les moins avancés d'entre eux, sous forme de conseils portant sur la formulation de politiques et d'activités de renforcement des capacités, afin qu'ils élaborent et mettent en œuvre des stratégies de développement durable s'inscrivant dans le cadre du Programme 2030 et

du nouveau programme d'action qui devrait être adopté à la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Doha du 21 au 25 mars 2021.

- 23.52 Le sous-programme complétera et facilitera l'exécution des projets existants ou en préparation qui sont financés au moyen du Compte pour le développement ; les activités prendront notamment les formes suivantes : a) appui aux pays les moins avancés pour qu'ils procèdent à des ajustements structurels sur le plan économique de sorte qu'ils puissent être retirés de la liste et consolider leur situation après reclassement ; b) amélioration de la cohérence des politiques au service de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'évaluations intégrées et de la consolidation des institutions en Afrique ; c) exécution d'un projet dans le cadre de la treizième tranche du Compte pour le développement.
- 23.53 On mettra également à profit le sous-programme pour mobiliser des ressources pour des projets extrabudgétaires en explorant de nouveaux domaines qui sont liés aux activités de renforcement des capacités en cours et qui présentent un intérêt pour les États Membres et en proposant aux donateurs de financer tels ou tels projets, notamment des projets financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour la paix et le développement.
- 23.54 Les activités menées dans le cadre du sous-programme consisteront à renforcer la capacité des pays en développement, notamment les moins avancés d'entre eux, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies permettant d'atteindre les objectifs de développement inclusif, équitable et durable fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'accent sera mis sur les services consultatifs et le renforcement des capacités touchant l'analyse des politiques macroéconomiques et les effets qu'elles ont sur le développement durable, sur les méthodes d'évaluation intégrée et les outils de modélisation à utiliser pour déterminer les liens et les arbitrages concernant la mise en œuvre des stratégies de développement durable d'une part et la modélisation économique et les prévisions touchant les capacités de l'autre, et sur le soutien à apporter aux pays les moins avancés en ce qui concerne leurs stratégies de développement durable et de reclassement.

Situation interne et réponse

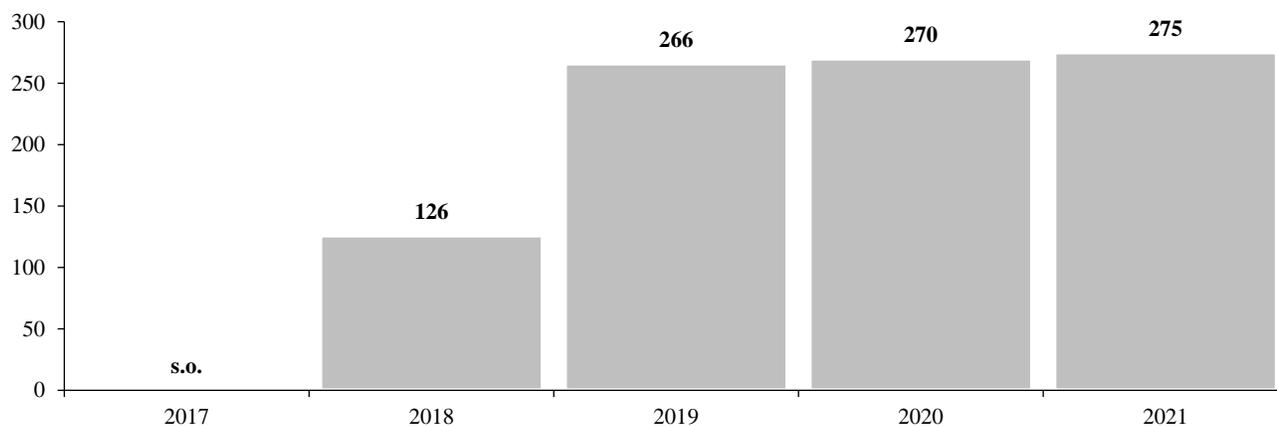
- 23.55 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il fallait davantage mettre l'accent sur le renforcement des capacités et les services consultatifs de façon à répondre à la demande croissante des États Membres. En réponse, on analysera les demandes et on les regroupera par type d'assistance technique requise. Par la suite, on établira une première série d'activités de renforcement des capacités et de services consultatifs pour chacun des groupes. Initialement, l'aide répondra à des besoins communs, mais pourra ensuite être plus ciblée. Avec cette approche, il devrait être possible de faire face à l'augmentation de la demande en matière de coopération technique et de services consultatifs.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.56 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la capacité des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies permettant d'atteindre les objectifs de développement inclusif, équitable et durable fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cela se manifesterait ainsi : 275 participants originaires des pays les moins avancés prendraient part à des séminaires et à des ateliers et bénéficieraient de conseils sur les mesures d'appui international et les activités à mener pour préparer l'admission au retrait de la liste. Il en résulterait une augmentation du nombre de documents de planification nationaux, de notes d'orientation, de contributions déterminées au niveau national et d'autres apports aux stratégies de développement national durable, qui seraient éclairés par une analyse quantitative intégrée. Par exemple, plusieurs des pays les moins avancés qui seront retirés de la liste ont indiqué qu'ils souhaiteraient continuer de recevoir une aide au renforcement des capacités afin de mieux comprendre les conséquences qu'entraîne le retrait et de se préparer à la phase de développement suivante. De même, l'Indonésie, la Mongolie, le Nicaragua et les Philippines ont demandé à ce qu'on les aide à se doter de méthodes d'évaluation intégrée qui faciliteraient l'établissement de politiques et de stratégies nationales de développement durable. De

nombreux pays en développement, dont l’Azerbaïdjan, le Kirghizistan, la Serbie, le Tadjikistan et le Viet Nam, ont demandé à bénéficier d’une formation approfondie aux outils de modélisation macroéconomique et à la promotion du secteur privé au moyen de l’analyse de la chaîne de valeur afin de mieux planifier la mise en œuvre du Programme 2030.

Figure 23.VII
Mesure des résultats : nombre de participants originaires des pays les moins avancés formés dans le cadre d’ateliers ou de séminaires



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.57 On trouvera dans le tableau 23.13 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.13
Sous-programme 6 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	30	48	30	48
C. Services consultatifs				

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.14
Ressources nécessaires, par objet de dépense
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	625,5	775,1	24,7	3,2	799,8
Consultants	181,3	83,6	17,4	20,8	101,0

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Voyages du personnel	107,8	56,3	32,7	58,1	89,0
Services contractuels	13,1	6,4	(0,4)	(6,3)	6,0
Frais généraux de fonctionnement	9,9	6,1	(6,1)	(100,0)	–
Bourses, subventions et contributions	26,3	23,6	0,4	1,7	24,0
Total	963,9	951,1	68,7	7,2	1 019,8

23.58 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 019 800 dollars et font apparaître une augmentation de 68 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation se décompose principalement comme suit : 24 700 dollars à la rubrique Autres dépenses de personnel, 17 400 dollars à la rubrique Consultants et 32 700 dollars à la rubrique Voyages du personnel ; elle s'explique par les prévisions de dépenses afférentes au (à la) conseiller(ère) interrégional(e) et aux services consultatifs visant à assurer la réalisation effective des objectifs de développement durable par les États Membres.

Sous-programme 7 Institutions publiques et administration numérique

Projet de plan-programme pour 2021

Centre de formation en ligne

- 23.59 En 2021, le sous-programme continuera de favoriser la mise en place de mécanismes de gouvernance et d'institutions publiques efficaces, responsables et inclusifs au service du développement durable, au moyen d'activités de formation en ligne organisées à l'intention des fonctionnaires des différentes régions. La formation en ligne est une composante majeure des activités de renforcement des capacités prévues pour le sous-programme, car les fonctionnaires peuvent en bénéficier à tout moment, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, y compris dans les pays en situation particulière. Les participants suivent les cours à leur rythme, ce qui est particulièrement intéressant pour tous ceux et celles qui ne peuvent pas suivre une formation en présentiel.
- 23.60 Avec le centre de formation en ligne proposé dans le cadre du sous-programme, les fonctionnaires du monde entier bénéficient d'un accès gratuit aux cours 24 heures sur 24 et peuvent ainsi étoffer leurs capacités.

Situation interne et réponse

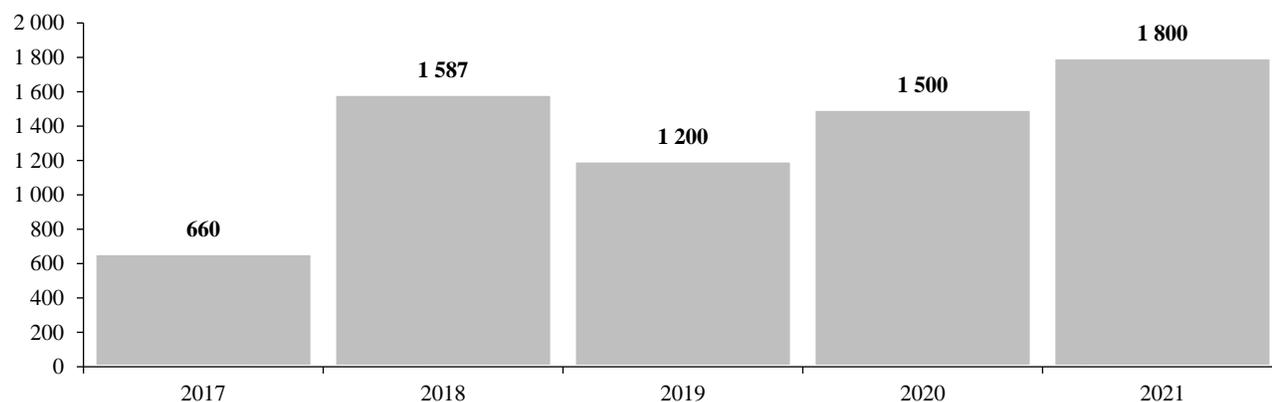
- 23.61 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : le centre de formation en ligne n'avait pas suivi le rythme des changements technologiques et était obsolète, en particulier pour ce qui était de l'accessibilité, et il convenait de le moderniser.
- 23.62 En réponse, dans le cadre du sous-programme, il sera procédé à la réorganisation du site Web du Réseau d'information de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration publique de façon à y héberger le nouveau centre de formation en ligne. De nouveaux cours portant sur les objectifs de développement durable et le Programme 2030 seront également proposés.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.63 Le travail qui sera effectué devrait faciliter la mise en place de dispositifs de gouvernance et d'institutions publiques efficaces, responsables et inclusives, comme devraient le montrer les 1 800 personnes qui suivraient les cours en ligne proposés gratuitement aux fonctionnaires du monde

entier, sur des sujets tels que l'administration numérique, les capacités de direction stratégique dont ont besoin les institutions du secteur public en Afrique pour mettre en œuvre des activités allant dans le sens des objectifs de développement durable, l'adaptation et le transfert des innovations dans la fonction publique et la recherche de solutions aux problèmes de gouvernance. Les principaux avantages pour les États Membres sont que leurs fonctionnaires seront plus au fait des questions relatives aux objectifs en général, plus particulièrement de celles touchant l'objectif 16, et pourront mieux mettre en œuvre le Programme 2030.

Figure 23.VIII
Mesure des résultats : nombre de personnes suivant une formation en ligne



Produits

23.64 On trouvera dans le tableau 23.15 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.15
Sous-programme 7 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	30	29	30	24
C. Services consultatifs				

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.16
Ressources nécessaires, par objet de dépense
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	667,5	745,6	23,8	3,2	769,4
Consultants	16,4	18,2	11,8	64,8	30,0

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Experts	30,8	–	–	–	–
Voyages du personnel	109,4	81,8	(26,3)	(32,2)	55,5
Services contractuels	9,1	6,4	(6,4)	(100,0)	–
Frais généraux de fonctionnement	11,3	20,2	(0,2)	(1,0)	20,0
Bourses, subventions et contributions	300,7	160,0	116,0	72,5	276,0
Total	1 145,3	1 032,2	118,7	11,5	1 150,9

23.65 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 150 900 dollars et font apparaître une augmentation de 118 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation qui est proposée est principalement due aux bourses, aux subventions et aux contributions (116 000 dollars) et s'explique par le fait que l'on s'attend à une augmentation des demandes d'appui touchant les arrangements institutionnels relatifs aux politiques et aux services intégrés, dans le prolongement du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2019 et de la déclaration politique qui en est issue.

Sous-programme 8 Gestion durable des forêts

Projet de plan-programme pour 2021

Mobilisation accrue du financement en faveur des forêts auprès de sources nationales et internationales

23.66 Les forêts couvrent 33 % de la surface terrestre et procurent de multiples avantages sociaux, économiques et environnementaux à l'humanité, contribuant à l'élimination de la pauvreté, à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, et à la préservation de la biodiversité, de la pureté de l'air, de la qualité de l'eau et de la stabilité climatique. Or elles continuent de disparaître à un rythme alarmant. L'un des principaux obstacles à la gestion durable des forêts reste le manque de financement, en particulier dans les pays en développement. Les objectifs de développement durable et le Programme d'action d'Addis-Abeba mettent l'accent sur le fait qu'il faut mobiliser des ressources adéquates pour mettre en œuvre le programme de développement durable, y compris en ce qu'il a trait à la gestion durable des forêts. Le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) définit les priorités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier, à savoir promouvoir l'élaboration de stratégies nationales de financement des forêts en vue de mobiliser des ressources pour la gestion durable des forêts ; aider les pays à mobiliser des ressources financières de toutes provenances aux fins de la gestion durable des forêts, à y accéder et à les utiliser plus efficacement ; centraliser les possibilités existantes, nouvelles et naissantes de financement et faciliter la mise en commun des pratiques optimales et des enseignements tirés de projets couronnés de succès ; contribuer aux activités permettant d'atteindre les objectifs et les cibles d'ensemble relatifs aux forêts, et de donner effet aux priorités définies dans les programmes de travail quadriennaux.

23.67 En 2021, il est prévu, dans le cadre du sous-programme, de continuer de renforcer l'aide apportée aux pays et aux organisations sous-régionales qui en font la demande en ce qui concerne l'élaboration de stratégies nationales ou régionales de financement des forêts et de propositions de projets visant à faciliter l'accès au financement en faveur de la gestion durable des forêts. De la sorte, les États Membres et les entités régionales et sous-régionales progresseront dans la réalisation de l'objectif d'ensemble 4 concernant la mobilisation de ressources financières sensiblement plus importantes, y

compris nouvelles et additionnelles de toutes provenances, en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts. Pour mener à bien ces travaux, on collaborera avec des organismes de financement multilatéraux, notamment le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'adaptation et la Banque mondiale. On travaillera également avec des organismes accrédités aux niveaux international, régional et national.

Situation interne et réponse

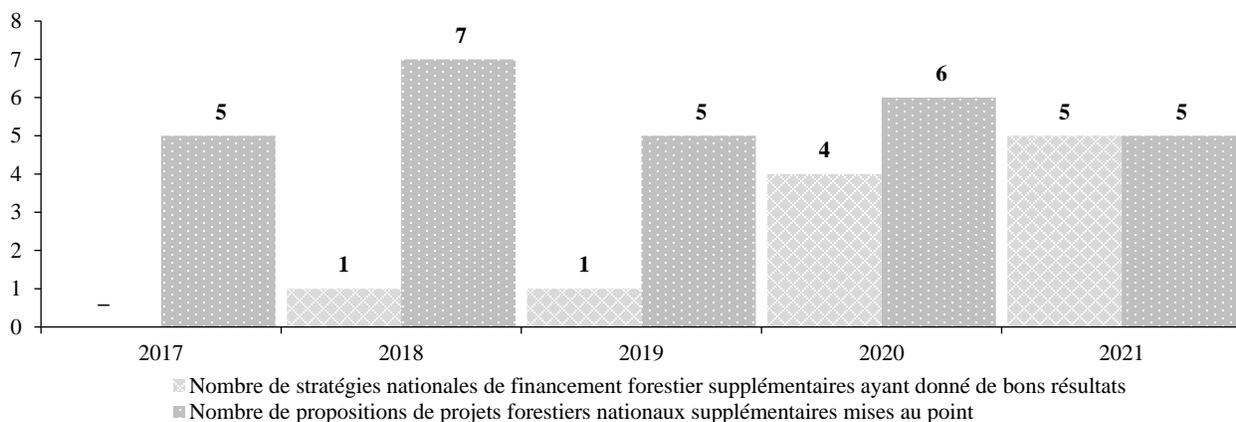
- 23.68 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il était difficile de faire connaître les stratégies de financement et de promouvoir leur utilisation aux fins de la mobilisation de ressources en faveur de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et des objectifs de développement durable liés aux forêts, en particulier en Asie. En réponse, dans le cadre du sous-programme, il est prévu de renforcer l'aide apportée aux pays et aux organisations sous-régionales aux fins de l'élaboration de stratégies nationales ou régionales de financement des forêts et de projets visant à faciliter l'accès au financement en faveur de la gestion durable des forêts, au moyen des informations centralisées par le Réseau mondial de facilitation du financement forestier. Des ateliers sous-régionaux seront organisés en Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique afin de mieux faire connaître les stratégies de mobilisation du financement, notamment auprès des organismes de financement multilatéraux.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.69 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la capacité des pays et des organismes sous-régionaux de mobiliser des fonds pour la gestion durable des forêts auprès de sources nationales et internationales, de réduire la déforestation et d'augmenter la couverture forestière, comme devrait le montrer l'achèvement ou la soumission de 10 stratégies nationales ou propositions de projets de financement forestier.

Figure 23.IX

Mesure des résultats : nombre de propositions de projets forestiers nationaux supplémentaires mises au point et nombre de stratégies nationales de financement forestier supplémentaires ayant donné de bons résultats



Produits

- 23.70 On trouvera dans le tableau 23.17 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.17

Sous-programme 8 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	45	38	91	36 ^a
C. Services consultatifs				

^a Le nombre de jours pour les manifestations prévues en 2021 est inférieur à celui de 2020 en raison du type d'activités, celles-ci étant fonction des demandes nationales et régionales qui avaient été reçues au moment de l'établissement du rapport.

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.18

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel	235,1	220,3	7,2	3,3	227,5
Consultants et experts	200,2	111,8	(5,8)	(5,2)	106,0
Voyages du personnel	111,1	49,7	22,3	44,9	72,0
Services contractuels	8,1	1,6	0,4	25,0	2,0
Frais généraux de fonctionnement	52,5	17,9	(7,9)	(44,1)	10,0
Bourses, subventions et contributions	198,8	28,3	21,7	76,7	50,0
Total	805,8	429,6	37,9	8,8	467,5

23.71 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 467 500 dollars et font apparaître une augmentation de 37 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation qui est proposée se décompose principalement comme suit : 22 300 dollars à la rubrique Voyages du personnel et 21 700 dollars à la rubrique Bourses, subventions et contributions. Elle s'explique par les demandes d'appui au renforcement des capacités qu'il est prévu de recevoir de la part des pays et des régions.

**Sous-programme 9
Financement du développement durable**

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de l'appui donné aux pays aux fins de la mise en œuvre de cadres et de politiques de financement du développement durable

23.72 Dans le cadre du sous-programme, on continuera d'aider les pays en développement à se doter des capacités dont ils ont besoin pour établir et mettre en œuvre des politiques générales visant à accroître les ressources publiques nationales et à mobiliser un financement complémentaire axé sur le long terme en vue de favoriser le développement durable. Il s'agira notamment de soutenir le renforcement des capacités dans des domaines tels que les conventions concernant les doubles

impositions, la détermination des prix de transfert et la fiscalité des industries extractives. En 2019, on a constaté une augmentation des demandes d'aide sur des questions plus larges touchant le financement du développement durable, notamment : a) le rôle des politiques fiscales dans la promotion du développement durable sous toutes ses formes ; b) l'établissement de cadres de financement nationaux intégrés ; c) l'intensification de la mobilisation des investissements privés en faveur des objectifs de développement durable.

Situation interne et réponse

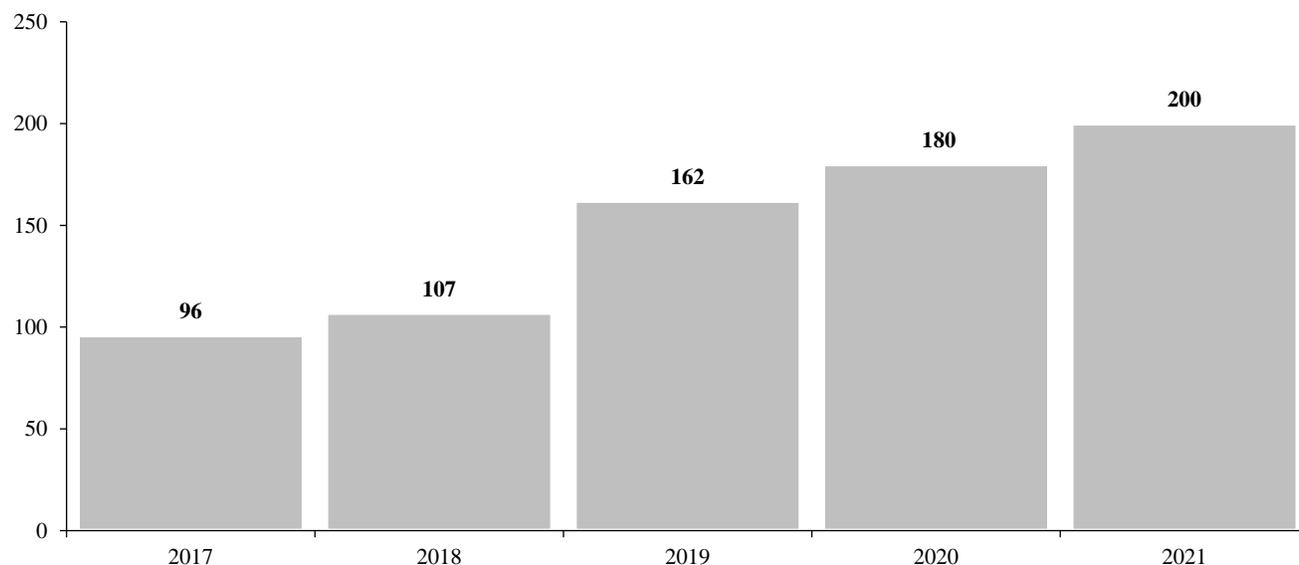
- 23.73 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il fallait apporter une aide globale au niveau national aux fins de la mise en œuvre de cadres de financement visant à faciliter le développement durable sous toutes ses formes. En réponse, les activités suivantes seront menées dans le cadre du sous-programme : a) on élargira le champ des activités de renforcement des capacités pour couvrir les politiques fiscales visant à promouvoir des modèles positifs en vue de la réalisation des objectifs de développement durable ; b) on continuera d'affiner la méthode et les documents d'orientation relatifs aux cadres de financement nationaux intégrés, sur la base des enseignements tirés de l'expérience des pays pionniers, et l'on mènera de nouvelles activités de renforcement des capacités portant sur les cadres de financement intégrés ; c) on mènera de nouvelles activités de renforcement des capacités dans les pays en développement qui porteront sur la mobilisation des investissements privés en faveur du développement durable et l'établissement de liens avec des initiatives telles que l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.74 Le travail qui sera effectué devrait permettre de donner suite aux textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement, notamment au Programme d'action d'Addis-Abeba, de mettre en place les moyens d'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'évaluer les résultats qui auront été obtenus : il sera procédé au renforcement des capacités des décideurs, des administrations nationales et des organismes d'exécution dans les pays en développement pour qu'ils puissent établir et mettre en œuvre des politiques générales visant à accroître les ressources publiques nationales et à mobiliser un financement complémentaire axé sur le long terme en vue d'investir dans le développement durable. Cela se manifesterait par une mobilisation accrue et par la participation de plus de 200 représentants de pays à des ateliers portant sur des questions plus larges touchant le financement du développement durable, notamment : a) le rôle des politiques fiscales axées sur les objectifs de développement durable dans la promotion de l'égalité et de la protection de l'environnement ; b) l'établissement de cadres de financement nationaux intégrés ; c) l'intensification de la mobilisation des investissements privés en faveur des objectifs de développement durable.

Figure 23.X

Mesure des résultats : nombre de représentants de pays participant à des ateliers sur les politiques générales visant à faciliter le développement durable sous toutes ses formes



Produits

23.75 On trouvera dans le tableau 23.19 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.19

Sous-programme 9 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	40	44	40	50
C. Services consultatifs				

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.20

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	207,4	440,6	469,4	106,5	910,0
Consultants	134,5	379,7	(359,7)	(94,7)	20,0
Experts	4,3	–	–	–	–
Voyages du personnel	60,8	38,2	(21,2)	(55,5)	17,0

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Services contractuels	1,1	1,6	8,4	525,0	10,0
Frais généraux de fonctionnement	1,3	6,1	3,9	63,9	10,0
Bourses, subventions et contributions	143,5	80,8	(70,8)	(87,6)	10,0
Total	552,9	947,0	30,0	3,2	977,0

23.76 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 977 000 dollars et font apparaître une augmentation de 30 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation est principalement due aux autres dépenses de personnel (469 400 dollars) et est compensée en partie par une diminution aux rubriques Consultants (359 700 dollars) et Bourses, subventions et contributions (70 800 dollars) ; le tout s'explique par l'ajout de deux conseillers interrégionaux dans le domaine de l'investissement dans le développement et du financement du développement, par la poursuite des travaux sur les cadres de financement nationaux intégrés et par de nouvelles activités de renforcement des capacités des pays en développement en matière de mobilisation de l'investissement privé en faveur du développement durable, ainsi que par une réduction des prévisions de dépenses afférentes aux services consultatifs et aux bourses, au vu du nombre de demandes d'assistance qui sont prévues au titre du sous-programme.

2. Commerce et développement

23.77 Les activités dans ce secteur sont exécutées par la CNUCED. Elles ont trait principalement à l'examen intégré par la CNUCED des questions touchant au commerce et au développement ainsi que des questions apparentées liées à la finance, à la technique, à l'investissement et au développement et des mesures complémentaires à prendre pour y répondre. Il s'agit notamment : a) de fournir des conseils techniques concernant les grandes actions possibles et leurs implications respectives et de créer des possibilités d'assistance technique en matière de commerce, d'investissements et de questions connexes, en s'inspirant largement des mandats et des questions d'orientation tirés du Maafikiano de Nairobi et d'autres documents pertinents ; b) de dispenser aux fonctionnaires et aux intervenants sur le terrain une formation sur les priorités économiques internationales, afin d'accroître leur capacité d'élaborer des stratégies plus efficaces et plus intégrées face aux évolutions de l'économie mondiale, comme il est demandé au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok et réitéré dans le Consensus de São Paulo et le Mandat de Doha ; c) d'offrir des services consultatifs et un soutien technique et d'assurer la coordination de l'assistance technique liée au commerce que reçoivent les pays les moins développés, notamment dans le contexte du Cadre intégré renforcé auquel participent les six organismes concernés (CNUCED, Organisation mondiale du commerce, Centre du commerce international, Programme des Nations Unies pour le développement, Banque mondiale et Fonds monétaire international).

**Sous-programme 1
Mondialisation, interdépendance et développement**

**Sous-programme 2
Investissement et entreprises**

**Sous-programme 3
Commerce international et produits de base**

**Sous-programme 4
Technologie et logistique**

**Sous-programme 5
Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux**

Projet de plan-programme pour 2021

Les pays en développement (en particulier les pays les moins avancés) partagent leurs connaissances et leur expertise relatives au développement considéré sous l'angle des politiques commerciales afin de renforcer leur capacité à participer à l'économie mondiale et à en tirer parti et à établir et mettre en œuvre des politiques de développement économique

- 23.78 Compte tenu des retours favorables reçus des États Membres et des évaluations conduites sur place indiquant que les participants et participantes appréhendaient mieux les domaines interconnectés du commerce, des finances, de l'investissement et de la technologie au service du développement, la CNUCED prévoit de continuer à dispenser son grand Cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux, connu également sous le nom de Cours « Paragraphe 166 », aux décideurs et décideuses, aux représentants et représentantes basés à Genève et à d'autres parties prenantes issues de pays en développement ou en transition. Toujours fondé sur la perspective de développement défendue par la CNUCED, ce cours sera axé en particulier sur les liens entre commerce, finance, investissement, technologie, logistique et politiques macroéconomiques étudiés du point de vue des grandes tendances économiques et des questions examinées dans le cadre des forums multilatéraux. Il mettra également en avant les diverses approches adoptées par les pays pour optimiser leurs progrès en matière de développement. En 2021, la CNUCED prévoit de dispenser ses trois cours régionaux dans trois des cinq régions en développement. Comme en 2019, les cours régionaux seront offerts en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie et dans le Pacifique et seront adaptés aux besoins particuliers de chaque région.
- 23.79 En 2021, la CNUCED s'attachera à apporter aux pays les moins avancés et aux pays d'Afrique un appui concernant la version révisée de l'annexe K, relative aux règles d'origine, de la Convention de Kyoto révisée sur la simplification et l'harmonisation des procédures douanières. Cela passera par la fourniture d'une assistance relative à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, y compris pendant sa phase de mise en œuvre. Dans ce contexte, la CNUCED s'emploiera, de concert avec les bénéficiaires, à faire en sorte que les politiques et préférences commerciales nationales profitent le plus possible au développement. À cet effet, elle fournira aux États un appui technique et des services consultatifs, leur offrira des conseils adaptés à leurs besoins dans le cadre d'examen de politique générale et organisera des dialogues multipartites de vaste portée. De plus, compte tenu de l'augmentation de la demande exprimée par les États Membres, la CNUCED prévoit d'aider au moins trois pays de la catégorie des pays les moins avancés à évaluer la portée et la nature des fragilités d'ordre socioéconomique qui émergeront au moment de leur reclassement afin d'éviter qu'ils retombent dans cette catégorie, en établissant leurs profils de vulnérabilité en application de la résolution [59/209](#) de l'Assemblée générale.
- 23.80 En 2021, comme suite à la multiplication des demandes d'assistances soumises par les États Membres dans le domaine du commerce électronique et de l'économie numérique, la CNUCED

axera ses services consultatifs sur le suivi et la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue des évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique. Elle les concentrera également sur d'autres domaines pour lesquels elle a reçu de nombreuses demandes d'appui, à savoir celui de l'établissement de stratégies nationales relatives au commerce électronique et celui de la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique. La CNUCED prévoit aussi de faciliter la participation d'experts gouvernementaux issus de pays en développement, en particulier de pays les moins avancés, à la semaine du commerce électronique de 2021, l'objectif étant de réunir les conditions propices à un dialogue sur la numérisation au service du développement.

Situation interne et réponse

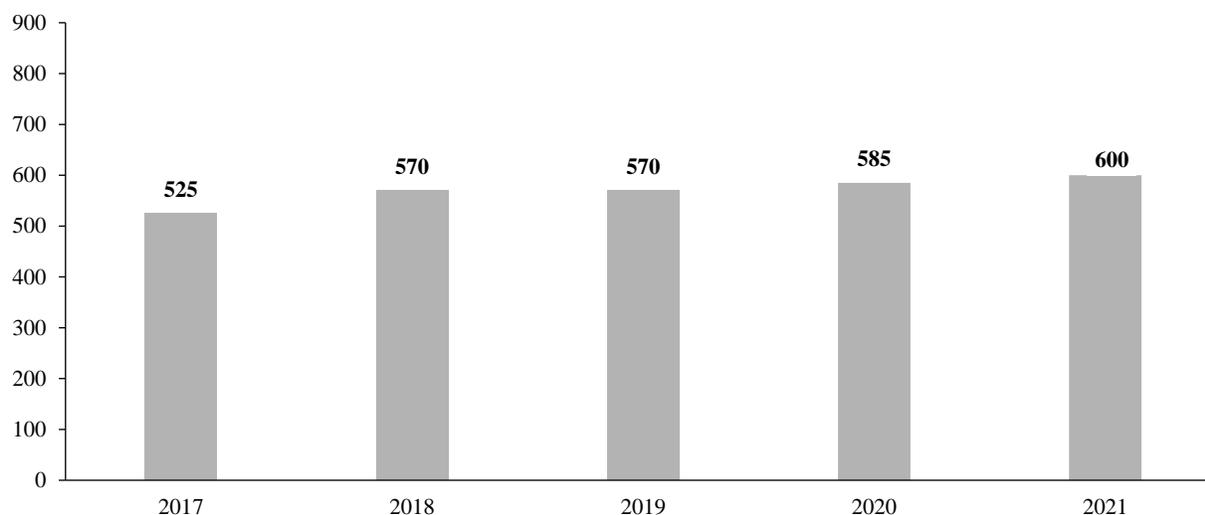
- 23.81 Pour les sous-programmes, la situation était la suivante : il fallait assurer la mise en commun entre les régions des expériences concernant des questions économiques de dimensions régionale, nationale et mondiale et resserrer les liens entre les intervenants chargés de régler les difficultés de politique générale y relatives dans leur région respective. En réponse, les sous-programmes créeront des occasions d'échanges de pratiques, encourageront le réseautage entre les participants et enrichiront le programme de cours régionaux en y ajoutant les conclusions et analyses récentes issues des activités de recherche de chaque sous-programme. Ils intégreront également à leurs programmes d'enseignement et de débat les résultats des dialogues intergouvernementaux, y compris concernant les grands sujets et les accords dont il devait être question à la quinzième session de la CNUCED, qui devait se tenir en 2020 mais a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19 (la session pourrait encore avoir lieu en 2020, si l'Assemblée générale et les organes concernés en décident ainsi). Dans chaque cours, les points saillants de la coopération technique offerte par la CNUCED et ses principales réalisations seront mis en évidence, en particulier pour ce qui est du repérage des meilleures pratiques relatives aux politiques de développement, que la Conférence recense sur le terrain dans le cadre des activités qu'elle mène avec les pays en développement. Les sous-programmes donneront suite au projet pilote de plateforme interrégionale rassemblant les personnes ayant suivi le cours régional « Paragraphe 166 » de cinq régions en développement, afin de maximiser les possibilités de réseautage et d'apprentissage mutuel des meilleures pratiques.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.82 Le travail qui sera effectué devrait contribuer : a) à promouvoir un développement durable et inclusif, une croissance soutenue, le plein emploi et un travail décent pour tous moyennant la mise en œuvre de politiques et de stratégies économiques fondées sur des données factuelles aux niveaux national, régional et international, et à progresser sur la voie d'une solution durable au problème de la dette des pays en développement ainsi que de l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, notamment grâce à la coopération Nord-Sud, laquelle peut être complétée mais non remplacée par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ; b) à promouvoir une croissance inclusive et le développement durable grâce à l'investissement et au développement des entreprises, afin d'accroître la capacité productive, de diversifier l'économie et de créer des emplois ; c) à garantir que le commerce international et les produits de base favorisent la prospérité, l'inclusion et le développement durable, et ce, grâce à la participation de tous, pour tous les États Membres ; d) à tirer parti de l'innovation et de la technologie, notamment du commerce électronique et de l'économie numérique, à améliorer la logistique commerciale et à renforcer les moyens humains afin de favoriser un commerce et un développement durables qui profitent à tous dans les pays en développement ; e) à renforcer l'intégration effective de l'Afrique, des pays les moins avancés et d'autres groupes de pays en situation particulière (pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables) dans l'économie mondiale par la promotion de la transformation structurelle et le développement des capacités productives nationales des groupes cibles, comme devrait le montrer le nombre de décideurs et décideuses de pays en développement qui appréhendent mieux le développement considéré sous l'angle des politiques commerciales après avoir suivi le cours « Paragraphe 166 ».

Figure 23.XI

Mesure des résultats : nombre de décideurs et décideuses de pays en développement ayant suivi le cours « Paragraphe 166 » relatif au développement envisagé sous l'angle des politiques commerciales



Produits

23.83 On trouvera dans le tableau 23.21 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.21

Sous-programmes 1, 2, 3, 4 et 5 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	3	3	3	3
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	253	253	253	253
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.22

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	771,4	865,9	–	–	865,9
Consultants	11,1	–	–	–	–

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Voyages du personnel	201,7	236,8	–	–	236,8
Services contractuels	61,9	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	2,8	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	451,9	398,7	–	–	398,7
Total	1 500,8	1 501,4	–	–	1 501,4

23.84 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 501 400 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

3. Établissements humains

23.85 Les activités dans ce secteur sont exécutées par ONU-Habitat. Les activités menées par ONU-Habitat au titre du programme ordinaire de coopération technique consisteront plus précisément à offrir des services techniques aux gouvernements qui en font la demande et à d'autres partenaires du Nouveau Programme pour les villes, ce qui passera par : a) la fourniture de services consultatifs à court terme sur des questions stratégiques prioritaires ; b) la définition, la conception et le lancement de programmes de coopération innovants illustrant ce qu'il est possible de faire ; c) la prestation d'un appui spécialisé aux fins de l'exécution, du suivi et de la réplification de ces programmes de coopération. L'objectif est d'aider les gouvernements et les partenaires à honorer leurs engagements et à apporter leur contribution à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, issu de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), tenue à Quito du 17 au 20 octobre 2016, qui a été adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/256](#), ainsi que des éléments relatifs aux établissements humains d'autres accords multilatéraux, tels que les objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030, en particulier l'objectif 11 qui préconise une approche intégrée, globale et universelle de l'urbanisation. Dans le cadre du nouveau plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2023, qui lui donne un nouvel élan en tant que grande entité mondiale et centre d'excellence et d'innovation en matière de développement urbain durable, les activités de coopération technique se poursuivront en vue de réunir les moyens indispensables à la promotion du programme mondial pour les villes, de produire des connaissances spécialisées de pointe, de définir des règles, principes et normes techniques, de démultiplier les échanges de connaissances, d'expérience et de meilleures pratiques et d'aider les États Membres à édifier plus rapidement un meilleur avenir urbain pour toutes et tous. Pour les années à venir, l'action d'ONU-Habitat sera donc stratégiquement articulée autour de quatre « domaines de changement », ou sous-programmes, qui se renforcent mutuellement, à savoir : a) la réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans le continuum urbain-rural ; b) un meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions ; c) le renforcement de l'action climatique et l'amélioration de l'environnement urbain ; d) la prévention et la gestion efficaces des crises urbaines. Pendant la période d'application de son cadre stratégique pour 2020-2023, ONU-Habitat s'emploiera à faire en sorte que ses activités de coopération technique contribuent à faire advenir de véritables changements dans ces domaines.

Sous-programme 1
Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans le continuum urbain-rural

Sous-programme 2
Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions

Sous-programme 3
Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain

Sous-programme 4
Prévention et gestion efficaces des crises urbaines

Projet de plan-programme pour 2021

Vers une programmation plus intégrée à l'appui de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable

- 23.86 Le projet de plan-programme repose sur la nouvelle vision énoncée dans le plan stratégique d'ONU-Habitat pour 2020-2023, à savoir celle d'« une meilleure qualité de vie pour toutes et tous dans un monde en pleine urbanisation ». Le nouveau plan stratégique prévoit une programmation plus intégrée qui contribue aux réalisations de tous les sous-programmes, met l'accent sur différents leviers et moteurs et favorise la cohérence des activités menées par l'ensemble du système des Nations Unies dans le cadre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Cela devrait permettre de mener une action porteuse de changements plus profonds grâce à laquelle les pays et les villes progresseront plus rapidement au regard des éléments liés à l'urbanisme des objectifs de développement durable et d'autres programmes mondiaux, comme prévu dans le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable lancée par le Secrétaire général en janvier 2020.

Situation interne et réponse

- 23.87 Pour les sous-programmes, la situation était la suivante : il s'agissait de tirer parti des synergies et des complémentarités entre les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat et de mobiliser son expertise de manière holistique et intégrée à l'appui de l'action de tout le système des Nations Unies. En réponse, les sous-programmes intensifieront leurs activités de coordination afin de mieux orienter les pays ou partenaires du Nouveau Programme pour les villes, en fonction de leurs besoins particuliers, vers les réseaux de praticiens plus larges du Service des pratiques urbaines de la Division des solutions globales d'ONU-Habitat et de proposer ainsi un appui et une programmation plus intégrés. La stratégie sur le développement urbain durable applicable à l'échelle du système des Nations Unies, la formation de coalitions (sous-)régionales saisies de questions thématiques et la nouvelle version des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable offrent des occasions concrètes de mieux intégrer les activités menées et l'appui plus global apporté dans les pays par le système des Nations Unies.

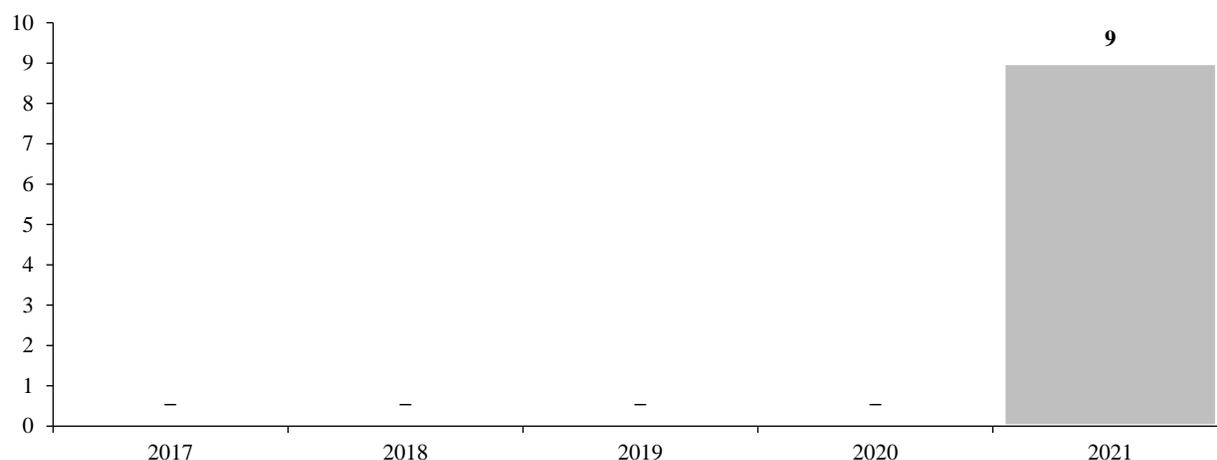
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.88 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à réduire les inégalités entre les communautés et au sein des communautés et à réduire la pauvreté dans le continuum urbain-rural, à mieux partager la prospérité dans les villes et les régions, à renforcer l'action climatique et à améliorer l'environnement urbain de manière intégrée, à tous les niveaux de gouvernement et à l'échelon territorial, et à améliorer la prévention et la gestion des crises urbaines, comme devrait le montrer l'intégration, par neuf administrations nationales et infranationales, de mesures porteuses de changements en profondeur et favorisant la mise en œuvre des principaux aspects du Nouveau

Programme pour les villes dans leurs politiques, stratégies et projets, à l'appui de la décennie d'action.

Figure 23.XII

Mesure des résultats : nombre d'administrations nationales et infranationales ayant intégré des mesures porteuses de changements en profondeur et favorisant la mise en œuvre des principaux aspects du Nouveau Programme pour les villes dans leurs politiques, stratégies et projets, à l'appui de la décennie d'action



Produits

23.89 On trouvera dans le tableau 23.23 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.23

Sous-programmes 1, 2, 3 et 4 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	17	17	18	18
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	4	4	5	5
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.24

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	845,5	841,6	–	–	841,6
Consultants	33,4	3,1	–	–	3,1
Experts	1,6	–	–	–	–
Voyages du personnel	53,2	74,3	–	–	74,3
Services contractuels	25,2	108,6	–	–	108,6
Frais généraux de fonctionnement	14,1	16,5	–	–	16,5
Fournitures et accessoires	1,6	2,6	–	–	2,6
Mobilier et matériel	3,1	1,2	–	–	1,2
Bourses, subventions et contributions	20,5	–	–	–	–
Total	998,2	1 047,9	–	–	1 047,9

23.90 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 047 900 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale

23.91 Les activités dans ce secteur sont exécutées par l'ONUDD. Il s'agit de fournir des services consultatifs et un appui technique aux pays en développement, aux pays en transition et aux pays sortant d'un conflit pour les aider à : a) adhérer aux instruments internationaux relatifs au contrôle des drogues et à la lutte contre la criminalité et appliquer ces instruments ; b) renforcer et réformer leur appareil de justice pénale ; c) élaborer de nouveaux plans d'action nationaux et régionaux de lutte contre les drogues et la criminalité ainsi que des interventions nationales et une programmation innovantes destinées à combattre la menace de la criminalité organisée.

23.92 Le programme est conçu pour répondre rapidement aux demandes d'assistance des États Membres, en particulier des pays les moins avancés, des pays sortant d'un conflit et des pays en transition, en leur offrant des services consultatifs, en formant les décideurs et décideuses du secteur de la justice pénale et des intervenants dans des domaines spécialisés en organisant des ateliers et des réunions d'experts. Il produit également, pour les pays qui en font la demande, des orientations établies sur la base de missions sur place et d'évaluations de la situation au regard des besoins spécifiques au niveau national, l'objectif étant de concevoir par la suite des programmes d'assistance technique à plus long terme.

Sous-programme 5 Justice

Sous-programme 8 Coopération technique et appui opérationnel

Projet de plan-programme pour 2021

Appui stratégique aux États Membres : répondre aux besoins par des interventions ciblées produisant des effets durables sur le terrain et contribuant à l'efficacité de l'action du système des Nations Unies

- 23.93 En 2021, il est prévu que les sous-programmes continuent à fournir des services consultatifs et à renforcer les capacités sur le terrain dans l'optique d'obtenir des résultats concrets pour répondre aux besoins prioritaires exprimés par les États Membres et les organisations régionales, en accordant une attention prioritaire aux situations dans lesquelles le système des Nations Unies joue un rôle clé, notamment dans les contextes d'après conflit, de transition et de consolidation de la paix. Ils encourageront et soutiendront des initiatives axées sur le renforcement de l'impact à long terme des activités menées sur le terrain, l'objectif étant de contribuer davantage à l'action globale des organismes des Nations Unies, en particulier là où l'exécution des mandats de l'ONUDC est indispensable au regard des priorités immédiates des États Membres. La prévention du crime et la réforme de la justice pénale resteront l'un des aspects clés de l'action menée, ce qui fera ressortir l'accent mis sur la promotion de l'état de droit comme prérequis du développement durable.

Situation interne et réponse

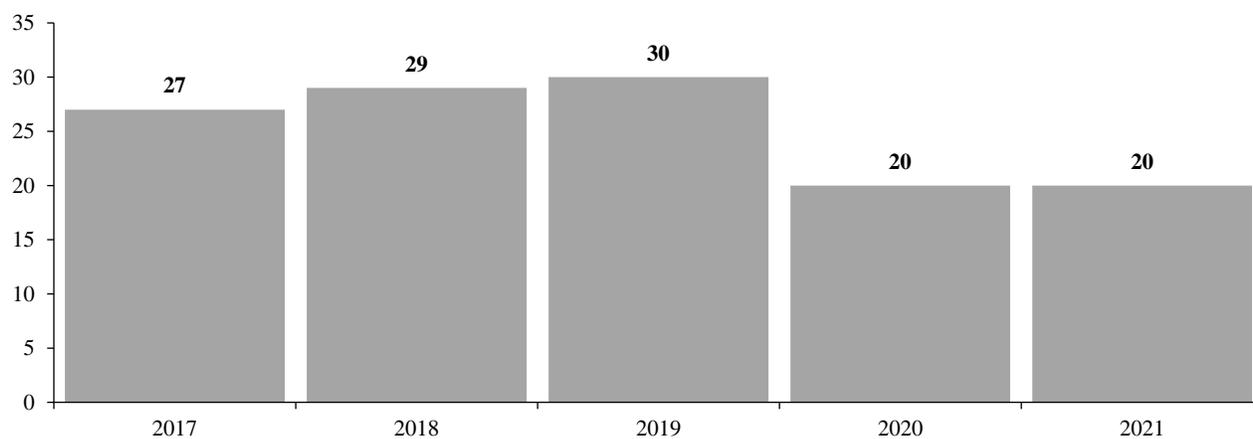
- 23.94 Pour les sous-programmes, la situation était la suivante : certaines des activités de coopération technique, même si elles répondaient directement aux besoins des États Membres, n'étaient pas planifiées et suivies de manière cohérente dans la perspective d'une action stratégique à plus long terme, ce qui a pu se traduire par des interventions ad hoc propres à offrir une solution à court terme mais pas nécessairement à servir de point d'ancrage pour des mesures durables et s'inscrivant dans le temps long. En réponse, les sous-programmes mettront l'accent sur la direction stratégique des interventions prévues, de sorte à en assurer le suivi à plus long terme pour des effets plus concrets et plus durables, tout en renforçant leur complémentarité avec l'action plus large menée par le système des Nations Unies en vue de promouvoir le développement durable, dans le cadre d'au moins quatre initiatives de terrain articulées autour d'une approche stratégique claire favorisant une action à plus long terme et tenant compte des activités menées plus largement par les organismes des Nations Unies dans le pays ou la région concernée.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.95 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer les programmes de lutte contre les drogues, la criminalité et le terrorisme gérés par les autorités nationales, l'accent étant mis sur la prévention du crime et sur des systèmes de justice pénale plus efficaces, équitables, empreints d'humanité et responsables en tant que fondements de l'état de droit et du développement durable, comme devraient le montrer l'amélioration des politiques, le renforcement des capacités et l'accroissement de la coopération régionale et internationale dans 20 pays. La diminution du nombre de pays bénéficiaires par rapport à 2019 s'explique par les efforts faits pour se concentrer sur la planification et l'action à plus long terme dans les situations prioritaires.

Figure 23.XIII

Mesure des résultats : nombre de programmes gérés par les autorités nationales dans le cadre desquels les politiques ont été améliorées, les capacités renforcées et la coopération régionale et internationale accrue



Produits

23.96 On trouvera dans le tableau 23.25 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.25

Sous-programmes 5 et 8 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	10	8	10	10
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	16	13	16	15

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.26

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	469,0	631,4	–	–	631,4
Consultants	53,8	27,6	15,4	55,8	43,0
Experts	42,9	–	–	–	–
Voyages du personnel	–	84,2	(0,7)	(0,8)	83,5
Services contractuels	85,7	–	84,0	100,0	84,0

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Frais généraux de fonctionnement	8,8	3,6	–	–	3,6
Fournitures et accessoires	0,8	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	79,2	212,8	(98,7)	(46,4)	114,1
Total	740,2	959,6	–	–	959,6

23.97 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 959 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

5. Droits de l'homme

23.98 L'objectif auquel le programme de coopération technique du HCDH contribue est de mettre en place et de renforcer les capacités et les structures nationales, sous-régionales et régionales afin de combler les lacunes dans la protection et la promotion de tous les droits de l'homme. Les activités menées par le HCDH au titre du programme ordinaire de coopération technique consisteront plus précisément à aider les États Membres à mettre en place et à renforcer ces structures nationales et régionales par l'intermédiaire de services consultatifs et d'activités de coopération technique recouvrant une vaste gamme d'interventions sur le terrain. Le programme apportera un appui aux États Membres, à la société civile et à d'autres parties prenantes, ainsi qu'aux équipes de pays des Nations Unies, en accompagnant l'exécution des stratégies, politiques et programmes nationaux et en suivant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux niveaux mondial, régional et national, afin de contribuer à son exécution effective et inclusive.

23.99 En 2021, le HCDH offrira aux États Membres qui en feront la demande une assistance technique concernant : a) l'adoption de lois portant création d'institutions nationales des droits de l'homme ou renforçant les capacités des institutions existantes ; b) le renforcement de la coopération entre les pays, les institutions nationales des droits de l'homme et les organisations non gouvernementales, au sein de leur région respective, en vue de régler les problèmes liés aux droits de l'homme qui exigent une approche et des mesures régionales ; c) la plus grande sensibilisation des décideurs, des agents publics et des organisations régionales et sous-régionales aux normes internationales relatives aux droits de l'homme et aux mécanismes correspondants, ainsi qu'à leur incidence sur leurs travaux, et le perfectionnement de leurs connaissances et de leurs compétences dans ce domaine ; d) la promotion de la prise en compte des droits de l'homme, y compris du droit au développement, dans les processus de développement, l'objectif étant en particulier d'aider les États à atteindre les objectifs de développement durable et d'appuyer l'action sur le terrain des organismes du système des Nations Unies.

23.100 L'assistance offerte par le HCDH prendra la forme : a) de services consultatifs ; b) de projets de coopération technique de dimension nationale, régionale et mondiale ; c) de conférences, de séminaires, d'ateliers et de stages de formation collective ; d) de bourses de perfectionnement ; e) d'une documentation et d'informations relatives aux services consultatifs et à la coopération technique. Les principes d'égalité, de non-discrimination et de participation seront au cœur de l'action menée dans le cadre du programme, de même que l'engagement de ne laisser personne de côté, d'accorder une attention particulière aux groupes marginalisés et de lutter contre la discrimination et les inégalités. Le HCDH s'emploiera à atteindre les cibles et objectifs fixés en matière d'assistance technique en collaborant étroitement avec les structures nationales et régionales des droits de l'homme, la société civile et d'autres parties prenantes, ainsi que les équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires, afin d'exploiter les complémentarités à l'appui de la bonne coordination des activités.

Sous-programme 3 Services consultatif, coopération technique et activités hors Siège

Projet de plan-programme pour 2021

Fourniture d'orientations sur la prise en compte des droits de l'homme dans la réalisation et le suivi des objectifs de développement durable et l'établissement des rapports connexes

- 23.101 Le HCDH a fourni, aux niveaux mondial, régional et national, une aide technique et opérationnelle aux États Membres, à la société civile, aux autres parties prenantes et à l'équipe de pays des Nations Unies sur les aspects normatifs du Programme 2030 en organisant sept ateliers de renforcement des capacités, notamment sur l'approche fondée sur les droits de l'homme.
- 23.102 Depuis 2017, le HCDH reçoit des ressources supplémentaires au titre du programme ordinaire de coopération technique pour fournir une aide technique et opérationnelle aux États Membres, à la société civile, aux autres parties prenantes et à l'équipe de pays des Nations Unies de manière à contribuer à la mise en œuvre effective et concertée du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Grâce aux ressources reçues au titre du programme ordinaire de coopération technique, le HCDH a contribué aux ateliers organisés pour les coordonnateurs résidents en Amérique latine, dans la région arabe et dans les régions de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, avec le soutien des commissions régionales, des équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et du Département des affaires économiques et sociales. Il s'agissait notamment de fournir aux États une aide technique et opérationnelle plus poussée pour l'établissement de rapports, y compris des rapports nationaux volontaires, et de veiller à ce que les autres activités de suivi des objectifs de développement durable tirent parti : a) des analyses et données qui ont été établies pour et par les mécanismes de défense des droits de l'homme ; b) de l'action accrue menée par l'Organisation des Nations Unies pour aider à la réalisation des objectifs fondés sur les droits de l'homme. Les buts visés sont les suivants : fournir des orientations sur la manière d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable en exploitant les synergies créées avec les mécanismes de défense des droits de l'homme et de prendre en compte les droits de l'homme dans la réalisation et le suivi des objectifs et dans l'établissement des rapports connexes ; examiner la mise en œuvre des objectifs dans les régions ; déterminer les possibilités qui s'offrent et les difficultés qui se posent aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies ; veiller à ce que les objectifs soient mis en œuvre dans le respect des normes relatives aux droits de l'homme ; susciter des idées sur le renforcement des synergies et la coordination entre les organes chargés de la réalisation et du suivi des objectifs et ceux chargés des droits de l'homme.

Situation interne et réponse

- 23.103 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : bien que les services spécialisés du HCDH soient souvent sollicités sur le terrain et qu'il faille clairement renforcer les capacités des États Membres pour les aider à prendre en compte les droits de l'homme dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, il n'a pas toujours été possible de déployer des experts partout où leurs compétences étaient requises. En réponse, le sous-programme diversifiera et renforcera les partenariats pour garantir que la mise en œuvre des objectifs se fasse de manière stratégique et renforcera ses capacités internes et s'assurera le service de davantage de spécialistes pour accroître l'action menée dans ce domaine auprès des pays.

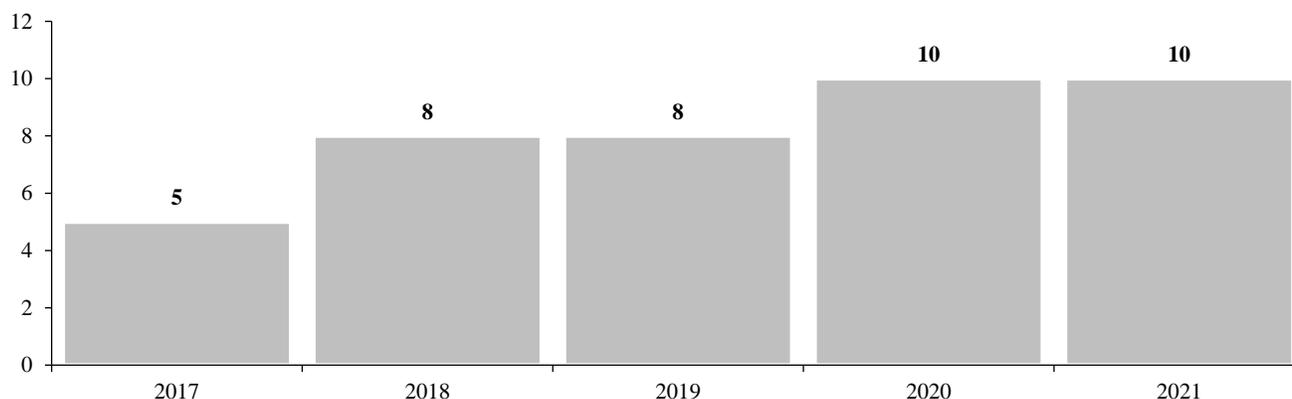
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.104 Le travail qui sera effectué devrait améliorer la coopération technique et le renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme aux niveaux national et régional et contribuer à la mise en œuvre effective et concertée du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cela se manifesterait ainsi : 10 ateliers et réunions seront organisés conjointement avec les États Membres et les partenaires. Ces rencontres devraient permettre de renforcer la capacité des États

Membres, des coordonnateurs résidents et des responsables des organismes des Nations Unies d'intégrer les normes relatives aux droits de l'homme dans la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable et l'établissement des rapports connexes, en veillant à ce que nul ne soit laissé de côté.

Figure 23.XIV

Mesure des résultats : nombre d'ateliers et de réunions organisés conjointement avec les États Membres et les partenaires sur la manière d'intégrer les normes relatives aux droits de l'homme dans le suivi des objectifs de développement durable et l'établissement des rapports connexes



Produits

23.105 On trouvera dans le tableau 23.27 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.27

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus 2019</i>	<i>Produits livrés 2019</i>	<i>Produits prévus 2020</i>	<i>Produits prévus 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	5	5	5	6
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	216	220	216	220
C. Services consultatifs				

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.28

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	1 082,1	1 030,7	–	–	1 030,7
Consultants et experts	67,5	15,2	–	–	15,2
Voyages du personnel	328,6	125,0	–	–	125,0
Services contractuels	60,6	37,9	–	–	37,9
Frais généraux de fonctionnement	325,5	111,8	–	–	111,8
Bourses, subventions et contributions	658,9	945,2	–	–	945,2
Total	2 523,2	2 265,8	–	–	2 265,8

23.106 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 2 265 800 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

6. Aide humanitaire

23.107 Les activités dans ce secteur sont exécutées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Face à l'augmentation constante des besoins humanitaires et au nombre accru de crises prolongées, il faut une action humanitaire bien coordonnée et efficace qui réponde aux besoins vitaux et contribue à renforcer la résilience des personnes concernées face aux futurs chocs.

23.108 Le programme mobilisera et coordonnera l'aide destinée à faire face aux catastrophes et des services consultatifs et des formations seront offerts pour promouvoir la réduction des effets des catastrophes naturelles et faciliter le passage sans heurt de la phase des secours à celle du relèvement et du développement. Une politique humanitaire commune aux organismes des Nations Unies et aux partenaires sera élaborée et préconisée. Le Bureau continuera de contribuer au renforcement et au perfectionnement des capacités nationales, en aidant à l'élaboration de plans nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours en cas de catastrophe ou après une catastrophe, ainsi qu'à la normalisation des textes et des procédures dans le cadre de la planification nationale des interventions d'urgence dans les pays sujets à des catastrophes et dans les pays touchés par une situation d'urgence. Il s'emploiera également à sensibiliser davantage les partenaires, aux niveaux mondial, régional et national, et à renforcer leur capacité de mettre en œuvre le Programme 2030 pour les personnes les plus vulnérables, de manière à atteindre les plus défavorisés et à réduire les besoins humanitaires. Il collaborera à cet effet avec les partenaires, y compris les pouvoirs publics et les acteurs du développement, sur les évaluations et les plans d'intervention. Il appuiera la diffusion des meilleures pratiques en la matière. Les services consultatifs et les concertations sur les politiques qui s'inscrivent dans le cadre des forums de haut niveau et des ateliers seront axés sur l'élaboration d'une approche adaptée à chaque contexte visant à promouvoir la coordination aussi bien des interventions humanitaires que des activités de développement.

Sous-programme 1 Analyse des politiques

Projet de plan-programme pour 2021

Sensibilisation à l'importance de relier l'action humanitaire au Programme de développement durable à l'horizon 2030

- 23.109 Le Forum mondial des politiques humanitaires rassemble diverses parties prenantes, notamment des représentants d'États Membres, d'organisations internationales, du milieu des affaires, du secteur philanthropique, d'organisations sans but lucratif, d'institutions religieuses, des milieux intellectuels et universitaires et des groupes de réflexion, pour examiner les problèmes qui entravent l'action humanitaire. En 2020, comme suite au Forum tenu en 2019, le sous-programme établira deux rapports qui contiendront des recommandations adressées aux organismes humanitaires concernant les besoins des plus vulnérables au regard des changements climatiques et des technologies.
- 23.110 En 2021, le Forum mondial des politiques humanitaires rassemblera des parties prenantes diverses et variées et rapprochera les personnes de secteurs différents afin de susciter de nouvelles idées sur la manière d'améliorer l'action humanitaire pour contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Sur la base des résultats de ces échanges, de nouveaux travaux de recherche stratégique et d'autres consultations de groupes d'experts seront entrepris en vue d'améliorer l'action humanitaire et d'aider les acteurs de l'aide humanitaire et du développement à travailler ensemble pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

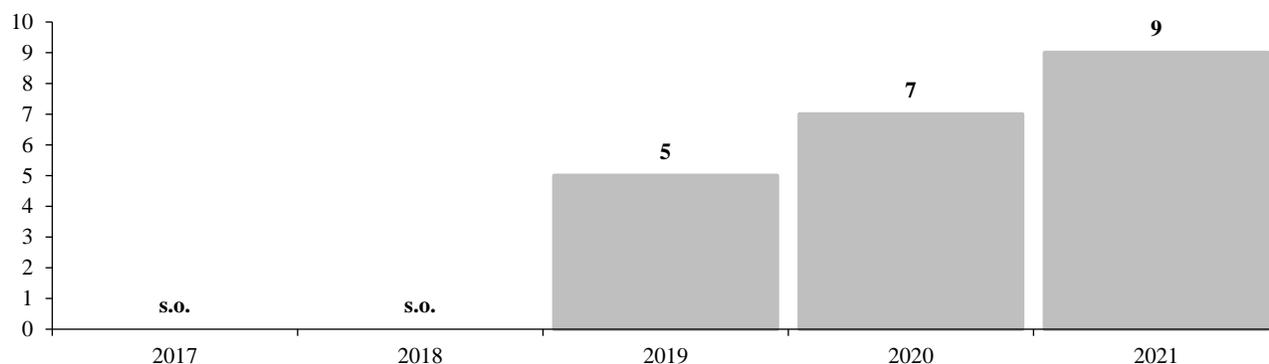
Situation interne et réponse

- 23.111 Pour le sous-programme, la question était de savoir comment répondre à un nombre croissant de demandes d'appui. En réponse, le sous-programme déterminera les tendances, les caractéristiques et les points communs pour pouvoir mettre davantage l'accent sur des sujets en rapport avec les domaines présentant un intérêt commun pour les États Membres, tout en étant informé des tendances d'évolution plus larges de l'action humanitaire. Les activités de communication seront également intensifiées de manière à attirer d'autres parties prenantes susceptibles de fournir un soutien dans les domaines où les capacités du sous-programme sont insuffisantes pour répondre aux demandes.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.112 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la cohérence stratégique et opérationnelle des interventions humanitaires, comme devrait le montrer la participation de neuf représentants des pays du Sud aux concertations politiques sur la collaboration entre les acteurs de l'aide humanitaire et les acteurs du développement.

Figure 23.XV
Mesure des résultats : nombre de participants des pays du Sud aux concertations du Forum mondial des politiques humanitaires



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.113 On trouvera dans le tableau 23.29 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.29
Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus 2019	Produits livrés 2019	Produits prévus 2020	Produits prévus 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	3	3	3	3
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	72	40	72	5
C. Services consultatifs				

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.30
Ressources nécessaires, par objet de dépense
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	43,4	37,8	(37,8)	(100,0)	–
Consultants et experts	10,9	36,9	36,6	99,2	73,5
Voyages du personnel	–	38,7	10,8	27,9	49,5
Services contractuels	16,5	34,5	(5,4)	(15,7)	29,1
Bourses, subventions et contributions	–	4,2	(4,2)	(100,0)	–
Total	70,8	152,1	–	–	152,1

- 23.114 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 152 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 2 Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence

Projet de plan-programme pour 2021

Amélioration de la collaboration entre les entités chargées de l'action humanitaire et du développement en vue de renforcer la résilience des personnes touchées par des crises

- 23.115 S'il n'y a pas d'interventions rapides et adaptées, les crises prolongées peuvent entraîner une vulnérabilité accrue et exposer les personnes touchées aux effets préjudiciables des catastrophes même de moindre ampleur. Certaines catastrophes sont dues au fait que les activités de développement, qui pourraient aider à réduire les risques en renforçant les moyens de subsistance, sont limitées, ou parfois n'existent pas. Pour faire face à ce problème, il faut une meilleure collaboration entre les partenaires de l'aide humanitaire et ceux du développement.
- 23.116 En 2019, le sous-programme a fourni un soutien technique aux États Membres touchés par une crise humanitaire prolongée pour faire en sorte que les plans d'aide humanitaire contribuent à renforcer la résilience des populations touchées face aux chocs futurs.

Situation interne et réponse

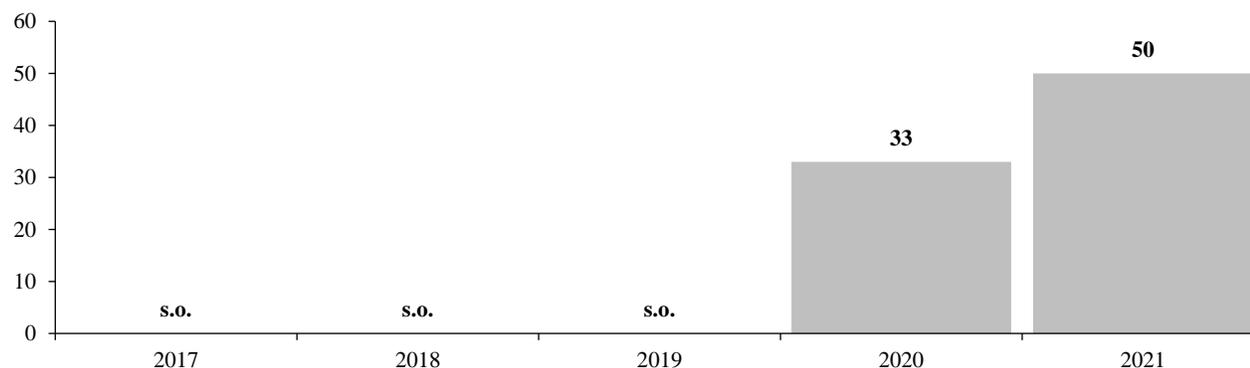
- 23.117 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : en planifiant leurs activités, les acteurs de l'aide humanitaire prennent plus régulièrement en compte les besoins en matière de développement et coordonnent davantage avec les acteurs du développement, mais les obstacles institutionnels et structurels à une action coordonnée persistent dans beaucoup de contextes opérationnels. En réponse, le sous-programme offrira un soutien technique ciblé, notamment au moyen d'ateliers et de rapports analytiques, pour inciter à une plus grande collaboration dans la planification des activités humanitaires et des activités de développement, en faveur des États Membres et en coopération avec eux, dans d'autres pays en situation de crise prolongée.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.118 Le travail qui sera effectué devrait permettre une action humanitaire cohérente, efficace et rapide, comme devrait le montrer le fait que 50 % des interventions humanitaires d'urgence sont menées en coopération avec les États Membres et en accord et en coordination avec les acteurs du développement.

Figure 23.XVI

Mesure des résultats : pourcentage d'interventions d'urgence menées en coordination avec les acteurs du développement



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.119 On trouvera dans le tableau 23.31 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.31

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus 2019	Produits livrés 2019	Produits prévus 2020	Produits prévus 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	5	5	5	5

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.32

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	327,0	252,6	–	–	252,6
Total	327,0	252,6	–	–	252,6

23.120 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 252 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 4 Services d'appui d'urgence

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcer la normalisation des activités de formation et de renforcement des capacités pour les agents d'intervention d'urgence

23.121 Pour que les interventions d'urgence soient rapides et efficaces, il faut une coopération plus étroite entre diverses parties prenantes, dont les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales, les organismes des Nations Unies, le secteur privé et les organisations de la société civile. Les formations et les bourses d'études offertes par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires aux États Membres permettent aux intervenants de s'organiser en réseau, d'échanger des idées et d'étudier les possibilités de resserrer leur coopération. Le Bureau a mis en place une plateforme permettant de renforcer les divers réseaux et outils d'intervention et d'améliorer la coopération dans les domaines d'intérêt commun lors des situations d'urgence. Chaque année, le Bureau rassemble des représentants des États Membres, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des milieux universitaires pour examiner les questions présentant une importance pour l'action humanitaire. Il continue également de renforcer les capacités d'intervention en mettant à disposition des outils et en soutenant les systèmes et mécanismes de coordination pour permettre l'acheminement rapide et efficace de l'aide humanitaire et sauver des vies.

Situation interne et réponse

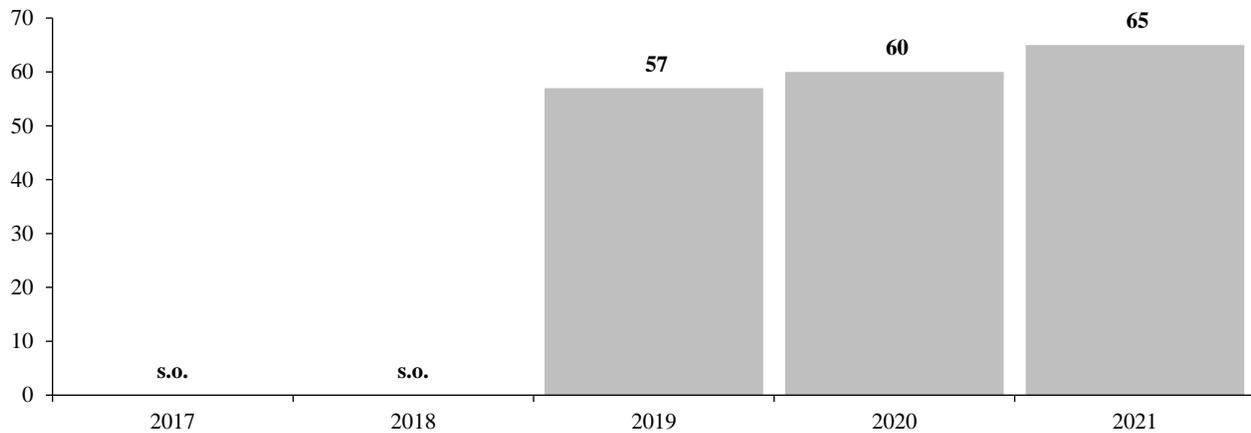
23.122 Pour le sous-programme, cette initiative de renforcement des capacités d'intervention présentait la difficulté suivante : comment renforcer la cohérence stratégique des différentes initiatives. En réponse, le programme de formation sera mieux coordonné et harmonisé en 2021 et s'appuiera sur un cadre commun et normalisé de formation et de responsabilisation. Cinq séances de formation et ateliers seront organisés sur les domaines d'intervention technique, comme la coordination civilo-militaire, l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe, les opérations internationales de recherche et de sauvetage et les interventions en cas de catastrophe écologique. L'accent sera également mis sur des services de renforcement des capacités qui soient adaptés aux besoins et à la situation des États Membres touchés par une catastrophe et des intervenants. Par ailleurs, un appui sera apporté à l'élaboration d'outils et de directives interopérables, qui peuvent être utilisés par divers intervenants dans diverses situations d'urgence.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.123 Le travail qui sera effectué devrait permettre un acheminement plus rapide de l'aide humanitaire internationale aux victimes dans les situations d'urgence ou en cas de catastrophe naturelle, comme devrait le montrer le nombre d'agents des États Membres et d'intervenants formés ou certifiés dans des domaines d'intervention technique tels que la coordination civilo-militaire, l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe, les opérations internationales de recherche et de sauvetage et les interventions en cas de catastrophe écologique.

Figure 23.XVII

Mesure des résultats : nombre d'agents des États Membres et d'intervenants formés ou certifiés dans des domaines d'intervention technique



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.124 On trouvera dans le tableau 23.33 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.33

Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus 2019</i>	<i>Produits livrés 2019</i>	<i>Produits prévus 2020</i>	<i>Produits prévus 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	5	4	5	4
C. Services consultatifs				

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.34

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Consultants	38,0	17,7	–	–	17,7
Voyages du personnel	0,3	30,6	–	–	30,6
Services contractuels	19,4	15,4	–	–	15,4
Frais généraux de fonctionnement	1,1	3,7	–	–	3,7
Bourses, subventions et contributions	75,7	81,7	–	–	81,7
Total	134,5	149,1	–	–	149,1

- 23.125 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 149 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 5

Information et mobilisation dans les situations d'urgence humanitaire

Projet de plan-programme pour 2021

Augmentation du nombre d'agents d'intervention d'urgence certifiés dans le domaine de l'informatique et des communications et renforcement des données opérationnelles communes

- 23.126 Dans les situations d'urgence, l'informatique et les communications jouent un rôle clef dans la communication avec les intervenants et la collecte des données nécessaires à l'évaluation. Faute d'une bonne communication, les intervenants peuvent être exposés à des risques qui peuvent entraver la fourniture rapide de l'aide humanitaire. Ces risques seront réduits si les normes internationales en matière d'informatique et de communications sont respectées.
- 23.127 En 2019, le sous-programme a soutenu la formation des agents d'intervention d'urgence en Afrique et en Asie, en collaboration avec l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe. Les agents d'intervention d'urgence formés dans le domaine de l'informatique et des communications ont été certifiés aptes à assurer des services de soutien dans ce domaine,

comme l'installation du matériel informatique et du matériel de communication, dans les situations d'urgence. Le sous-programme a également aidé les États Membres à actualiser les données opérationnelles communes en regroupant les ensembles de données de plusieurs pays, ce qui a permis au personnel d'intervention d'avoir une meilleure vue d'ensemble des données régionales.

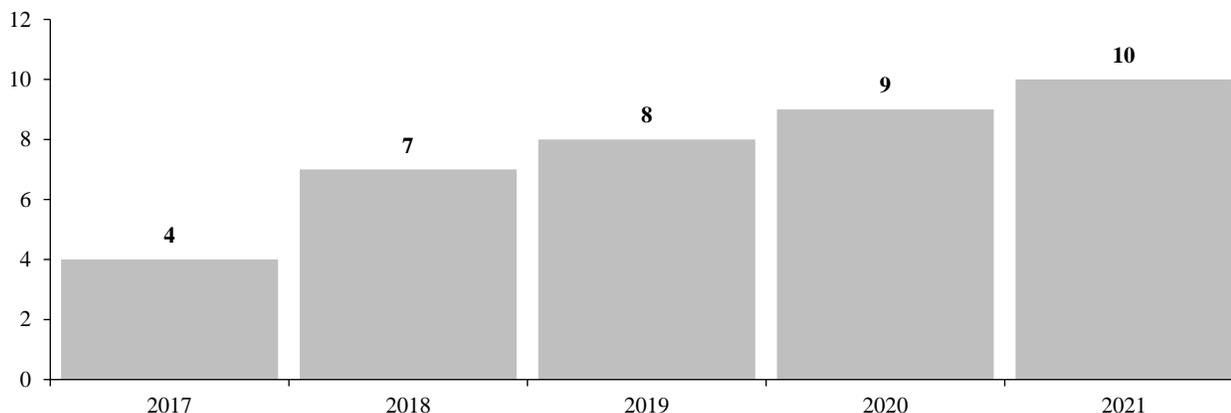
Situation interne et réponse

23.128 La situation pour le sous-programme était la suivante : dans les régions exposées aux catastrophes naturelles, il n'y avait pas suffisamment d'agents d'intervention d'urgence formés à l'informatique et aux communications qui pourraient coordonner l'installation rapide du matériel informatique et du matériel de communication pour garantir l'efficacité des interventions d'urgence. En réponse, le sous-programme renforcera les compétences en matière d'informatique et de communications par des activités de formation et créera des modules de formation en ligne pour transférer et consolider les connaissances.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.129 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à un partage efficace des connaissances au service des populations touchées par une catastrophe ou une situation d'urgence, comme devrait le montrer le nombre d'agents d'intervention d'urgence des États Membres qui sont certifiés aptes à former d'autres intervenants à l'installation et à l'utilisation du matériel informatique et du matériel de communication avant et durant une situation d'urgence.

Figure 23.XVIII
Mesure des résultats : nombre d'agents d'intervention d'urgence des États Membres qui sont formés et certifiés pour l'installation et l'utilisation du matériel informatique et du matériel de communication



Produits

23.130 On trouvera dans le tableau 23.35 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.35

Sous-programme 5 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus 2019</i>	<i>Produits livrés 2019</i>	<i>Produits prévus 2020</i>	<i>Produits prévus 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	4	3	4	4
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	7	10	10
C. Services consultatifs				

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Tableau 23.36

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel	82,0	126,7	–	–	126,7
Total	82,0	126,7	–	–	126,7

23.131 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 126 700 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux

Tableau 23.37

Récapitulatif des ressources nécessaires par sous-programme et entité chargée de l'exécution^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	2021					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			CEA	CESAP	CEE	CEPALC	CESAO	
1. Développement économique et social en Afrique								
Macroéconomie et gouvernance								
Développement économique et planification	2 992,6	2 690,3	2 668,6	–	–	–	–	2 668,6
Intégration régionale et commerce;								
Développement du secteur privé et financements privés	1 909,0	1 205,5	1 217,9	–	–	–	–	1 217,9
Données et statistiques	878,4	1 497,7	1 556,6	–	–	–	–	1 556,6
Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles	1 129,5	1 633,1	1 583,5	–	–	–	–	1 583,5
Égalité des sexes et autonomisation des femmes; Pauvreté, inégalités et politique sociale	365,8	497,1	497,1	–	–	–	–	497,1
2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique								
Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement	270,2	217,8	–	275,0	–	–	–	275,0
Commerce, investissement et innovation	289,2	217,8	–	275,0	–	–	–	275,0
Transports	212,4	217,8	–	275,0	–	–	–	275,0
Environnement et développement	565,3	924,9	–	275,0	–	–	–	275,0
Technologies numériques, et réduction et gestion des risques de catastrophe	558,8	217,8	–	275,0	–	–	–	275,0
Développement social	205,8	217,8	–	275,0	–	–	–	275,0
Statistiques	592,7	773,8	–	825,0	–	–	–	825,0
Activités sous-régionales de développement	449,9	484,3	–	739,8	–	–	–	739,8
Énergie	173,9	217,8	–	275,0	–	–	–	275,0
3. Développement économique en Europe								
Environnement	296,6	364,4	–	–	368,3	–	–	368,3
Transports	283,3	456,1	–	–	377,9	–	–	377,9
Statistiques	437,1	358,3	–	–	362,2	–	–	362,2
Coopération et intégration économiques	237,1	415,4	–	–	95,8	–	–	95,8
Énergie durable	258,2	327,5	–	–	336,0	–	–	336,0
Commerce	35,5	159,4	–	–	525,7	–	–	525,7

Chapitre 23 Programme ordinaire de coopération technique

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	2021					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			CEA	CESAP	CEE	CEPALC	CESAO	
Forêts et industrie forestière; Logement, aménagement du territoire et population	85,1	91,5	–	–	106,7	–	–	106,7
4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes								
Commerce international, intégration et infrastructure	110,0	128,6	–	–	–	128,6	–	128,6
Production et innovation	257,9	249,9	–	–	–	249,9	–	249,9
Politiques macroéconomiques et croissance	1 149,1	1 343,5	–	–	–	1 343,5	–	1 343,5
Développement social et égalité sociale	323,3	328,7	–	–	–	328,7	–	328,7
Population et développement	313,9	216,3	–	–	–	216,3	–	216,3
Développement durable et établissements humains	112,0	197,1	–	–	–	197,1	–	197,1
Ressources naturelles	415,6	175,1	–	–	–	175,1	–	175,1
Statistiques	809,1	686,3	–	–	–	686,3	–	686,3
Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine	225,5	187,3	–	–	–	187,3	–	187,3
Activités sous-régionales dans les Caraïbes	229,8	403,0	–	–	–	403,0	–	403,0
5. Développement économique et social en Asie occidentale								
Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles	357,6	314,3	–	–	–	–	314,3	314,3
Justice de genre, populations et développement inclusif	–	–	–	–	–	–	1 058,4	1 058,4
Prosperité économique partagée	460,2	367,0	–	–	–	–	367,0	367,0
Statistiques, société de l'information et technologie	–	–	–	–	–	–	612,3	612,3
Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable	–	–	–	–	–	–	798,2	798,2
Gouvernance et prévention des conflits	236,8	287,8	–	–	–	–	287,8	287,8
Développement social	1 108,1	1 574,6	–	–	–	–	–	–
La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	287,0	273,1	–	–	–	–	–	–
Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	304,5	339,2	–	–	–	–	–	–
Promotion des femmes	405,9	282,0	–	–	–	–	–	–
Total	19 332,7	20 539,9	7 523,7	3 489,8	2 172,6	3 915,8	3 438,0	20 539,9

^a La répartition, qui varie en fonction des demandes d'assistance, est donnée à titre purement indicatif.

1. Développement économique et social en Afrique

- 23.132 Les sous-programmes exécutés par la CEA au titre du programme ordinaire de coopération technique viennent à l'appui des pays africains dans leurs efforts de développement des capacités. Ces efforts visent la réalisation d'un développement économique et social inclusif et durable en vue d'accélérer la transformation structurelle de l'Afrique, conformément aux priorités et aux ambitions énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et d'autres programmes de développement convenus au niveau international.
- 23.133 Des activités seront exécutées en complément du programme 15 (Développement économique et social en Afrique). La CEA fournira donc des services de renforcement des capacités afin de promouvoir des synergies à l'échelle du système, des initiatives stratégiques, une concertation sur les politiques et des services consultatifs en la matière, et de veiller au renforcement des compétences et de faciliter l'acquisition et la gestion des connaissances.
- 23.134 À cet égard, les travaux des neuf sous-programmes de la CEA sont regroupés autour de cinq domaines thématiques : a) macroéconomie et gouvernance, et développement économique et planification; b) intégration régionale et commerce, et développement du secteur privé et financements privés ; c) données et statistiques ; d) changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles ; et e) égalité des sexes et autonomisation des femmes, et pauvreté, inégalités et politique sociale.

Sous-programme 1 Macroéconomie et gouvernance

Sous-programme 8 Développement économique et planification

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités des États membres en matière d'analyse et de planification macroéconomiques

- 23.135 Après l'application du modèle macroéconométrique à Djibouti et en Gambie, il est prévu de poursuivre les travaux des sous-programmes à l'appui de l'analyse des politiques macroéconomiques dans huit pays (Kenya, Sierra Leone, Cameroun, Tchad, Zimbabwe, Gabon, Namibie et Congo) en 2021. Dans les cinq premiers (Kenya, Sierra Leone, Cameroun, Tchad et Zimbabwe), il s'agit de poursuivre les travaux déjà commencés en 2020; pour les trois autres (Gabon, Namibie et Congo), il s'agit d'un nouveau projet qui sera lancé en 2021.

Situation interne et réponse

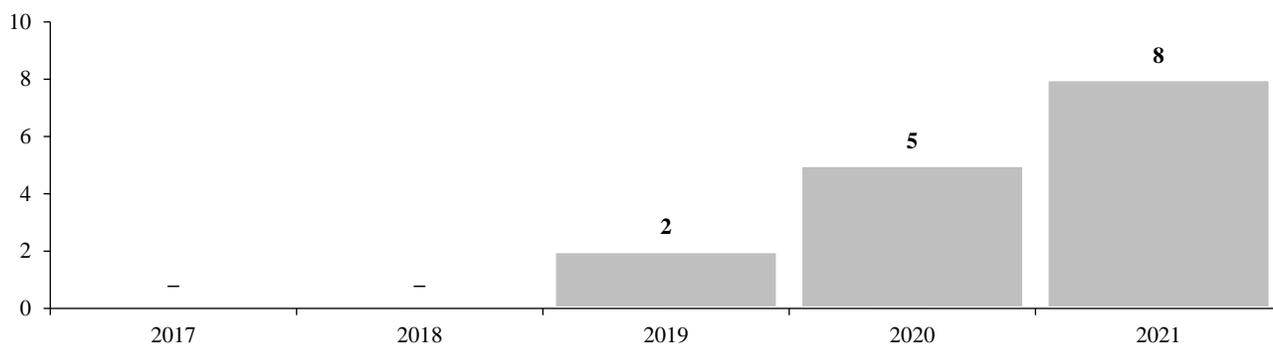
- 23.136 Pour les sous-programmes, la situation était la suivante : compte tenu de la difficulté à trouver des compétences techniques dans les sous-programmes, il n'a pas été possible d'aider tous les pays qui ont demandé des services consultatifs en 2019. En réponse, à partir de 2020 et pour 2021, les sous-programmes étendront les services de renforcement des capacités et les services consultatifs par l'intermédiaire de synergies dans le cadre de l'analyse des politiques macroéconomiques, en s'appuyant sur l'Institut africain de développement économique et de planification et les bureaux sous-régionaux. Les services consultatifs et de renforcement des capacités seront adaptés aux besoins particuliers des pays. Pour 2021, les sous-programmes s'inspireront des résultats obtenus à Djibouti et en Gambie pour le cadre de politique macroéconomique.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.137 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à faire avancer les politiques macroéconomiques saines, comme devraient le montrer les huit pays adaptant le modèle macroéconométrique de la Commission.

Figure 23.XIX

Mesure des résultats : nombre de pays adaptant le modèle macroéconométrique de la Commission



Produits

23.138 On trouvera dans le tableau 23.38 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.38

Sous-programmes 1 et 8 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	12	–	12	4
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	27	6	24	46
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.39

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	705,9	897,0	57,9	6,5	954,9
Consultants	373,4	592,3	(79,6)	(13,4)	512,7
Experts	237,3	–	–	–	–

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Voyages du personnel	299,4	177,2	–	–	177,2
Services contractuels	40,1	75,1	–	–	75,1
Frais généraux de fonctionnement	231,0	–	–	–	–
Mobilier et matériel	0,5	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	1 104,9	948,7	–	–	948,7
Total	2 992,6	2 690,3	(21,7)	(0,8)	2 668,6

23.139 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 2 668 600 dollars et font apparaître une baisse de 21,700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La diminution des ressources au titre des consultants (79 600 dollars) est en partie contrebalancée par une augmentation des ressources pour les autres dépenses de personnel (57 900 dollars), qui reflète le projet des sous-programmes de mettre davantage l'accent sur les activités de conseil et de renforcement des capacités pour 2021 en tirant parti des synergies avec l'Institut africain de développement économique et de planification et les bureaux sous-régionaux.

**Sous-programme 2
Intégration régionale et commerce**

**Sous-programme 3
Développement du secteur privé et financements privés**

Projet de plan-programme pour 2021

Vers la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine

23.140 Au moins 10 pays, à leur demande, ont reçu de l'aide dans le cadre des sous-programmes pour formuler leur stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui est l'une des conditions préalables. Pour que la Zone de libre-échange ait les résultats escomptés, les États membres doivent prendre des mesures délibérées, notamment élaborer des stratégies intégrées adaptées aux politiques et aux cadres institutionnels existants aux niveaux national et régional. Ces mesures seront déterminantes pour tirer le plus grand parti des avantages de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, tout en minimisant ses risques potentiels. La Zone de libre-échange ne pourra être pleinement exploitée que si elle est prise en compte dans les lois nationales. Les pays ayant bénéficié d'une aide devaient recenser les déficits de capacités à combler, ainsi que leurs avantages comparatifs et compétitifs en matière de diversification et déterminer leur aptitude à développer ou intégrer les chaînes de valeur dans le cadre de l'Accord. Il fallait donc qu'ils conçoivent et entreprennent de nouvelles initiatives ou modifient les cadres directifs existants, afin de tirer le meilleur parti de la Zone de libre-échange continentale africaine. Les pays devaient également trouver comment traiter la variation des coûts, y compris toute incidence budgétaire négative qui pourrait résulter de la mise en œuvre de l'Accord. Ce sont là quelques-uns des éléments dont les pays ont dû tenir compte pour élaborer leur stratégie nationale, tout en veillant à la conformité avec les cadres régionaux, continentaux ou mondiaux. La nécessité d'élaborer des stratégies nationales adaptées a été approuvée par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique réunis à Addis-Abeba en mai 2018, et a été réitérée lors du trente et unième sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Nouakchott en juin et juillet 2018.

Situation interne et réponse

23.141 Pour les sous-programmes, la situation était la suivante : répondre à temps à toute demande ponctuelle de conseil et d'assistance technique pour la formulation et l'application de stratégies relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine et à d'autres besoins (production d'outils complémentaires, études et formation sur le commerce, services, industrialisation, numérisation, investissements et amélioration de la sécurité d'occupation des terres, en particulier pour les femmes). En réponse, les sous-programmes renforceront leurs partenariats avec les institutions panafricaines, le milieu universitaire et le secteur privé, notamment, afin de donner une suite rapide aux demandes ponctuelles, permettant ainsi à d'autres acteurs d'offrir leurs compétences techniques et connaissances, ce qui devrait créer des synergies et multiplier l'effet de l'assistance fournie.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.142 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer les capacités d'élaborer, d'appliquer et de gérer les politiques et les accords industriels et leur prise en compte dans les stratégies de développement des exportations, comme devraient le montrer au moins huit pays appliquant des stratégies relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine, élaborées grâce à l'appui technique de la CEA. Les stratégies nationales comprendraient une analyse de la diversification des capacités et des modes de production ainsi que des recommandations à ce sujet, contribuant ainsi aux efforts déployés par les États membres concernés pour accélérer leur industrialisation et à l'élargissement des marchés régionaux dans le contexte de la Zone de libre-échange.

Tableau 23.40
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	s.o.	5 pays ayant des stratégies nationales validées pour la Zone de libre-échange continentale africaine	9 pays ayant des stratégies nationales validées pour la Zone de libre-échange continentale africaine	8 pays appliquant des stratégies nationales validées pour la Zone de libre-échange continentale africaine

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.143 On trouvera dans le tableau 23.41 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.41
Sous-programmes 2 et 3 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	4	4	4	4
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	200	25	210	55

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.42

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	21,1	447,4	30,0	6,7	477,4
Consultants	152,4	230,1	(12,7)	(5,5)	217,4
Experts	687,7	–	–	–	–
Voyages du personnel	93,7	90,5	–	–	90,5
Services contractuels	145,9	11,6	–	–	11,6
Frais généraux de fonctionnement	36,8	–	–	–	–
Mobilier et matériel	12,3	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	759,1	425,9	(4,9)	(1,2)	421,0
Total	1 909,0	1 205,5	12,4	1,0	1 217,9

23.144 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 217 900 dollars et font apparaître une augmentation de 12 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation proposée au titre des autres dépenses de personnel (30 000 dollars) pour répondre plus rapidement aux demandes des États membres est compensée principalement par une diminution au titre des consultants (12 700 dollars), ce qui reflète une tendance à recourir de plus en plus à des partenariats avec d'autres institutions clés, réduisant ainsi le recours aux consultants.

Sous-programme 4

Données et statistiques

Projet de plan-programme pour 2021

Tirer parti de la technologie pour améliorer davantage la production et la diffusion des données

23.145 En 2019, six pays ont bénéficié d'une assistance technique dans le cadre du sous-programme pour réviser, mettre à jour et appliquer leur stratégie nationale de développement de la statistique afin de se tenir informés des demandes actuelles et futures de production de statistiques en rapport avec les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. En l'état actuel des choses, de nombreux pays du continent éprouvent des difficultés à rendre compte d'un grand nombre d'indicateurs relatifs aux objectifs, leur système statistique national n'étant pas en mesure de produire ces points de données en vue de leur communication. Actuellement, 33 pays d'Afrique ont au moins 122 indicateurs exhibant un point de donnée entre 2015 et 2019. Parmi ceux-ci, huit pays (Ghana, Malawi, Égypte, Niger, Togo, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie et Ouganda) ont au moins 140 indicateurs, tandis que 21 pays ont au plus 121 indicateurs. Par ailleurs, si l'on tient compte des pays dont les indicateurs exhibent au moins deux années de données entre 2015 et 2019, 54 pays ont au plus 92 indicateurs dans ce cas.

23.146 Ces lacunes s'expliquent par l'absence d'adoption, de modernisation et d'amélioration des systèmes statistiques nationaux. Les travaux d'amélioration des systèmes statistiques nationaux visent essentiellement à garantir une meilleure coordination entre les différents membres et institutions sectorielles qui produisent des statistiques nationales. Pour que ces données soient saisies, il faut des stratégies nationales rigoureuses et complètes de développement de la statistique. Il est donc

essentiel que les États membres disposent de stratégies actualisées et modernisées qui permettent d'améliorer la coordination et la production de données et de statistiques afin de rendre compte des différents indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Actuellement, 14 pays ont des stratégies nationales de développement statistique dépassées ayant besoin d'être révisées, et 12 pays ont besoin d'aide pour élaborer et mettre en œuvre leurs propres stratégies.

Situation interne et réponse

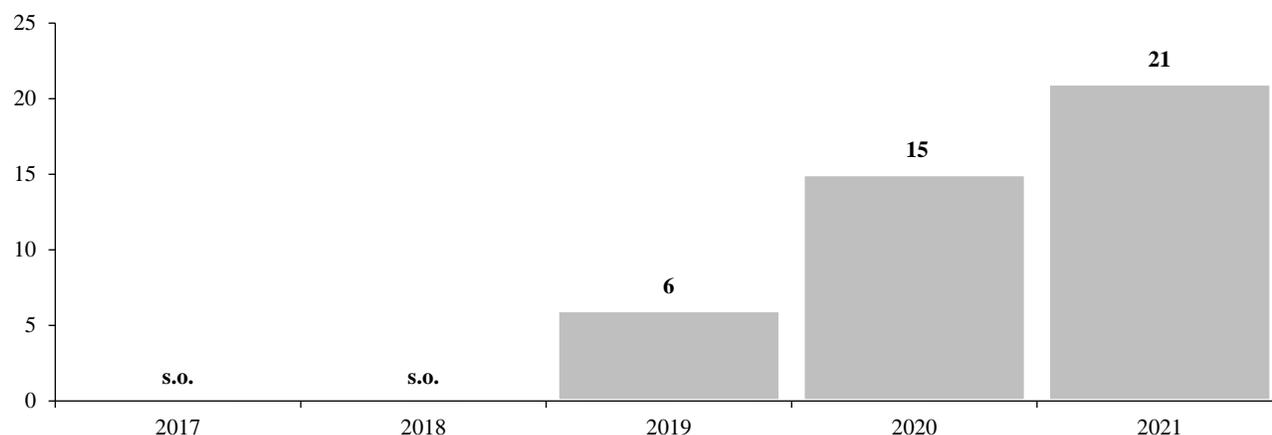
- 23.147 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : la difficulté d'accès à des compétences techniques permettant d'aider tous les pays. Dans le même temps, chaque année, de plus en plus de pays demandent de l'aide pour améliorer leur stratégie de développement de la statistique. En réponse, le sous-programme fournira une assistance technique et des services consultatifs ciblés à 21 États membres ayant demandé une assistance pour que les indicateurs de leurs systèmes statistiques nationaux puissent rendre compte de la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. Cette assistance consistera essentiellement à remanier les stratégies de chaque pays afin de renforcer les capacités nationales de production de données et de statistiques dans des domaines existants ou nouveaux afin de communiquer des informations sur la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063, par l'adoption de méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion des données et d'innovations technologiques, et l'intégration de systèmes d'information géospatiale et de mégadonnées en vue d'améliorer la qualité des statistiques nationales. Cela permettra de réduire la pénurie de données, en particulier dans les domaines essentiels et nouveaux du développement statistique, tels que l'énergie, la finance, la santé, l'agriculture et d'autres domaines requis pour soutenir les capacités nationales de planification du développement, et d'encourager la participation à d'importantes initiatives régionales telles que la Zone de libre-échange continentale africaine. Plus précisément, la publication de la stratégie de transformation numérique a incité les États membres à demander plus de soutien pour l'élaboration de leurs propres stratégies nationales de transformation. De ce fait, la pression est plus grande de réadapter les capacités du sous-programme afin de fournir un soutien accru aux États membres.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.148 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la production, la diffusion et l'utilisation de données, de statistiques et d'informations géospatiales crédibles aux niveaux national, régional et mondial pour élaborer des politiques et prendre des décisions fondées sur l'analyse des faits, comme devraient le montrer les 21 États membres qui produisent des données et des statistiques sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour lesquels des données et des statistiques font actuellement défaut.

Figure 23.XX

Mesure des résultats : nombre d'États membres produisant des données et des statistiques concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour lesquels des données et des statistiques font actuellement défaut



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.149 On trouvera dans le tableau 23.43 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.43

Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	4	4	4	7
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	18	18	18	18

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.44

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	563,7	1 006,9	141,4	14,0	1 148,3
Consultants	156,7	235,7	(31,1)	(13,2)	204,6
Experts	33,0	–	–	–	–
Voyages du personnel	70,7	58,0	–	–	58,0

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Services contractuels	19,6	97,1	(47,1)	(48,5)	50,0
Frais généraux de fonctionnement	8,5	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	26,2	100,0	(4,3)	(4,3)	95,7
Total	878,4	1 497,7	58,9	3,9	1 556,6

23.150 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 556 600 dollars et font apparaître une augmentation de 58 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Cette augmentation est principalement due à une hausse des autres dépenses de personnel (141 400 dollars), qui reflète les dépenses au titre de services fournis à plus d'États membres, compensée en partie par une diminution aux rubriques Consultants (31 100 dollars) et Services contractuels (47 100 dollars), qui reflète la tendance à la baisse de ces catégories.

Sous-programme 5 Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles

Projet de plan-programme pour 2021

Accroître la capacité d'innovation et d'entrepreneuriat des États membres dans le domaine des technologies émergentes

23.151 Les technologies émergentes transforment tous les aspects de la société, ouvrant de nouvelles perspectives (la numérisation des activités opérationnelles, par exemple) et créant de nouveaux problèmes (comme l'exacerbation des inégalités). On s'inquiète de plus en plus que les pays africains ne dotent pas leur population, en particulier les jeunes, des aptitudes et des compétences nécessaires pour exploiter les possibilités offertes par les technologies émergentes et les emplois futurs. Ainsi, l'Afrique représente moins de 1 % du trafic Internet mondial, des brevets liée à la technologie de la chaîne de blocs, des plateformes numériques et des services et échanges numériques, entre autres. Par ailleurs, les préoccupations suscitées par les mégadonnées, leur utilisation et leur protection, ont concerné essentiellement les données générées par l'homme. Dans un monde où règne l'internet des objets, de plus en plus de données seront générées par des objets connectés que par des personnes. Comprendre ces gros volumes de données (la météo, la santé, la sécurité, les finances, etc.) dépendra en grande partie de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique. L'intelligence artificielle et la robotique sont à la base de la quatrième révolution industrielle et ouvrent de nouvelles perspectives concernant l'offre des soins de santé, de l'assistant virtuel à la prestation de services clés.

23.152 Le sous-programme vise à renforcer la capacité des États membres à doter les jeunes des compétences en matière d'innovation et d'entrepreneuriat et des connaissances techniques requises pour exploiter les technologies nouvelles et émergentes. S'inspirant des succès du projet pilote consacré à l'ingénierie au service de la santé en Afrique, cet effort se concentrera sur le renforcement des capacités en matière d'intelligence artificielle et de robotique, la santé et les transports servant de points d'entrée. Les compétences acquises peuvent être appliquées à l'industrie manufacturière, à l'agriculture et aux transports, etc. Le projet comprend trois grands axes : a) des programmes et modules génériques visant à aider les institutions souhaitant développer rapidement des programmes d'intelligence artificielle et de robotique pour les premier et deuxième cycles universitaires ; b) des écoles internationales de design, des concours internationaux de design et des plateformes open source d'apprentissage et de recherche pour développer les compétences technologiques et entrepreneuriales des étudiants et des chercheurs (codage, impression 3D, etc.) ; et c) des réseaux

d'universités, d'entreprises, d'instituts de recherche, d'organismes de développement et de décideurs politiques, ainsi que leurs partenaires nationaux et internationaux, afin de stimuler les écosystèmes de recherche et d'innovation durables.

Situation interne et réponse

23.153 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : l'absence des compétences techniques requises pour aider le nombre de plus en plus croissant d'États membres demandant des services consultatifs techniques sur la science, la technologie et l'innovation dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la robotique. En réponse, le sous-programme lancera un projet conjoint avec l'Institut africain de développement économique et de planification sur la science, la technologie et l'innovation pour répondre aux demandes des États membres.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.154 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la capacité des États membres à exploiter les nouvelles technologies et l'innovation, comme devraient le montrer les trois universités proposant des cours d'intelligence artificielle et de robotique. Si l'augmentation du nombre d'universités proposant des cours d'intelligence artificielle et de robotique et encourageant la participation égale des jeunes femmes aux programmes scientifiques au premier cycle universitaire, et du nombre total d'étudiants inscrits est le résultat direct escompté, à terme, le but est de développer les écosystèmes de recherche et d'innovation nationaux et régionaux. En conséquence, la phase pilote devrait être suivie d'une croissance naturelle; on encouragerait l'élaboration de politiques et l'intégration d'une perspective de genre et favoriserait les partenariats ainsi que le financement d'idées innovantes.

Tableau 23.45
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	s.o.	s.o.	6 universités dans 6 pays développent des programmes et des plateformes d'apprentissage offrant l'intelligence artificielle et la robotique	Au moins 3 universités dans trois pays proposent des programmes d'intelligence artificielle et de robotique au premier cycle universitaire

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.155 On trouvera dans le tableau 23.46 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.46
Sous-programme 5 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	16	16	25	25
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	30	30	50	50

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.47

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	482,5	447,4	30,1	6,7	477,5
Consultants	91,1	361,0	(79,7)	(22,1)	281,3
Experts	0,9	–	–	–	–
Voyages du personnel	207,7	132,3	–	–	132,3
Services contractuels	33,7	48,1	–	–	48,1
Frais généraux de fonctionnement	27,0	–	–	–	–
Mobilier et matériel	–	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	286,6	644,3	–	–	644,3
Total	1 129,5	1 633,1	(49,6)	(3,0)	1 583,5

23.156 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 583 500 dollars et font apparaître une baisse de 49 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La diminution à la rubrique Consultants (79 700 dollars) est due à une moindre utilisation de consultants, compensée en partie par une augmentation au titre des autres dépenses de personnel, reflétant le nombre de personnes requis pour répondre au volume prévu de demandes des États membres.

Sous-programme 6

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

Sous-programme 9

Pauvreté, inégalités et politique sociale

Projet de plan-programme pour 2021

Des capacités politiques renforcées pour stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes, en particulier dans les zones urbaines

23.157 Le sous-programme aide les États membres à éliminer l'extrême pauvreté et à réduire les inégalités en améliorant les politiques et les stratégies relatives aux investissements sociaux et à la création d'emplois urbains productifs. La part de la population en proie à l'insécurité alimentaire extrême et à la pauvreté de revenu a diminué depuis 2002. Toutefois, malgré la croissance économique relativement élevée de la région ces dernières années, le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté, tandis que les inégalités de consommation semblent être restées globalement inchangées. Les difficultés qui ont entravé la réduction de la pauvreté et des inégalités sont notamment les suivantes : a) le manque de diversification économique ; b) la faible croissance de l'agriculture, secteur qui concentre la plupart des pauvres ; c) le peu de possibilités d'emplois productifs, en particulier pour les jeunes ; d) le déficit de capital humain ; e) les lacunes en matière d'égalité des genres et d'autonomie économique des femmes ; f) des niveaux initiaux élevés d'inégalité. En conséquence, en ce qui concerne la réalisation de l'égalité des genres et

l'autonomisation des femmes, par exemple, le rythme des progrès dans la région a été lent et de grandes disparités subsistent entre les sous-régions et au sein de celles-ci, comme le montre l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

- 23.158 Les plans des sous-programmes combinés pour 2021 prévoient des services consultatifs techniques et des ateliers pour aider les États membres à se doter de politiques et de stratégies visant à stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes, en particulier dans les milieux urbains. Ces plans répondent aux demandes directes des États membres de la Commission économique pour l'Afrique. Par exemple, les sous-programmes ont reçu, par l'intermédiaire du bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, des demandes du Bénin et du Niger pour des services consultatifs techniques et concernant leur inclusion dans le projet en cours du Compte de l'ONU pour le développement sur l'exploitation des dividendes démographiques. Par ailleurs, la CEA a reçu, par l'intermédiaire du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord, des demandes de la Mauritanie et du Soudan concernant l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes. En outre, lors d'une session du Comité du développement social, de la lutte contre la pauvreté et du genre, la Somalie a sollicité l'appui technique de la CEA afin de mieux intégrer la dimension de genre dans ses politiques nationales en s'appuyant sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique de la Commission.
- 23.159 Pour contribuer à l'élimination de l'extrême pauvreté et à la réduction des inégalités, les sous-programmes mettent actuellement la dernière main au Rapport 2019 sur l'entrepreneuriat féminin, qui porte sur le thème « Éducation et finances pour un entrepreneuriat productif » et qui est fondé sur une analyse rigoureuse des données récentes mises à la disposition de la CEA par le consortium Global Entrepreneurship Monitor et centré sur l'Égypte et l'Afrique du Sud. En partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Compte pour le développement met en œuvre un projet baptisé « Dividende démographique et problématique femmes-hommes ». L'un des principaux résultats a été l'adoption par les États membres d'un indice genre et dividende démographique permettant de suivre les progrès faits en ce qui concerne le double objectif de l'exploitation du dividende démographique et de la réalisation de l'égalité des genres.

Situation interne et réponse

- 23.160 Pour les sous-programmes, la situation était la suivante : il fallait utiliser pleinement les capacités existantes pour répondre rapidement à un nombre croissant de demandes d'appui technique des États membres. En réponse, les sous-programmes établiront ou renforceront les partenariats avec diverses institutions, notamment la Commission de l'Union africaine, les organismes des Nations Unies, les institutions gouvernementales, les organisations intergouvernementales, le secteur privé, les organisations de la société civile, les institutions bilatérales et multilatérales, les institutions financières, les instituts de recherche technique et les établissements universitaires, dont il est avéré qu'ils sont essentiels pour traiter ces enjeux.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.161 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer les politiques et les stratégies des États membres visant à éliminer l'extrême pauvreté et à réduire les inégalités en renforçant l'autonomie des femmes, des jeunes filles et des jeunes grâce à des investissements sociaux et à la création d'emplois urbains productifs, comme devrait le montrer l'élaboration par au moins deux pays de stratégies nationales sur le genre et le dividende démographique assorties de dispositions sur l'emploi et l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes.

Tableau 23.48
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Élaboration du rapport intitulé « Rapport sur l'entrepreneuriat chez les femmes : L'éducation et le financement au service d'un entrepreneuriat productif »	Élaboration de 9 supports de connaissance sur le suivi des investissements sociaux et de la protection sociale	100 décideurs politiques interrogés font état d'une augmentation de la capacité à coordonner des politiques visant à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat et les possibilités d'emploi pour les femmes et les jeunes en milieu urbain	2 pays élaborent des stratégies et des plans nationaux sur le genre et le dividende démographique assortis de dispositions sur l'emploi et l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.162 On trouvera dans le tableau 23.49 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.49
Sous-programmes 6 et 9 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	2	18	6	4
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	25	6	35	12

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.50
Ressources nécessaires, par objet de dépense
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	–	–	–	–	–
Consultants	51,2	235,7	–	–	235,7
Experts	231,1	–	–	–	–
Voyages du personnel	60,3	31,4	–	–	31,4

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Services contractuels	16,4	50,0	–	–	50,0
Frais généraux de fonctionnement	2,1	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	4,7	180,0	–	–	180,0
Total	365,8	497,1	–	–	497,1

23.163 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 497 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

23.164 Les activités dans ce secteur sont exécutées par la CESAP. En 2021, les travaux de la Commission seront guidés par la feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique qu'elle a approuvée dans sa résolution 73/9. Les activités de coopération technique seront axées sur le développement des capacités techniques et des capacités de gestion et d'organisation des États en développement et en particulier des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement qui sont membres de la CESAP. Un soutien adapté sera également apporté aux pays les moins avancés pour les aider à se préparer à sortir de la catégorie des PMA et à recenser leurs nouvelles priorités en matière d'élaboration des politiques. Sur la base des priorités définies dans les cadres de développement arrêtés aux niveaux mondial et régional, des besoins particuliers des États membres et des demandes d'appui que ceux-ci auront adressées à la Commission aux fins de la mise en œuvre de ces cadres au niveau national, une assistance technique sera fournie à ces États dans les domaines de compétence de la Commission, notamment la politique macroéconomique, la réduction de la pauvreté et le financement du développement, le commerce, l'investissement et l'innovation, les transports, le transfert de technologie, la gestion durable des ressources naturelles, le développement urbain durable, les technologies de l'information et des communications, la réduction des risques de catastrophe et la résilience, le développement social, les statistiques et l'énergie.

23.165 La CESAP assurera également la liaison et la coordination avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies afin que les activités soient menées de façon efficace et que des orientations générales et des solutions en matière de développement soient fournies de façon intégrée et cohérente au niveau national.

23.166 Les activités de renforcement des capacités porteront sur la transformation institutionnelle, l'efficacité et la viabilité des politiques, la création d'un espace et d'instances propices au dialogue, au développement des relations et aux partenariats et la gestion de ces processus, et la création et le renforcement des réseaux de partage du savoir, notamment grâce à la coopération Sud-Sud.

Sous-programme 1 Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de la capacité des États membres à définir et à mettre en œuvre des politiques visant à transformer leurs économies d'une manière conforme aux ambitions du Programme de développement durable à l'horizon 2030

- 23.167 Les pays d'Asie et du Pacifique ont un énorme potentiel d'amélioration de leurs capacités d'utiliser des démarches innovantes pour stimuler le financement de la lutte contre les changements climatiques et combler le fossé des connaissances au sein des pays et entre eux. Il convient notamment de tirer parti des possibilités du monde numérique pour mettre au point des solutions et des instruments de financement écologiques et innovants qui permettent des projets et des investissements écologiques et durables. On peut s'appuyer par exemple sur la titrisation de créances, la technologie de la chaîne de blocs et d'autres techniques de finance numérique de pointe pour créer des économies autonomes, inclusives, durables et numériques. En retour, cela renforcera les capacités des États membres de la CESAP et des États membres associés à déployer et à exploiter les avantages de divers instruments pour promouvoir les investissements verts et les projets résilients aux changements climatiques, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et au Plan d'action du Secrétaire général pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 23.168 La CESAP cherchera à renforcer la capacité des États et des autorités de régulation tout en collaborant avec les secteurs financiers de certains pays afin d'élaborer des politiques et des lignes directrices qui favorisent l'utilisation du financement numérique et encouragent les investissements du secteur privé dans des projets d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci. Les activités de renforcement des capacités comprendront : a) des ateliers régionaux d'échange des données d'expérience et des bonnes pratiques concernant les conditions institutionnelles propres à appuyer les stratégies numériques de financement vert ; b) des ateliers nationaux et des activités de consultation des parties prenantes au sujet des mécanismes numériques innovants de financement de l'action climatique, rassemblant des représentantes et représentants des pouvoirs publics, des institutions financières, du secteur privé et des entreprises technologiques dans les pays choisis.

Situation interne et réponse

- 23.169 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de dépasser les politiques économiques et financières traditionnelles pour les mettre en phase avec les besoins des économies en transformation et d'adapter la technologie numérique en finançant des investissements durables et résilients aux changements climatiques, conformément aux ambitions du Programme 2030. Au cours de cette transformation, il faudra nécessairement faire de nouveaux arbitrages qui devront être analysés avant que les politiques puissent être mises en œuvre. De même, il faudra revoir l'architecture du système financier, y compris les règles et réglementations, pour tenir compte du développement des stratégies numériques de financement vert.
- 23.170 En conséquence, le sous-programme élargira la portée de l'assistance technique fournie aux États membres afin d'élaborer des produits et des services pertinents qui peuvent faciliter et promouvoir la transformation des économies pour réaliser les ambitions du Programme 2030. Outre les politiques économiques et les stratégies de financement actuelles, il faut impulser la création d'un nouveau système financier qui puisse améliorer l'efficacité, la liquidité et l'accessibilité des services financiers, tout en offrant aux acteurs traditionnels la possibilité de participer à cette stratégie innovante.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.171 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la capacité des États membres à définir et à mettre en œuvre des politiques tenant compte de la finance numérique pour les investissements verts, comme devrait le montrer le fait que les États membres définissent, formulent et mettent en œuvre des politiques conformes au programme d'action d'Addis-Abeba afin de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La CESAP entend adopter cette démarche innovante pour accélérer le financement d'un développement durable et inclusif en promouvant et en facilitant un meilleur accès au financement grâce à la nouvelle technologie financière.

Tableau 23.51
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	s.o.	Amélioration des connaissances des États membres et de leur capacité à mettre en œuvre des politiques à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international, mesurée par le pourcentage de participants aux projets du sous-programme ayant déclaré avoir amélioré leurs connaissances et compétences en la matière (objectif de 85 %)	Amélioration de la capacité des États membres et des parties prenantes à renforcer les moyens financiers pour la transition vers des économies durables et inclusives, notamment par le développement des marchés obligataires et des marchés de capitaux, telle que mesurée par le pourcentage de participants interrogés qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et compétences en la matière (objectif de 85 %)	Amélioration de la capacité des États membres et des parties prenantes à renforcer les moyens financiers pour la transition vers des économies durables et inclusives, notamment par le développement du financement de l'action climatique et des marchés de capitaux, telle que mesurée par le pourcentage de participants interrogés qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et compétences en la matière (objectif de 85 %)

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.172 On trouvera dans le tableau 23.52 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.52

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	4	4	4	2
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	13	15	12	6 ^a
C. Services consultatifs				

^a Conformément aux modifications apportées au projet de budget-programme de la CESAP pour 2021, les travaux menés par la CESAP avec les pays en situation particulière seront regroupés à l'échelle de l'organisation et ne relèveront donc pas d'un seul sous-programme, ce qui entraînera une réduction du nombre de jours de séminaires, d'ateliers et de formations organisés au titre du sous-programme 1.

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.53

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Consultants	72,7	51,2	17,5	34,2	68,7
Voyages du personnel	32,8	30,6	10,7	35,0	41,3
Services contractuels	13,2	4,2	1,3	31,0	5,5
Frais généraux de fonctionnement	16,3	18,2	3,8	20,9	22,0
Bourses, subventions et contributions	135,2	113,6	23,9	21,0	137,5
Total	270,2	217,8	57,2	26,3	275,0

23.173 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 275 000 dollars et font apparaître une augmentation de 57 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite augmentation (dont des hausses de 17 500 dollars pour les consultants, 10 700 dollars pour les voyages, 1 300 dollars pour les services contractuels, 3 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et 23 900 dollars pour les bourses, subventions et contributions) tient principalement aux ressources fournies pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d'un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires.

Sous-programme 2 Commerce, investissement et innovation

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de la capacité d'élaboration des politiques en matière de commerce, d'investissement et d'innovation pour le développement durable des pays les moins avancés

- 23.174 En 2021, le sous-programme poursuivra les efforts menés pour renforcer la capacité des États membres à concevoir, adapter et appliquer des politiques en matière de commerce, d'investissement, de technologie, d'innovation et de développement des entreprises qui favorisent le développement durable, en particulier dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, y compris ceux qui sont en voie de retrait de la liste des pays les moins avancés. Combinant travaux d'analyse et renforcement des capacités, le sous-programme vise à fournir aux États membres un appui solide à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits, en offrant la formation et le soutien techniques nécessaires à la mise en œuvre de politiques efficaces, en établissant un consensus régional sur ces questions et en facilitant la mise en place de plateformes appropriées pour le partage des connaissances sur les expériences et les réformes politiques connexes. Il s'efforcera d'utiliser des outils innovants et des bases de données en ligne telles que l'Outil d'information et d'aide à la négociation commerciale et la base de données sur les coûts du commerce, pour orienter l'élaboration des politiques tout en augmentant l'incidence, l'effet multiplicateur et la pérennité des efforts de renforcement des capacités.

Situation interne et réponse

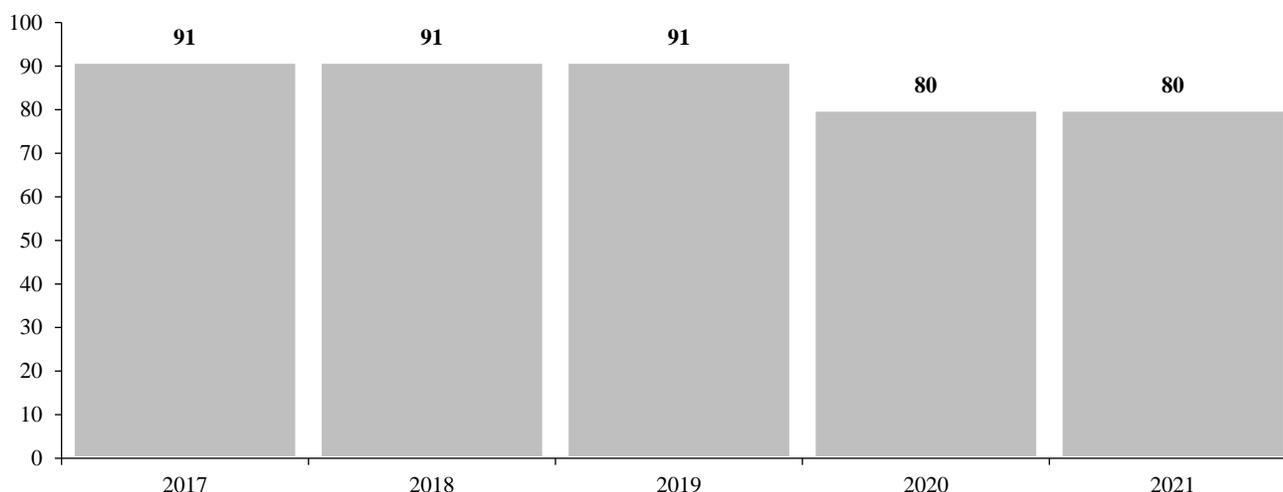
- 23.175 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de mener en temps opportun des activités de haute qualité, d'apporter un soutien adapté et plus efficace aux parties nationales et d'étendre la portée de son expertise disponible, compte tenu de ses ressources limitées. En conséquence, le sous-programme se concentrera sur la mise au point d'outils – tels que l'Outil d'information et d'aide à la négociation commerciale – qui peuvent être accessibles en ligne et toucher un plus grand nombre de décideurs politiques, ce qui pourrait avoir un effet multiplicateur sur les efforts de renforcement des capacités.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.176 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre des politiques et des programmes qui exploitent plus efficacement le potentiel du commerce, de l'investissement, de l'innovation, de la technologie et du développement des entreprises pour le développement durable et l'intégration régionale en Asie et dans le Pacifique, comme le montreront l'amélioration et le renforcement de la capacité des États membres à faire progresser le commerce, l'investissement, l'innovation, la technologie et le développement des entreprises pour le développement durable, comme l'ont indiqué les participants aux ateliers de renforcement des capacités et aux activités connexes, qui ont déclaré que ces activités les ont sensibilisés davantage à la conception et à la mise en œuvre de politiques appropriées et ont renforcé leurs capacités en la matière.

Figure 23.XXI

Mesure des résultats : pourcentage de participants aux activités de renforcement des capacités qui déclarent que leur capacité de faire progresser le commerce, l'investissement, la technologie, l'innovation et le développement des entreprises a augmenté



Produits

23.177 On trouvera dans le tableau 23.54 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.54

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	2	7	1	4
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	18	29	18	20
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.55

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Consultants	60,4	51,2	17,5	34,2	68,7
Voyages du personnel	18,9	30,6	10,7	35,0	41,3
Services contractuels	(1,2)	4,2	1,3	31,0	5,5

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Frais généraux de fonctionnement	12,7	18,2	3,8	20,9	22,0
Bourses, subventions et contributions	198,4	113,6	23,9	21,0	137,5
Total	289,2	217,8	57,2	26,3	275,0

- 23.178 Les ressources qu’il est proposé d’inscrire au budget ordinaire pour 2021 s’élèvent à 275 000 dollars et font apparaître une augmentation de 57 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite augmentation (dont des hausses de 17 500 dollars pour les consultants et les experts, 10 700 dollars pour les voyages, 1 300 dollars pour les services contractuels, 3 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et 23 900 dollars pour les bourses, subventions et contributions) tient principalement aux ressources fournies pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d’un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l’appui à la mise en œuvre, au suivi et à l’examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires.

Sous-programme 3 **Transports**

Projet de plan-programme pour 2021

Amélioration de la durabilité du secteur des transports en Asie et dans le Pacifique

- 23.179 Le sous-programme a fourni une assistance technique et une aide au renforcement des capacités des États membres afin d’assurer, de façon durable, la connectivité des transports, la logistique et la mobilité dans la région Asie-Pacifique.
- 23.180 Dans ce contexte, en 2019, le sous-programme a mené des activités de renforcement des capacités, notamment huit ateliers et réunions qui ont rassemblé plus de 200 décideurs politiques de 26 pays, afin d’améliorer leurs capacités techniques dans les domaines suivants : application de l’Accord intergouvernemental sur le transport routier international le long du Réseau routier asiatique, mise en œuvre du cadre de la CESAP sur le développement des ports secs, connectivité opérationnelle des transports, application des nouvelles technologies dans la facilitation des transports, durabilité de la mobilité urbaine et mise en œuvre de transports intelligents aux fins de l’atténuation des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports.

Situation interne et réponse

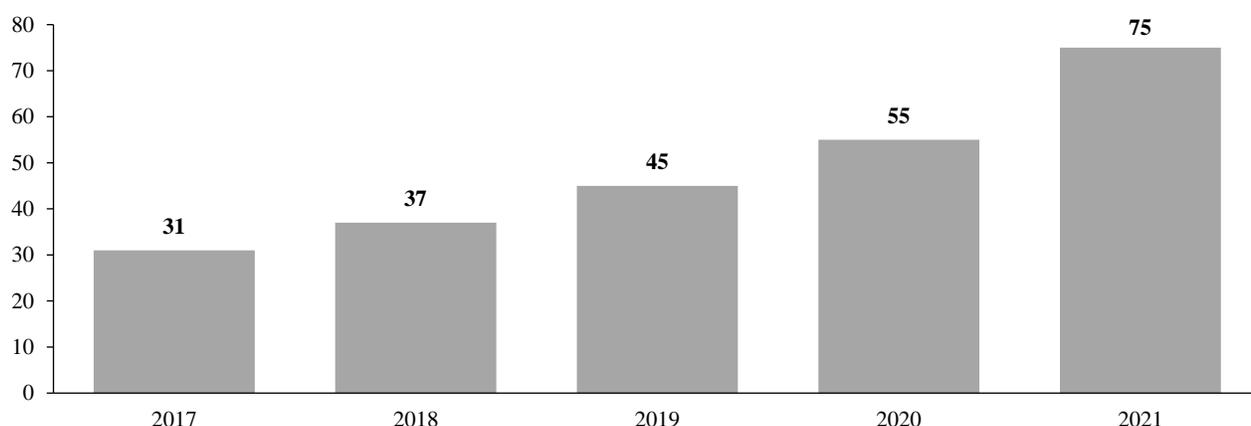
- 23.181 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : comme il répondait aux demandes d’aide au renforcement des capacités de divers pays en 2019, l’urgence et l’ampleur des défis liés à la durabilité du secteur des transports dans la région Asie-Pacifique, tels que la décarbonation, l’adaptation écologique aux changements climatiques et la résilience des transports, imposaient de placer la question de la durabilité au cœur des politiques de transport et de la coopération régionale. En réponse, le sous-programme redoublera d’efforts pour réaliser des activités de renforcement des capacités axées sur la durabilité du secteur des transports et s’attachera à mieux faire comprendre aux décideurs politiques l’importance de la prise en compte de la notion de durabilité dans la formulation et l’application des politiques nationales de transport. Le sous-programme prévoit d’aider les États membres à définir leurs besoins prioritaires respectifs, à tracer les orientations futures en tenant compte des divers aspects du transport durable et inclusif et à prendre en considération ces priorités dans la phase II (2022-2026) du Programme d’action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.182 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la connectivité régionale dans le domaine des transports durables, comme devrait le montrer le pourcentage accru de bénéficiaires recevant une aide au renforcement des capacités axée sur la durabilité du secteur des transports et les besoins prioritaires des pays en matière de développement des transports durables. Les besoins prioritaires seront pris en considération dans la phase II (2022-2026) du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique, qui définit les orientations stratégiques de la région pour les cinq prochaines années, permettant ainsi au secrétariat de fournir efficacement l'assistance technique nécessaire aux États membres pour les aider à progresser vers une connectivité régionale durable des transports.

Figure 23.XXII

Mesure des résultats : pourcentage de bénéficiaires recevant une aide au renforcement des capacités sur des sujets liés au développement durable des transports



Produits

23.183 On trouvera dans le tableau 23.56 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.56

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	2	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	18	14	18	18
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.57

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Consultants	65,0	51,2	17,5	34,2	68,7
Voyages du personnel	28,5	30,6	10,7	35,0	41,3
Services contractuels	11,7	4,2	1,3	31,0	5,5
Frais généraux de fonctionnement	10,0	18,2	3,8	20,9	22,0
Bourses, subventions et contributions	97,2	113,6	23,9	21,0	137,5
Total	212,4	217,8	57,2	26,3	275,0

23.184 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 275 000 dollars et font apparaître une augmentation de 57 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite augmentation (dont des hausses de 17 500 dollars pour les consultants, 10 700 dollars pour les voyages, 1 300 dollars pour les services contractuels, 3 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et 23 900 dollars pour les bourses, subventions et contributions) tient principalement aux ressources fournies pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d'un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires.

Sous-programme 4 Environnement et développement

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités pour répondre aux principales préoccupations environnementales dans certains domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique

23.185 Lors des dernières sessions de la Commission, les États membres ont demandé au secrétariat d'appuyer le renforcement des capacités et d'améliorer les interactions au niveau régional en mettant l'accent sur l'aide à apporter aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral pour qu'ils s'adaptent aux effets néfastes des changements climatiques et aux risques de catastrophes naturelles qui y sont liés, notamment en contribuant à accélérer les réformes institutionnelles. Par ailleurs, à la soixante-quinzième session de la Commission, les États membres ont adopté une résolution sur le renforcement de la coopération régionale pour lutter contre les problèmes de pollution atmosphérique en Asie et dans le Pacifique. Le sous-programme continuera donc de concourir au renforcement des capacités en vue de répondre aux principales préoccupations environnementales, qui concernent notamment les incidences de l'urbanisation sur l'environnement, les problèmes liés à la présence de plastique dans les mers, les changements climatiques, la pollution atmosphérique, la biodiversité et les ressources naturelles. Pour que les futures villes de la région Asie-Pacifique soient inclusives et durables, il faudra renforcer les capacités des maires et des responsables locaux et leur proposer une assistance continue. Les stratégies visant à accélérer la gestion des déchets et la lutte contre les changements climatiques et la pollution seront pleinement intégrées à l'action des gouvernements nationaux et des autorités locales. Un appui sera accordé à

la mise en œuvre des mesures relatives aux objectifs de biodiversité et des engagements en matière de santé des océans, qui seront pris à la suite de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et de la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 (reportées en raison de la pandémie de COVID-19, ces deux conférences pourraient encore avoir lieu en 2020, sous réserve de la décision finale de l'Assemblée générale et des organes concernés).

Situation interne et réponse

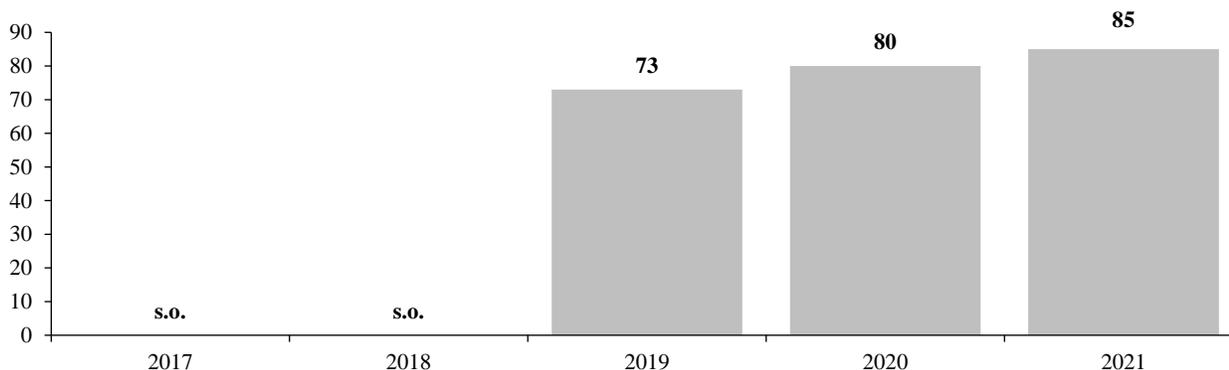
23.186 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de répondre, en temps utile, à diverses demandes couvrant un large éventail de domaines et de fournir un appui adapté et plus efficace aux homologues nationaux, en faisant appel aux compétences techniques disponibles pour accélérer les progrès dans l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En réponse, le sous-programme intensifiera sa collaboration avec les parties prenantes et exploitera les supports de connaissance et les partenariats existants pour créer des synergies et des complémentarités qui satisferont mieux les besoins des États membres.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.187 Le travail qui sera effectué devrait permettre de réduire les effets négatifs de la croissance sur le milieu naturel et d'améliorer le bien-être des personnes, comme devrait le montrer l'augmentation du nombre de participants et l'élargissement de l'éventail de parties prenantes aux mécanismes de coordination, nouveaux ou renforcés, en vue de l'exécution du Programme 2030, ainsi que le nombre d'initiatives prises à l'échelon national et au niveau des villes pour associer davantage les parties prenantes à la réalisation des objectifs environnementaux.

Figure 23.XXIII

Mesure des résultats : nombre annuel de participants aux activités de renforcement des capacités, organisées en vue d'aider les villes à rendre compte de leurs progrès et de leurs difficultés dans la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'examens locaux volontaires



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.188 On trouvera dans le tableau 23.58 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.58

Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	3	5	2	3
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	16	50^a	16	25
C. Services consultatifs				

^a Dans le projet de plan-programme pour 2019, il était prévu de consacrer 16 jours à des séminaires, ateliers ou activités de formation au titre du sous-programme. Lors de l'exécution du programme de travail, l'une des manifestations a duré 12 jours, soit nettement plus que la moyenne. Au total, 50 jours de formation ont été dispensés au titre du sous-programme.

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.59

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel	0,3	151,5	(151,5)	(100)	–
Consultants	144,8	181,8	(113,1)	(62)	68,7
Experts	0,6	–	–	–	–
Voyages du personnel	98,2	125,1	(83,8)	(67)	41,3
Services contractuels	34,3	12,0	(6,5)	(54)	5,5
Frais généraux de fonctionnement	57,7	50,5	(28,5)	(56)	22,0
Fournitures et accessoires	0,1	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	229,3	404,0	(266,5)	(66)	137,5
Total	565,3	924,9	(649,9)	(54)	275,0

23.189 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 275 000 dollars et font apparaître une diminution de 649 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite diminution (dont des baisses de 151 500 dollars pour les autres dépenses de personnel, de 113 100 dollars pour les consultants et les experts, de 83 800 dollars pour les voyages du personnel, de 6 500 dollars pour les services contractuels, de 28 500 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et de 266 500 dollars pour les bourses, subventions et contributions) tient principalement à une nouvelle répartition des ressources prévues au titre de l'ensemble des sous-programmes pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d'un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires. Ces ressources, dont celles prévues pour le mécanisme d'intervention rapide, ont été comptabilisées au titre de ce sous-programme en 2020 et les années précédentes.

**Sous-programme 5
Technologies numériques, et réduction et gestion des risques de catastrophe**

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de la coordination régionale des politiques aux fins d'un développement tenant compte des risques et résilient face aux changements climatiques

- 23.190 Les travaux menés dans le cadre de ce sous-programme visent à mettre en service le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, dont les domaines d'activité sont les suivants : a) dispositif d'alerte rapide multirisque ; b) données et statistiques ; c) innovations et applications technologiques ; d) enrichissement des connaissances pour améliorer les politiques.
- 23.191 En réponse aux demandes exprimées par les États membres lors de la sixième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe, le sous-programme s'attachera également à : a) promouvoir l'inclusion et l'autonomisation des populations à risque dans les zones particulièrement exposées aux catastrophes ; b) tirer parti des réseaux de partenariats multiniveaux existants pour faire jouer la coopération régionale en cas de catastrophe à évolution lente ou d'inondation ; c) promouvoir des solutions en recourant à des applications technologiques novatrices. En 2021, les efforts déployés au titre du sous-programme viseront en priorité à élaborer de nouveaux outils et démarches en vue de traiter les problématiques sous-régionales spécifiques définies dans le rapport de 2019 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique (*Asia-Pacific Disaster Report 2019*), à savoir : a) les inondations transfrontalières en Asie du Sud ; b) les sécheresses en Asie du Sud-Est ; c) la mise en place d'infrastructures résistantes aux changements climatiques en Asie du Nord et en Asie centrale ; d) la résilience climatique dans le Pacifique.

Situation interne et réponse

- 23.192 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : trop peu d'efforts étaient consentis pour appuyer la conception de mécanismes de coopération régionale aux fins de l'atténuation des effets des catastrophes à évolution lente et de la prévision des crues transfrontalières, ainsi que de l'alerte rapide dans les bassins hydrographiques critiques de la région. Cette situation s'expliquait essentiellement par l'absence de travaux analytiques permettant de quantifier les coûts et les avantages de la coopération régionale et d'évaluer l'intérêt des innovations en matière de technologie et de modélisation. En réponse, le sous-programme se concentrera sur les besoins non satisfaits liés à l'atténuation des effets des catastrophes à évolution lente et à la prévision des crues, en mettant en service le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.193 Le travail qui sera effectué devrait permettre de favoriser les technologies numériques, les applications des techniques spatiales et la réduction et la gestion des risques de catastrophe aux fins du développement résilient et durable en Asie et dans le Pacifique, grâce à la coopération régionale et la mise en commun de pratiques exemplaires, comme devrait le montrer l'adhésion des pays à de nouvelles initiatives dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, telles que des mécanismes, projets et programmes de coopération régionale dans les domaines d'activité relevant du sous-programme.

Tableau 23.60
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Les pays ont jugé que le Réseau Asie-Pacifique pour la	Les pays ont été consultés au sujet du plan de mise en	Les pays ont appuyé la mise en service du réseau Asie-	Les pays participent à des réunions et à des ateliers en vue de	Les pays rejoignent d'autres initiatives dans le cadre du

Titre V Coopération régionale pour le développement

2017	2018	2019	2020	2021
résilience aux catastrophes était un moyen de promouvoir une mise en œuvre plus cohérente des cadres de développement mondiaux	service du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes	Pacifique de résilience aux catastrophes, y compris en donnant la priorité aux interventions face aux inondations et aux sécheresses	contribuer à une autre initiative de coopération régionale dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes	Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes

Produits

23.194 On trouvera dans le tableau 23.61 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.61

Sous-programme 5 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	2	7	2	3
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	18	25	18	18
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.62

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	184,3	–	–	–	–
Consultants	83,2	51,2	17,5	34,2	68,7
Voyages du personnel	38,7	30,6	10,7	35,0	41,3
Services contractuels	63,3	4,2	1,3	31,0	5,5
Frais généraux de fonctionnement	25,9	18,2	3,8	20,9	22,0
Bourses, subventions et contributions	163,4	113,6	23,9	21,0	137,5
Total	558,8	217,8	57,2	26,3	275,0

23.195 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 275 000 dollars et font apparaître une augmentation de 57 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite augmentation (dont des hausses de 17 500 dollars pour les consultants et les experts, de 10 700

dollars pour les voyages du personnel, de 1 300 dollars pour les services contractuels, de 3 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et de 23 900 dollars pour les bourses, subventions et contributions) tient principalement aux ressources fournies pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d'un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires.

Sous-programme 6 Développement social

Projet de plan-programme pour 2021

Mise en œuvre effective de politiques de protection des droits des personnes handicapées

- 23.196 Mis sur pied en 2019 et maintenu en 2020 et 2021, ce sous-programme est axé sur le renforcement des capacités des États membres de la CESAP, afin de les aider à élaborer et à mettre en œuvre des politiques nationales plus efficaces pour renforcer l'autonomie et protéger les droits des groupes vulnérables, notamment les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées.
- 23.197 À cette fin, le secrétariat entreprend une série d'activités de renforcement des capacités dans le cadre d'ateliers, de séances de formation et de missions consultatives. Un certain nombre d'outils ont été mis au point pour déterminer quelles sont les populations les plus marginalisées et pour aider les pays à évaluer les progrès accomplis à l'aune des cadres régionaux et mondiaux, notamment la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique, ainsi que le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

Situation interne et réponse

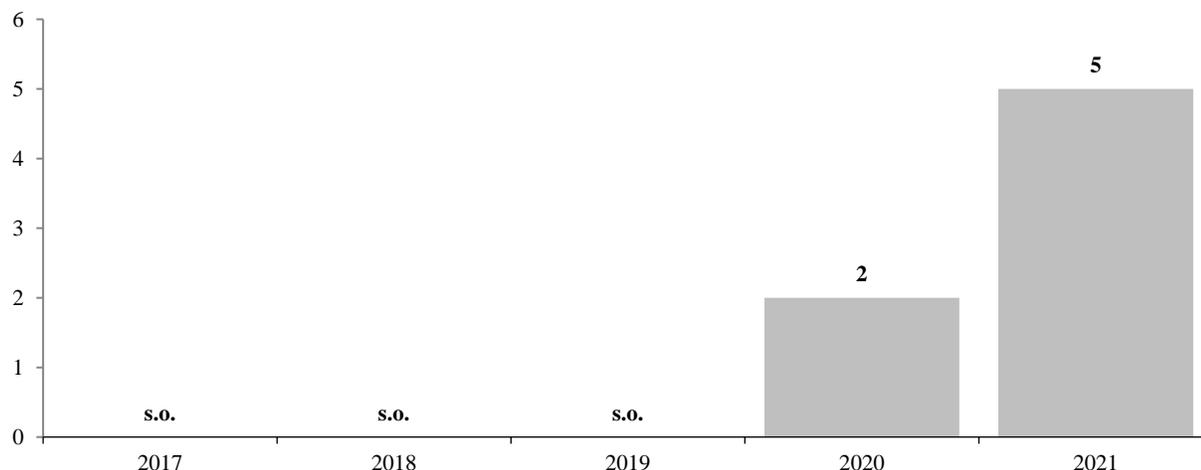
- 23.198 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il était difficile d'avoir accès à des données de qualité, désagrégées et à jour, sur un certain nombre de domaines couverts par la Stratégie d'Incheon. En outre, comme la définition, la classification et l'évaluation du handicap varient d'un pays à l'autre, une grande partie des données sur ce sujet ne sont pas comparables dans la région Asie-Pacifique. En réponse, le sous-programme élaborera un plan d'action en vue de renforcer les capacités des États membres d'évaluer les progrès accomplis à l'aune d'une série d'objectifs, de cibles et d'indicateurs concernant les personnes handicapées. Ce plan d'action permettra de renforcer les capacités nationales aux fins de la mise en œuvre, du suivi et du réexamen des politiques et programmes liés à la Stratégie d'Incheon, ainsi qu'à la Déclaration de Beijing et au Plan d'action pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon. Il aidera également les États membres à faire rapport des progrès accomplis à la fin de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés, en 2022.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.199 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la capacité des États membres d'œuvrer en faveur de sociétés inclusives et équitables, qui protègent et autonomisent chaque individu et ne laissent personne de côté en Asie et dans le Pacifique, comme devrait le montrer la capacité accrue de cinq pays de mettre en œuvre des politiques et de faire rapport sur l'ensemble des objectifs de la Stratégie d'Incheon.

Figure 23.XXIV

Mesure des résultats : nombre de pays faisant preuve d'une capacité accrue de mettre en œuvre des politiques et de faire rapport sur l'ensemble des objectifs de la Stratégie d'Incheon



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.200 On trouvera dans le tableau 23.63 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.63

Sous-programme 6 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	2	2	2	2
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	9	16	9	9
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.64

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Consultants	64,3	51,2	17,5	34,2	68,7

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Voyages du personnel	28,5	30,6	10,7	35,0	41,3
Services contractuels	15,6	4,2	1,3	31,0	5,5
Frais généraux de fonctionnement	5,7	18,2	3,8	20,9	22,0
Bourses, subventions et contributions	91,7	113,6	23,9	21,0	137,5
Total	205,8	217,8	57,2	26,3	275,0

- 23.201 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 275 000 dollars et font apparaître une augmentation de 57 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite augmentation (dont des hausses de 17 500 dollars pour les consultants, de 10 700 dollars pour les voyages du personnel, de 1 300 dollars pour les services contractuels, de 3 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et de 23 900 dollars pour les bourses, subventions et contributions) tient principalement aux ressources fournies pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d'un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires.

Sous-programme 7 Statistiques

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des systèmes statistiques nationaux dans la région

- 23.202 Dans l'optique d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données et de statistiques officielles de qualité à l'appui du développement durable, le sous-programme est axé sur le renforcement des systèmes statistiques nationaux en Asie et dans le Pacifique. À cet égard, en 2015, lors de sa quatrième session, le Comité de statistique a formulé une vision et un cadre d'action collectifs pour la région. En 2018, la communauté statistique de la région Asie-Pacifique s'est mobilisée et a adopté une démarche à l'échelle de l'ensemble des pouvoirs publics, définie dans la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », afin de renforcer les systèmes statistiques nationaux de la région. Lors de sa soixante-quinzième session, la Commission a approuvé la Déclaration dans sa résolution [75/9](#).
- 23.203 En vue d'appuyer la transformation des systèmes statistiques nationaux dans la région, la CESAP dispose notamment, depuis février 2019, d'un conseiller régional pour les statistiques officielles aux fins de l'exécution du Programme 2030. En consultation avec les équipes de pays des Nations Unies, le conseiller fournit une assistance aux États membres de la CESAP, notamment le Bangladesh, le Brunéi Darussalam, la République populaire démocratique de Corée, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Thaïlande, dans le domaine des données et des statistiques concernant les objectifs de développement durable.

Situation interne et réponse

- 23.204 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de favoriser l'amélioration du fonctionnement des systèmes statistiques nationaux, de sorte qu'ils soient exploités à l'échelle de l'ensemble des pouvoirs publics. En conséquence, le sous-programme s'attachera à collaborer étroitement avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies aux fins du renforcement institutionnel des systèmes statistiques nationaux. Il épaulera les statisticiens en chef des pays dans leur rôle de coordonnateurs des systèmes statistiques nationaux, en développant et en

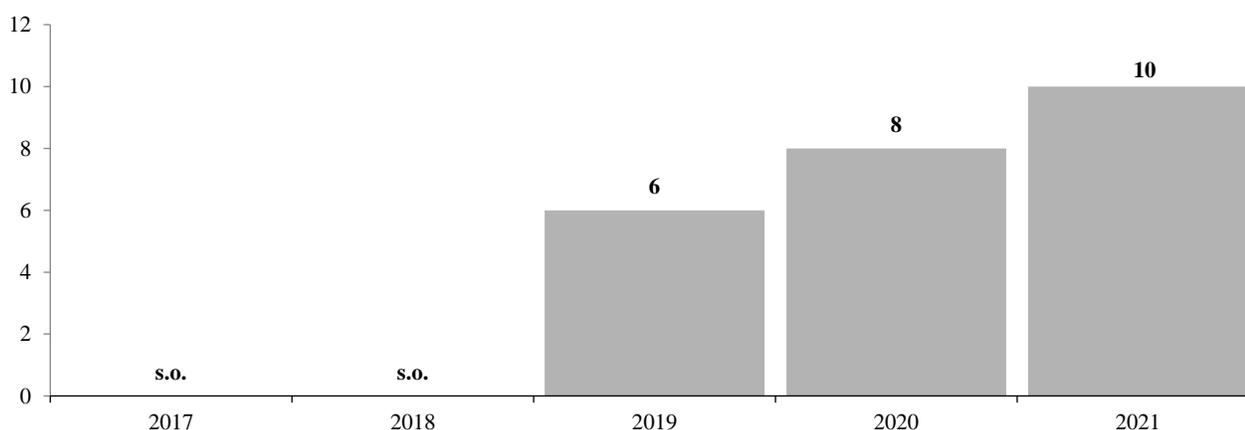
mettant à profit les connaissances et les acquis régionaux, en partageant des solutions et proposant aux partenaires de développement les compétences techniques et l'expérience nécessaires pour atteindre les résultats souhaités.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.205 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données et de statistiques officielles de qualité à l'appui du développement durable en Asie et dans le Pacifique, comme devrait le montrer la fourniture de services consultatifs à 10 États membres aux fins du renforcement des systèmes statistiques nationaux, dans l'optique de la mise en œuvre du Programme 2030 et de la réalisation des objectifs de développement durable.

Figure 23.XXV

Mesure des résultats : nombre d'États membres de la région bénéficiant de services consultatifs dans le domaine des statistiques officielles aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.206 On trouvera dans le tableau 23.65 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.65

Sous-programme 7 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	3	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	12	15	12	12
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.66

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	328,6	556,0	(6,0)	(1,1)	550,0
Consultants	134,6	51,2	17,5	(34,2)	68,7
Experts	6,5	–	–	–	–
Voyages du personnel	34,7	30,6	10,7	35,0	41,3
Services contractuels	0,8	4,2	1,3	31,0	5,5
Frais généraux de fonctionnement	0,0	18,2	3,8	20,9	22,0
Fournitures et accessoires	0,4	–	–	–	–
Mobilier et matériel	1,7	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	85,4	113,6	23,9	21,0	137,5
Total	592,7	773,8	51,2	6,6	825,0

23.207 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 825 000 dollars et font apparaître une augmentation de 51 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite augmentation (dont des hausses de 17 500 dollars pour les consultants, de 10 700 dollars pour les voyages du personnel, de 1 300 dollars pour les services contractuels, de 3 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et de 23 900 dollars pour les bourses, subventions et contributions, en partie compensées par une diminution de 6 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel) tient principalement aux ressources fournies pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d'un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires.

Sous-programme 8**Activités sous-régionales de développement****Composante 1****Activités sous-régionales de développement dans le Pacifique****Projet de plan-programme pour 2021****La comptabilité des océans à l'appui d'une gestion durable des océans**

23.208 La Commission a choisi la gestion durable des océans pour son thème de 2020. Pour contribuer à approfondir la coopération et l'intégration régionales aux fins de la gestion durable des océans, la composante fournira un appui à la comptabilité des océans à l'aide du Système de comptabilité économique et environnementale et des normes de données définies dans le cadre du Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan, ce qui devrait permettre d'améliorer la disponibilité des données et donc l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits dans le domaine de la gestion des océans.

23.209 Bien que des informations sur l’océan et ses ressources soient disponibles, les États membres du Pacifique ont très peu les moyens d’y accéder et d’en tenir compte dans leurs décisions, malgré leur énorme besoin; par ailleurs, les informations sont fragmentées entre de nombreuses institutions aux niveaux national, régional et international. Il n’existe pas de méthode standard permettant d’intégrer des données océanographiques diverses ni de forum au niveau régional pour l’échange d’informations et de meilleures pratiques concernant les statistiques, la planification et les politiques maritimes intégrées.

Situation interne et réponse

23.210 Pour la composante, la situation était la suivante : renforcer sa coordination avec les partenaires en vue d’une approche plus intégrée tirant parti des synergies et des complémentarités entre les différentes parties prenantes. Les statistiques sur l’environnement sont en général insuffisantes et leur diffusion tant au niveau national que sous-régional est limitée. En réponse, la composante cherchera à resserrer sa collaboration avec les organisations sous-régionales intervenant dans le domaine des océans, telles que la Communauté du Pacifique (données, pêche et transport maritime) et le secrétariat du Programme régional océanien de l’environnement (données sur l’environnement, pollution marine, y compris les plastiques), notamment par une participation étroite aux activités sous-régionales et nationales. Elle collaborera également avec le Partenariat mondial pour la comptabilité de l’océan et la Division de statistique de la CESAP afin de mobiliser les compétences techniques et les ressources.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l’objectif et mesure des résultats

23.211 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la coopération et l’intégration régionales et sous-régionales en vue d’une gestion durable des océans, ce que devrait montrer un écosystème intégré de données océaniques dans le Pacifique reliant les travaux de la CESAP sur le Système de comptabilité économique et environnementale à ceux des organisations sous-régionales (la Communauté du Pacifique et le secrétariat du Programme régional océanien de l’environnement) sur les données océaniques et environnementales. Les membres tireraient parti d’une meilleure compréhension des données océanographiques intégrées et de leur exploitation grâce au partage d’informations et d’expériences.

Tableau 23.67
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Publication par Samoa de la deuxième série des comptes de l’eau	Création dans 4 pays du Pacifique [Fidji, Micronésie (États fédérés de), Palau et Samoa] de comptes conformément au	Établissement du Partenariat mondial pour la comptabilité de l’océan.	Élargissement et achèvement de l’étude pilote à Samoa. Appui à la mise au point de directives sur la comptabilité des océans par	Poursuite de la production dans certains pays d’un choix de données océanographiques et environnementales utilisant le cadre du
Programmes de formation en ligne sur le Système de comptabilité économique et environnementale	Système de comptabilité économique et environnementale et évaluations diagnostiques de l’état de préparation au Système de comptabilité économique et environnementale	Lancement à Samoa d’une étude pilote sur un aspect précis de la comptabilité des océans	l’intermédiaire du Partenariat mondial pour la comptabilité de l’océan. Bilan des initiatives à l’appui des données océanographiques	Système de comptabilité économique et environnementale. Application dans au moins un pays des directives sur la comptabilité des océans

2017	2018	2019	2020	2021
------	------	------	------	------

menées dans 5 pays du Pacifique (Fidji, Micronésie (États fédérés de), Palau, Samoa et Vanuatu)

Produits

23.212 On trouvera dans le tableau 23.68 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.68

Composante 1 (sous-programme 8) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	–	–	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	7	3	1	2
C. Services consultatifs				

Composante 2

Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcer la capacité des pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est d'utiliser la science, la technologie et l'innovation pour créer des sociétés inclusives et résilientes

23.213 Pour contribuer à approfondir la coopération et l'intégration régionales afin de tirer parti des atouts de la sous-région dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation au service de sociétés inclusives et résilientes, la composante facilitera la coopération sous-régionale au service de la science, de la technologie et de l'innovation et aidera les parties prenantes à élaborer des politiques et des programmes destinés à promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion dans le domaine des technologies, dans le contexte de sociétés vieillissantes et de la résilience face aux catastrophes. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : améliorer le partage des connaissances et tirer parti de la science, de la technologie et de l'innovation pour construire des sociétés inclusives et résilientes dans la sous-région.

23.214 Parmi les résultats déjà obtenus, citons le renforcement des capacités en matière de politiques scientifiques, technologiques et d'innovation et le partage des connaissances sur la technologie dans le contexte du vieillissement ainsi que l'amélioration de la surveillance des sécheresses en Mongolie, qui a servi de modèle pour une application plus large dans d'autres États membres, avec le soutien de la CESAP.

Situation interne et réponse

- 23.215 Pour la composante, la situation était la suivante: adapter ses activités pour répondre aux attentes des différents groupes cibles ayant des besoins variés dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement durable et en matière d'utilisation des technologies de pointe. En réponse, la composante tiendra mieux compte de la situation dans les pays cibles et, si nécessaire, procèdera à un renforcement des capacités au cas par cas.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.216 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la coopération et l'intégration régionales aux fins du développement durable, conformément aux priorités sous-régionales de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, notamment en ce qui concerne la connectivité, la résilience et la viabilité environnementale, et à tirer profit de l'innovation au service de sociétés inclusives et résilientes. Cela se manifesterait par le renforcement des capacités de coopération des États membres pour l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation au service de sociétés inclusives et résilientes, notamment la publication conjointe de produits axés sur le savoir et de résultats d'enquêtes à ce sujet.

Tableau 23.69
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Lancement : a) du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur la politique de la science, de la technologie et de l'innovation ; b) d'études sur les politiques de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement durable en Chine, au Japon et en République de Corée	Réunion du groupe d'experts sur la politique de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement durable dans la quatrième révolution industrielle et atelier de formation sur l'utilisation du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur la politique de la science, de la technologie et de l'innovation et les études menées en 2018	Adoption de procédures ou mécanismes soutenant le lancement de projets prioritaires dans le cadre du programme de couloir économique pour la Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie	Résultats d'enquête montrant un renforcement des capacités d'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation pour construire des sociétés inclusives et résilientes

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

- 23.217 On trouvera dans le tableau 23.70 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.70

Composante 2 (sous-programme 8) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	4	4	2	2

Composante 3

Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale

Projet de plan-programme pour 2021

Cadre d'accélération permettant de cerner les principaux moteurs de la réalisation des objectifs de développement durable en Asie du Nord et en Asie centrale

23.218 Devant l'urgence d'accélérer l'action à tous les niveaux et par toutes les parties prenantes en perspective de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable, la composante continuera d'aider les États membres d'Asie du Nord et d'Asie centrale à réaliser les objectifs de développement durable en mettant en évidence les principaux moteurs d'accélération des progrès.

Situation interne et réponse

23.219 Pour la composante, la situation était la suivante : adopter une approche intégrée englobant les trois piliers du développement durable dans son analyse des progrès du développement économique et de la réalisation des objectifs de développement durable. En réponse, dans le cadre de ses travaux d'analyse, de ses activités et de ses manifestations, la composante renforcera les consultations avec les sous-programmes pertinents de la CESAP, tels que le sous-programme 4 (Environnement et développement) et le sous-programme 6 (Développement social).

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.220 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la coopération et l'intégration régionales au service du développement durable, conformément aux priorités sous-régionales, comme devrait le montrer le recensement des moteurs et facteurs d'accélération clefs complémentaires susceptibles d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans la région.

Tableau 23.71

Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Examen de nouvelles approches visant à promouvoir l'innovation par la coopération régionale au service des objectifs de	Redynamisation par les pays participants de la prise en main du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale	Adoption de l'initiative d'Achgabat relative au rôle du commerce et du transport dans la réalisation des objectifs de	Renforcement par les États membres de la coopération régionale pour parvenir à une transformation économique durable	Mise en évidence des principaux moteurs permettant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable pour les pays

Titre V Coopération régionale pour le développement

2017	2018	2019	2020	2021
développement durable		développement durable		d'Asie du Nord et d'Asie centrale

Produits

23.221 On trouvera dans le tableau 23.72 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.72

Composante 3 (sous-programme 8) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	3	3	5	5
C. Services consultatifs				

Composante 4**Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest****Projet de plan-programme pour 2021****Renforcement de la capacité des pays les moins avancés d'Asie du Sud d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de sortir définitivement de la catégorie des pays les moins avancés**

23.222 Pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et à la sortie définitive des pays les moins avancés d'Asie du Sud de cette catégorie, la composante collaborera avec les organismes compétents des États membres, leurs groupes de réflexion et d'autres sous-programmes de la CESAP afin de tirer parti des travaux entrepris en 2019 et 2020 pour renforcer les capacités institutionnelles des pays en matière d'analyse des politiques et de prise de décision. Cela devrait permettre de renforcer les capacités des pays les moins avancés d'Asie du Sud pour qu'ils puissent accélérer la réalisation des objectifs et sortir définitivement la catégorie des pays les moins avancés d'ici à 2024. Les pays seront dotés d'outils susceptibles de les aider à accélérer la réalisation des objectifs et à surmonter les obstacles rencontrés dans le cadre du reclassement définitif, notamment comment atténuer toute perturbation de leur accès aux marchés préférentiels et aux financements concessionnels ou adopter des mesures visant à réduire au minimum le risque de retomber dans la catégorie des pays les moins avancés. Des travaux analytiques, des services consultatifs et des activités de renforcement des capacités adaptées seront prévus pour aider les décideurs politiques à cerner les questions et les défis liés à l'accélération de la réalisation des objectifs et à la sortie définitive de la catégorie des pays les moins avancés, et à partager les expériences, les préoccupations, les leçons et les stratégies permettant d'atténuer les difficultés liées à l'accélération de la réalisation des objectifs et à la sortie définitive de la catégorie des pays les moins avancés.

23.223 Afin d'améliorer l'accès à une énergie propre et abordable pour tous dans les pays d'Asie du Sud, la composante collaborera avec la Division de l'énergie. La priorité sera accordée à la fiabilité de l'énergie par la promotion de la connectivité énergétique au Bhoutan, au Bangladesh, en Inde et au Népal. La composante sera axée notamment sur le financement de la transition vers une énergie propre en Asie du Sud. Elle aidera le Bhoutan et le Népal à promouvoir l'accès aux énergies

renouvelables et à accroître leurs exportations d'hydroélectricité grâce à la connectivité électrique avec les pays voisins et les autres.

- 23.224 Afin de renforcer la connectivité des transports dans la sous-région, la composante travaillera en étroite collaboration avec la Division des transports pour aider les États membres à mettre en place des systèmes de transport intermodal intégré et à tirer parti du meilleur rendement énergétique et des émissions réduites des transports ferroviaires et routiers, notamment en assurant le suivi des travaux entrepris précédemment dans le cadre de la neuvième tranche du projet du Compte pour le développement sur la connectivité des transports dans la sous-région.
- 23.225 La composante collaborera avec la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophes en organisant des activités à l'appui de l'échange d'expériences afin d'améliorer la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes dans la sous-région. À la demande des États membres, des conseils techniques adaptés seront fournis pour élaborer des politiques visant à atténuer les problèmes liés aux changements climatiques et à promouvoir la coopération régionale dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, notamment ceux liés aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux inondations et aux sécheresses ainsi qu'aux cyclones tropicaux.
- 23.226 La composante continuera de travailler sur l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des genres et organisera des activités de renforcement des capacités adaptées dans ces domaines et dans d'autres, qui permettront aux groupes de réflexion en Afghanistan et au Bhoutan de mener des études politiques fondées sur des données factuelles dont s'inspireront les politiques, notamment en mettant en rapport des responsables gouvernementaux avec d'autres groupes de réflexion basés en Asie du Sud pour qu'ils acquièrent une expérience de première main, et en fournissant des conseils sur demande.
- 23.227 La composante travaillera en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies dans la sous-région pour élaborer des bilans communs de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Situation interne et réponse

- 23.228 Pour la composante, la situation était la suivante : maintenir sur une longue période la coordination de l'assistance aux pays les moins avancés pour les aider à surmonter les difficultés liées à leur reclassement et faire en sorte que celui-ci se déroule sans heurts. En réponse, la composante élargira son réseau de partenaires avec les parties prenantes concernées et intensifiera sa coopération avec les pays ayant des besoins particuliers afin de leur fournir un soutien plus soutenu dans le cadre de leur reclassement.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.229 Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : renforcer la capacité des pays les moins avancés d'Asie du Sud à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et à sortir définitivement de la catégorie des pays les moins avancés, ce que devrait montrer le renforcement de la capacité des États membres ciblés à analyser les principaux défis et à prendre des mesures politiques pour tirer parti de la coopération régionale, notamment en partageant les bonnes pratiques en vue de la réalisation des objectifs et de leur sortie définitive de la catégorie des pays les moins avancés.

Tableau 23.73
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Le Bhoutan et le Népal sont toujours	Le Bhoutan et le Népal ont répondu	Le Bangladesh, le Bhoutan et le Népal	Le Bangladesh, le Bhoutan et le Népal	Le Bangladesh satisfait aux critères

Titre V Coopération régionale pour le développement

2017	2018	2019	2020	2021
sur la bonne voie pour ce qui est d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et de sortir de la catégorie des pays les moins avancés, après avoir satisfait aux critères de reclassement pour la première fois dans le cadre de l'examen triennal de 2015	une deuxième fois aux critères de reclassement, tandis que le Bangladesh a rempli les trois critères de reclassement pour la première fois dans le cadre de l'examen triennal de 2018 et a progressé pour ce qui est de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable	mettent en évidence les principaux défis, se servent de l'analyse des politiques et prennent des mesures qui accélèrent la réalisation des objectifs de développement durable et la transition vers un reclassement définitif	accélèrent la réalisation des objectifs de développement durable en vue d'un reclassement harmonieux et durable	de reclassement dans le cadre de l'examen triennal de 2021 et, à l'instar du Bhoutan et du Népal, est mieux à même de comprendre les défis imminents et a renforcé sa capacité à adopter des mesures pendant la transition visant à atténuer les obstacles s'opposant à un reclassement définitif et harmonieux

Produits

23.230 On trouvera dans le tableau 23.74 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.74

Composante 4 (sous-programme 8) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	9	9	9	9
C. Services consultatifs				

Composante 5

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de la coopération et des relations entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la Commission afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la sous-région de l'Asie du Sud-Est

23.231 Les activités prévues pour 2021 sont principalement axées sur l'approfondissement de la coopération entre l'ASEAN et l'ONU. La composante renforcera l'aide aux pays dans le cadre de leur mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et soutiendra l'application du document d'orientation adopté en 2019 sur la complémentarité entre les Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et le Programme 2030 et d'un deuxième plan d'action concernant un partenariat global entre l'ASEAN et l'ONU pour 2021-2025. Tout sera fait pour que les activités et initiatives prévues dans le plan d'action et le document d'orientation soient menées avec succès, tout en resserrant les liens avec le secrétariat et les organismes sectoriels et les comités de l'ASEAN, notamment le Comité des représentants permanents auprès de l'ASEAN. La

participation au dialogue et aux partenariats que l'ASEAN a établi avec des acteurs extérieurs sera renforcée afin de compléter les compétences techniques de la Commission et d'élargir l'assistance à l'ASEAN. La présidence de l'ASEAN, assurée annuellement par les pays suivant un ordre alphabétique, sera chargée de fixer les priorités annuelles et de veiller à la bonne réalisation des tâches correspondantes. Elle pourra bénéficier de l'assistance technique de la CESAP, si elle le demande.

- 23.232 La CESAP appuiera également le partage des connaissances entre les pays d'Asie du Sud-Est et avec les pays d'autres sous-régions. L'ASEAN étant l'une des organisations sous-régionales les plus performantes, une manifestation sera organisée pour présenter à d'autres sous-régions de la région Asie-Pacifique le mode de coopération de l'ASEAN en Asie du Sud-Est. L'objectif est de mettre en commun les meilleures pratiques concernant la mise en œuvre des programmes de coopération régionale et de former des réseaux avec des représentants d'autres groupes sous-régionaux, comme l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le Forum des îles du Pacifique et le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale. Il s'agit de resserrer les liens entre les différents groupes sous-régionaux grâce à l'échange de connaissances et à d'éventuelles collaborations. Ce travail sera effectué dans le cadre des activités de coopération Sud-Sud organisées conjointement par la CESAP et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

Situation interne et réponse

- 23.233 Pour la composante, la situation était la suivante : maintenir la coordination entre les institutions et générer une dynamique pour la mise en œuvre d'activités de coopération sectorielle. En réponse, la composante appellera à plus d'action et s'emploiera à mobiliser davantage de parties prenantes pour renforcer le cadre d'action dans la sous-région, notamment en faisant appel au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et aux organismes de coopération pour le développement des États membres de l'ASEAN.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.234 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à l'approfondissement de la coopération et de l'intégration régionales aux fins du développement durable, comme devrait le montrer l'augmentation du nombre d'activités organisées conjointement par l'ASEAN et l'ONU, plus particulièrement avec la CESAP.

Tableau 23.75

Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Élaboration du document d'orientation sur la complémentarité pour la période 2020-2025	Adoption du document d'orientation sur la complémentarité pour la période 2020-2025 Formulation du plan d'action ASEAN-ONU pour 2021-2025 conformément au document d'orientation	Application du document d'orientation pour 2020-2025 avec, notamment, la création d'un groupe d'experts de l'ASEAN sur les ressources Renforcement de la coopération entre l'ASEAN et d'autres sous-régions (par exemple, manifestation de	Application du plan d'action ASEAN-ONU pour 2020-2025 se traduisant par un nombre accru d'initiatives conjointes ASEAN-ONU

Titre V Coopération régionale pour le développement

2017 2018 2019 2020 2021

l'ASEAN lors de la prochaine réunion régionale sur la coopération Sud-Sud, prévue juste après l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud de 2020 (novembre 2020)

Adoption du plan d'action ASEAN-ONU pour 2021-2025

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.235 On trouvera dans le tableau 23.76 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.76

Composante 5 (sous-programme 8) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	2	2	4	8
C. Services consultatifs				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : services visant à définir les domaines prioritaires en matière de coopération et d'intégration régionales aux fins du développement durable, en accord avec les priorités sous-régionales de l'Asie du Sud-Est ; réunions avec les États membres de l'ASEAN sur l'application du plan d'action ASEAN-ONU pour 2021-2025 afin de définir les domaines de coopération prioritaires pour le renforcement de la coopération et de l'intégration régionales en vue du développement durable				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.77

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
		2020 (crédits ouverts)	Montant	
Autres dépenses de personnel	93,5	–	–	–

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Consultants	66,3	113,7	71,3	62,7	185,0
Voyages du personnel	119,1	68,2	42,8	62,8	111,0
Services contractuels	4,3	9,5	5,5	57,9	15,0
Frais généraux de fonctionnement	2,5	40,4	19,6	48,5	60,0
Bourses, subventions et contributions	164,2	252,5	116,3	46,1	368,8
Total	449,9	484,3	255,5	52,8	739,8

23.236 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 739 800 dollars et font apparaître une augmentation de 255 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite augmentation (dont des hausses de 71 300 dollars pour les consultants et les experts, 10 700 dollars pour les voyages, 42 800 dollars pour les services contractuels, 5 500 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et 116 300 dollars pour les bourses, subventions et contributions) tient principalement aux ressources fournies pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d'un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires.

Sous-programme 9 Énergie

Projet de plan-programme pour 2021

Document d'orientation régionale sur la connectivité électrique : promouvoir la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable

23.237 Le sous-programme s'est efforcé d'améliorer la connectivité énergétique régionale, en mettant l'accent sur la connectivité électrique comme moyen de développer l'utilisation des énergies renouvelables, tout en promouvant l'accès à l'énergie sûr, fiable et à un coût abordable dans toute la région. Avec l'appui du groupe d'experts sur la connectivité énergétique, le sous-programme a élaboré un document d'orientation régionale pour la connectivité électrique, qui a reçu le soutien du Comité de l'énergie en 2019. Approuvé par les États membres, le document d'orientation indique la voie à suivre pour la coopération régionale en vue d'un objectif à long terme, à savoir la connectivité des réseaux nationaux, et propose une série de neuf stratégies pour y parvenir. Ces stratégies ne pourront être appliquées que par la collaboration du secrétariat avec les États membres et les organisations internationales concernées, et par le maintien de la coordination, du dialogue et du renforcement des capacités. Compte tenu de la complexité du processus de connectivité, qui implique à la fois une intégration physique et une intégration des marchés, il faudra prévoir des ressources pour guider le processus et faire en sorte que les avantages de cette connectivité soient répartis de manière égale. Le développement des capacités est un élément clef pour accélérer les progrès en matière de connectivité des réseaux électriques régionaux. L'une des stratégies du document d'orientation est d'augmenter les capacités des acteurs régionaux et de produire des connaissances ainsi des plans d'appui en matière de données.

23.338 Depuis la première session du Comité de l'énergie en 2017, la CESAP a créé deux groupes d'experts, qui ont tous deux pris des mesures pour faire progresser la réalisation de l'objectif 7 du développement durable. Le groupe d'experts sur la connectivité énergétique a organisé trois réunions pour examiner les défis et perspectives de la connectivité électrique régionale. Les experts ont examiné comment la connectivité électrique transfrontière pouvait optimiser l'allocation des

ressources énergétiques en reliant les pays riches en énergie aux autres. Cependant, des défis politiques, financiers, économiques et techniques ou juridiques freinent la progression vers une plus grande connectivité. Le groupe d’experts a convenu d’élaborer un document d’orientation régional sur la connectivité des réseaux électriques et l’a présenté à la deuxième session du Comité de l’énergie en 2019, qui l’a approuvé.

Situation interne et réponse

23.239 Pour le sous-programme la situation était la suivante : les outils n’étaient pas adaptés à la situation de chaque pays. Les outils et supports de connaissance sont nombreux, mais s’adressent à la région dans son ensemble. Compte tenu de la diversité des contextes, il était urgent de tenir compte de la situation de chaque pays. Conscient de cette lacune, le sous-programme a élargi son action au niveau des pays. L’accès à l’énergie, en particulier l’énergie pour la cuisson propre, est la cible associée à l’objectif 7 du développement durable pour laquelle les progrès sont les plus lents ; il est donc essentiel de renforcer la programmation dans ce domaine. En réponse, pour appuyer la planification au niveau national, le sous-programme étend l’application de son outil national d’aide à la planification énergétique axé sur les objectifs de développement durable. Il appuiera également le développement des capacités ainsi que la collecte et l’adaptation des données pour favoriser l’accès à l’énergie et la connectivité énergétique. Les compétences techniques disponibles dans la région seront utilisées à cet effet. Tirant parti du Portail Asie-Pacifique de l’énergie qui existe déjà, la CESAP mettra en place des mécanismes permettant de rendre facilement accessibles des données et des informations régionales complètes sur la connectivité.

23.240 Le sous-programme mènera également des activités de renforcement des capacités au niveau national pour promouvoir la cuisine à l’aide de combustibles propres et renouvelables, fournir des formations et étudier plus avant les obstacles à la progression de l’accès universel à la cuisine et à l’électricité non polluantes. Il entend également accueillir un atelier régional de renforcement des capacités afin d’offrir un forum de formation, de partage des connaissances et d’apprentissage entre pairs sur les moyens de combler le déficit d’accès à l’énergie pour atteindre les objectifs de développement durable dans les pays en développement.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l’objectif et mesure des résultats

23.241 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à garantir l’accès à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes pour tous en Asie et dans le Pacifique en renforçant les capacités des États membres en matière d’énergies renouvelables, d’efficacité énergétique, d’accès à l’énergie et de connectivité énergétique, conformément à l’objectif 7 du développement durable, comme devrait le montrer le renforcement des capacités régionales liées aux marchés régionaux de l’électricité, comme les accords commerciaux et les codes de réseau, ainsi qu’à la production d’énergie et aux technologies de gestion de la demande. Il permettrait également de renforcer les capacités requises pour traiter les problèmes d’accès à l’énergie et faciliter le développement socioéconomique. Grâce à ces capacités et ressources renforcées, il sera possible d’accélérer le processus de connectivité et de réduire les écarts tant à l’intérieur des pays qu’entre eux, ce qui permettra aux pays en développement de profiter des avantages de la connectivité électrique.

Tableau 23.78
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Les États membres renforcent la coopération régionale en application de la	Les États membres ont adopté le document d’orientation régional sur la connectivité des	Les États membres élaborent un plan d’application des stratégies proposées dans le document d’orientation	Les États membres élaborent des stratégies et des plans visant à renforcer la connectivité

2017	2018	2019	2020	2021
	résolution 74/9 de la CESAP	réseaux électriques : promouvoir la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable, afin de contribuer à rendre opérationnelle la connectivité énergétique et de créer une plateforme pour la faire progresser	régional élaboré aux niveaux national, sous-régional et régional	transfrontière des réseaux électriques

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.242 On trouvera dans le tableau 23.79 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.79

Sous-programme 9 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	5	1	2
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	6	8	6	8
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.80

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Consultants	66,7	51,2	17,5	34,2	68,7
Voyages du personnel	26,8	30,6	10,7	35,0	41,3
Services contractuels	11,9	4,2	1,3	31,0	5,5
Frais généraux de fonctionnement	5,6	18,2	3,8	20,9	22,0

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Bourses, subventions et contributions	62,9	113,6	23,9	21,0	137,5
Total	173,9	217,8	57,2	26,3	275,0

- 23.243 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 275 000 dollars et font apparaître une augmentation de 57 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Ladite augmentation (dont des hausses de 17 500 dollars pour les consultants, 10 700 dollars pour les voyages, 1 300 dollars pour les services contractuels, 3 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et 23 900 dollars pour les bourses, subventions et contributions) tient principalement aux ressources fournies pour traiter les questions transversales et les nouveaux domaines prioritaires dans la région Asie-Pacifique, tels que la fourniture d'un soutien aux pays ayant des besoins particuliers et l'appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030, y compris la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires.

3. Développement économique en Europe

- 23.244 Des activités de coopération technique seront menées dans les pays à revenu intermédiaire (tranches inférieures et supérieures) de la région de la CEE en vue de renforcer leur capacité à adhérer aux instruments juridiques, normes et règlements internationaux, dont ceux de la CEE, et à les appliquer. Il s'agira également de promouvoir l'intégration et la coopération régionales, notamment sur les questions transfrontières, et d'appuyer les efforts faits par les pays pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable.

Sous-programme 1 Environnement

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de la capacité des pays d'Asie centrale, d'Europe de l'Est et du Sud-Est et du Caucase à appliquer des politiques et pratiques sectorielles durables fondées sur les recommandations issues des études de la performance environnementale

- 23.245 Les études de la performance environnementale sont des évaluations indépendantes et externes réalisées à la demande des pays. Elles aident chaque pays à améliorer sa gestion et sa performance environnementale en évaluant les progrès qu'il a faits au regard des cibles environnementales et économiques et la suite qu'il a donnée à ses engagements internationaux. Le principal produit tiré d'une étude de la performance environnementale est le rapport établi à son issue, qui comprend une analyse de la situation dans le pays concerné, une évaluation des progrès accomplis et un ensemble de recommandations à moyen terme. L'étude donne l'occasion aux gouvernements des pays à revenu intermédiaire (tranches inférieures et supérieures) de la région de la CEE de dialoguer, de mettre en commun leurs bonnes pratiques et de transmettre leurs connaissances sur les défis environnementaux existants et à venir et les moyens de les relever. Ce volet de transmission des savoirs entre pairs est particulièrement utile du point de vue du partage des connaissances et des expériences entre pays à revenu intermédiaire des tranches inférieures et supérieures.
- 23.246 Depuis 1996, trois cycles d'évaluation de la performance environnementale ont été menés dans des pays d'Asie centrale, d'Europe de l'Est, d'Europe du Sud-Est et du Caucase. Les pays participants ont donc fait l'objet de trois études, espacées chacune de 5 à 7 ans. Depuis 2012, le troisième cycle d'études a été mené à bien dans 13 pays. Le troisième cycle d'études de la performance

environnementale recouvre notamment des évaluations de la gouvernance et du financement de l'environnement dans le contexte d'une économie verte, de la coopération des pays avec la communauté internationale et de la prise en compte des questions environnementales dans les secteurs prioritaires. Au cours des dernières années, des pays ont également demandé à faire l'objet de telles études afin de pouvoir s'en servir pour atteindre les objectifs de développement durable et suivre les progrès qu'ils ont accomplis à cet égard. L'élargissement de la portée des études aux objectifs de développement durable facilite l'incorporation des recommandations non contraignantes issues de cet exercice dans les documents d'orientation nationaux. Puisque l'exécution de ces documents est obligatoire et que des ressources y sont allouées, les recommandations issues de l'étude sont appliquées du même coup, ce qui contribue à la réalisation des objectifs de développement durable. Les études de la performance environnementale sont un outil précieux pour évaluer globalement les avancées réalisées vers la concrétisation des engagements internationaux, mais les pays rencontrent encore des difficultés dans la mise en œuvre des recommandations et dans la communication d'informations sur leur état d'avancement pour les besoins des cycles ultérieurs. C'est pourquoi depuis 2017, à la demande des pays, plusieurs ateliers régionaux et sous-régionaux ont été organisés sur certains des sujets examinés lors des études (par exemple l'environnement et les transports, l'environnement et l'énergie, l'intégration des cibles associées aux objectifs de développement durable dans les études en cours et à venir et les mesures prises pour atteindre les cibles liées à l'environnement définies dans le Programme 2030), dans l'optique d'aider les autorités nationales à appliquer les recommandations formulées en la matière. Ces activités de renforcement des capacités et de mise en commun des expériences ont manifestement été utiles aux pays, puisque le sous-programme reçoit actuellement de leur part des demandes concernant l'organisation de nouveaux événements de ce type dans différentes sous-régions. En 2021, le sous-programme organisera donc un atelier sous-régional destiné à renforcer la capacité des pays d'Europe de l'Est et du Caucase à appliquer les recommandations relatives aux politiques sectorielles et aux objectifs et cibles connexes.

Situation interne et réponse

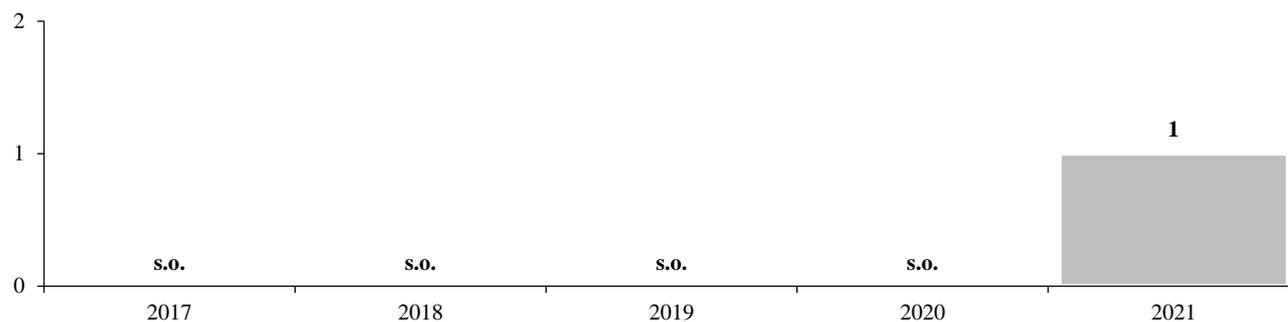
- 23.247 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : par le passé, il n'avait pas été possible de répondre aux demandes d'appui soumises par les pays concernant la suite à donner aux études de la performance environnementale, notamment aux recommandations relatives aux politiques sectorielles, qui exigeaient des connaissances spécialisées dans les domaines concernés. En réponse, le sous-programme élargira la démarche collaborative qu'il a commencé à adopter en 2017 avec d'autres sous-programmes, en particulier ceux consacrés aux transports et à l'énergie durable, en vue de répondre efficacement aux demandes des pays en mobilisant et en déployant conjointement des ressources et en organisant des activités de renforcement des capacités intégrées et coordonnées dans d'autres secteurs. Il continuera également à aider les pays à appliquer les recommandations issues des études de la performance environnementale en y ancrant davantage les objectifs de développement durable, en sollicitant l'appui des pays de la région paneuropéenne et en organisant des ateliers de transmission des savoirs entre pairs sur des thèmes choisis en fonction des demandes des pays.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.248 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer les moyens dont disposent les pays du Caucase, d'Asie centrale, d'Europe de l'Est et d'Europe du Sud-Est et leur capacité à appliquer des politiques et pratiques sectorielles durables fondées sur les recommandations issues des études de la performance environnementale, comme devrait le montrer la meilleure connaissance des mécanismes d'intervention et des instruments conçus par la CEE, leur meilleure utilisation au service de la mise en œuvre des recommandations relatives aux politiques sectorielles et le suivi plus précis de leurs incidences sur les politiques nationales.

Figure 23.XXVI

Mesure des résultats : nombre de mécanismes d'intervention utilisés par les États membres de la CEE



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.249 On trouvera dans le tableau 23.81 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.81

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	3	3	3	2
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	10	10	10
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.82

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	226,5	272,5	–	–	272,5
Consultants	23,4	–	–	–	–
Voyages du personnel	15,3	22,8	3,9	17,1	26,7
Bourses, subventions et contributions	31,4	69,1	–	–	69,1
Total	296,6	364,4	3,9	1,1	368,3

23.250 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 368 300 dollars et font apparaître une augmentation de 3 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

L'augmentation du montant demandé au titre des voyages du personnel (3 900 dollars) s'explique par les demandes d'assistance qu'il est prévu de recevoir de la part des États membres.

Sous-programme 2 Transports

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de la capacité des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe du Sud-Est à établir des stratégies nationales de sécurité routière et à définir des objectifs dans ce domaine sur la base de données probantes

- 23.251 En 2019, le sous-programme a aidé les États membres de la CEE à améliorer leurs cadres juridiques relatifs à la sécurité des véhicules et à renforcer leurs capacités à l'appui de la mise en œuvre efficace des instruments juridiques des Nations Unies portant sur la sécurité routière. Les accidents de la route continuent toutefois de représenter pour les pays un coût humain inacceptable et la situation au niveau mondial empire chaque année.
- 23.252 Les activités de coopération technique menées dans le cadre du sous-programme avaient pour principal objectif de renforcer les capacités nationales et régionales de gestion et d'amélioration de la sécurité des véhicules par la fourniture d'une expertise technique et l'organisation de concertations sur les politiques. Grâce à l'action menée, les décideurs et décideuses et spécialistes du domaine du transport du Caucase, de l'Asie centrale et de l'Europe du Sud-Est se sont trouvés mieux à même d'incorporer les règlements de la CEE sur la sécurité des véhicules dans les lois nationales. Ils ont également renforcé la capacité de leurs pays à formuler des stratégies nationales sur la sécurité routière et à utiliser les instruments créés par la CEE pour définir des objectifs dans ce domaine sur la base de données probantes. De plus, à partir de la recommandation formulée à l'issue de l'examen de sa performance en matière de sécurité routière, la Géorgie a établi de nouveaux règlements techniques concernant la sécurité des véhicules et un plan d'action relatif à leur application.

Situation interne et réponse

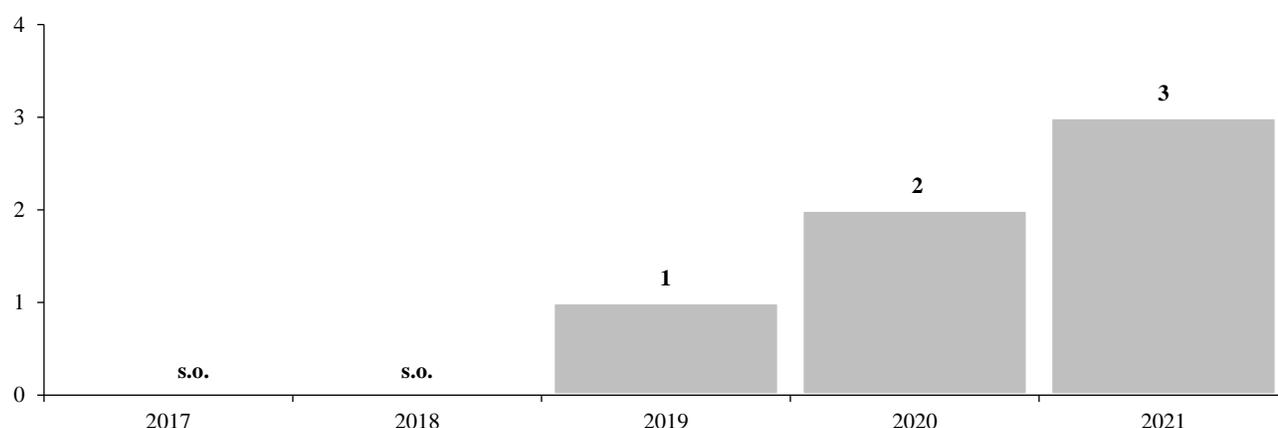
- 23.253 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : même si des progrès avaient été faits, il n'avait pas été possible de mobiliser pleinement les décideurs et décideuses clés à l'appui de la mise en place de systèmes et stratégies nationaux de sécurité routière et de la réforme des lois y relatives, et de réduire ainsi le nombre de victimes d'accidents de la route. Plusieurs activités de renforcement des capacités sur la sécurité des véhicules et la création de systèmes de sécurité routière ont été organisées mais la sécurité routière dans les pays cibles pourrait encore être améliorée. En réponse, en 2021, le sous-programme aidera les pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe du Sud-Est à améliorer leurs systèmes nationaux de sécurité routière, ce qui aboutira à une diminution du nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents de la route. Il organisera des consultations sur les politiques qui permettront aux parties prenantes nationales de s'attaquer aux problèmes de sécurité routière les plus urgents et une série de séances de formation pratique sur les politiques de sécurité routière et les règlements sur la sécurité des véhicules afin de développer les capacités nationales en la matière. La mise à jour des instruments juridiques nationaux progressera grâce à des examens collégiaux combinés à des missions consultatives. Les connaissances de fond des décideurs et décideuses seront renforcées par l'intermédiaire de sessions de formation à la formulation de stratégies relatives à la sécurité routière, à la définition et la mesure des objectifs à atteindre et à la sécurité des véhicules (règlements, ceinture de sécurité, dispositifs de retenue pour enfants, etc.). Compte tenu des résultats l'étude de la performance du Kazakhstan en matière de sécurité routière, les efforts de développement des capacités menés au niveau national concernant les stratégies relatives à la sécurité routière seront axés sur l'application des recommandations issues de l'étude et sur la mise en place de mesures adaptées au contexte national.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.254 Le travail qui sera effectué devrait contribuer au perfectionnement des systèmes de transport intérieurs durables (transports routiers et ferroviaires, navigation intérieure, transport intermodal) à l'échelle sous-régionale et régionale en les rendant plus sûrs, plus propres, plus efficaces et plus abordables, comme devrait le montrer la mise en place de systèmes de sécurité routière nationaux reposant sur des mesures efficaces en matière de stratégie et de législation routières dans les pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe du Sud-Est. Cela passera notamment par des réformes des systèmes de sécurité routière (stratégies et législation), par l'application concrète des recommandations issues des études de la performance en matière de sécurité routière et par la mise à jour par les pays bénéficiaires des règlements relatifs à la sécurité des véhicules.

Figure 23.XXVII

Mesure des résultats : nombre de recommandations relatives à la sécurité routière retenues dans les cadres stratégiques et juridiques nationaux de pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe du Sud-Est



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.255 On trouvera dans le tableau 23.83 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.83

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	15	10	15	12
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.84

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	223,9	240,2	–	–	240,2
Consultants	10,2	41,9	–	–	41,9
Voyages du personnel	17,5	36,2	(9,5)	(26,2)	26,7
Bourses, subventions et contributions	31,7	137,8	(68,7)	(49,9)	69,1
Total	283,3	456,1	(78,2)	(17,1)	377,9

23.256 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 377 900 dollars et font apparaître une diminution de 78 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Cette diminution tient essentiellement à une baisse des ressources demandées au titre des bourses, subventions et contributions (68 700 dollars), qui s'explique par l'augmentation du nombre d'activités de renforcement des capacités organisées au niveau sous-régional qui rassembleront des expert(e)s de différents pays et feront donc diminuer le nombre d'activités nécessaires dans chaque pays.

Sous-programme 3 Statistiques

Projet de plan-programme pour 2021

Mise en œuvre de la version révisée de la Feuille de route sur les statistiques pour les objectifs de développement durable

23.257 En 2019, le sous-programme a facilité les démarches pragmatiques adoptées par les pays en vue de développer les capacités requises pour produire des statistiques officielles propres à orienter l'élaboration de politiques favorisant la réalisation des objectifs de développement durable. Pour le sous-programme, la situation est la suivante : les besoins de données relatives aux objectifs de développement durable sont si vastes qu'ils ne peuvent être comblés par les seuls offices nationaux de statistique. Dans les pays, ces données sont généralement produites par une trentaine d'organismes distincts. Il convient donc de mettre en place de nouveaux moyens de nouer des partenariats efficaces entre les organismes nationaux de statistique et d'autres producteurs de données, dont les autres organismes publics, les entreprises privées, les universités et la société civile. Les pays ont demandé à la CEE de leur fournir des orientations et un appui à cette fin.

23.258 En sus de son programme d'évaluations globales des systèmes statistiques nationaux, dans le cadre duquel des équipes d'experts évaluent le degré de conformité des systèmes avec les normes internationales, la CEE a établi une Feuille de route sur les statistiques pour les objectifs de développement durable mondialement reconnue comme un recueil de bonnes pratiques et utilisée dans toute la région de la CEE et au-delà. Sa mise en œuvre a été appuyée par l'intermédiaire de missions consultatives et d'activités de développement des capacités dirigées par des membres du personnel de la CEE.

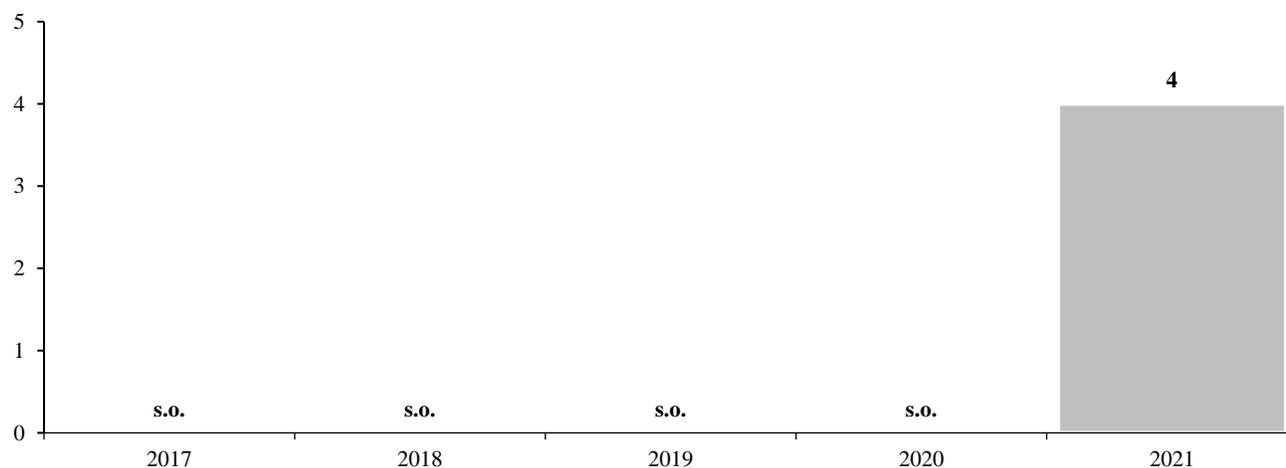
Situation interne et réponse

23.259 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il fallait établir une feuille de route exhaustive et qui tienne compte des évolutions du domaine, mais le faire rapidement, puisque de plus en plus de pays en avaient besoin d'urgence. Une première version de la feuille de route a donc été publiée, l'idée étant qu'elle serait perfectionnée sur la base des retours d'information reçus sur son application. En réponse, le sous-programme procédera à une révision et à une mise à jour complète de la Feuille de route pour 2021 à partir des retours d'expérience et d'information reçus des pays. Les pays d'Europe de l'Est et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale sont toujours demandeurs d'un appui et de conseils pour la mise en œuvre de divers aspects de la Feuille de route, concernant par exemple l'établissement de partenariats efficaces concernant les données relatives aux objectifs de développement durable, la création de mécanismes nationaux de communication de l'information sur les objectifs et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement des capacités. Le sous-programme mobilisera des ressources et créera des partenariats avec les organisations internationales compétentes, notamment dans le cadre d'un groupe régional de coordination des Nations Unies chargé des données et des statistiques pour l'Europe et l'Asie centrale, afin d'offrir aux pays l'appui dont ils ont besoin pour exécuter les différents volets de la Feuille de route. Si les ressources le permettent, il est prévu de mener des missions consultatives et des activités de développement des capacités portant notamment sur la création de mécanismes nationaux de communication de l'information relative aux objectifs de développement durable et sur les moyens de doter les offices nationaux de statistiques des compétences nécessaires pour coordonner la remontée des données nationales recueillies dans ce domaine.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.260 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à faire augmenter le volume de données disponibles aux fins de l'établissement des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de leur ventilation par âge, sexe, handicap et autres critères, selon les besoins, comme devrait le montrer le nombre de pays qui appliqueront la Feuille de route révisée.

Figure 23.XXVIII
Mesure des résultats : nombre de pays (d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale) qui appliquent la Feuille de route révisée



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.261 On trouvera dans le tableau 23.85 les produits pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.85

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	20	16	20	15
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.86

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel	359,0	266,4	–	–	266,4
Voyages du personnel	35,1	22,8	3,9	17,1	26,7
Bourses, subventions et contributions	43,0	69,1	–	–	69,1
Total	437,1	358,3	3,9	1,1	362,2

23.262 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 362 200 dollars et font apparaître une augmentation de 3 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation des ressources demandées pour les voyages du personnel (3 900 dollars) s'explique par les voyages supplémentaires liés aux demandes d'assistance qu'il est prévu de recevoir de la part des États membres.

**Sous-programme 4
Coopération et intégration économiques**

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de la coopération entre les pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale dans l'optique de surmonter les défis que pose le développement durable, par l'amélioration de la connectivité, des capacités d'innovation et de la coopération entre le secteur public et le secteur privé

23.263 À la suite de l'adoption, entre 2017 et 2019, de documents stratégiques visant à favoriser l'innovation, la compétitivité et la connectivité en favorisant les échanges, le transit et les transports dans les pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, les parties prenantes ont été mieux sensibilisées à l'importance que revêtait la coopération transfrontière dans la sous-région pour avancer sur la voie du développement durable de ces domaines. Dans la note de synthèse du Forum économique de 2019 du Programme spécial, il était indiqué qu'il fallait passer à une croissance durable et inclusive pour relever les défis de taille que posait le développement durable dans la sous-région. Pour être viable à long terme sur les plans économique et environnemental, la croissance doit avoir une assise large, être diversifiée et équilibrée et modéliser une économie efficiente et compétitive qui soit résiliente face aux chocs extérieurs. Lorsqu'elle n'est

pas encadrée, la croissance peut avoir bien des effets négatifs cachés, depuis la pollution aux changements climatiques, en passant par le stress hydrique, la déforestation, la perte de biodiversité, la perte de ressources naturelles et la dégradation des écosystèmes. Pour une croissance durable sur le plan environnemental, il convient d'opérer la transition vers une économie à faible intensité de carbone et économe en ressources qui prévienne la dégradation de l'environnement, la perte de biodiversité et l'utilisation non viable des ressources. Dans la plupart des cas, cela suppose également de créer et d'utiliser de nouveaux procédés et technologies, en particulier des technologies vertes. Les pays qui participent au Programme spécial n'exploitent pas encore suffisamment le potentiel que le secteur privé pourrait mettre au service d'une croissance durable et inclusive.

- 23.264 Dans le cadre du sous-programme, il est prévu de continuer à soutenir l'application des documents et décisions stratégiques du Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale en favorisant la coopération et l'innovation, en sollicitant le secteur privé et en améliorant la connectivité. Il est ressorti de l'Innovation for Sustainable Development Review de la CEE et des documents finals issus du Forum économique de 2017 du Programme, qui portait sur l'innovation pour les objectifs de développement durable et de son Forum économique de 2019, consacré à la connectivité, que les pays participant au Programme spécial étaient en retard du point de vue des indicateurs associés aux objectifs 8 (travail décent et croissance économique), 9 (industrie, innovation et infrastructure) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). Afin de trouver des solutions innovantes à l'appui du développement durable, il convient d'en faire plus pour renforcer les cadres institutionnels et politiques de collaboration au niveau sous-régional. La CEE a usé de son expérience pour appuyer les processus du Programme spécial en assurant efficacement l'organisation et le maintien des réseaux de parties prenantes regroupant les décideurs et décideuses et les expert(e)s des pays participants. Ainsi, à la demande du Conseil d'administration, le groupe de travail thématique du Programme spécial chargé de l'innovation et de la technologie pour le développement durable a établi une stratégie régionale de collaboration en matière d'innovation visant à réaliser les objectifs de développement durable dans la sous-région en favorisant la conception et l'utilisation de solutions pragmatiques destinées à améliorer les systèmes nationaux d'innovation et à offrir de nouvelles possibilités de coopération dans la sous-région.

Situation interne et réponse

- 23.265 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il n'avait pas été possible d'organiser de véritables activités de coopération technique pour les pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale dans certains domaines tels que celui de l'eau, de l'énergie et de l'environnement, de l'innovation, du genre et des statistiques. En réponse, le sous-programme s'emploiera à consolider les progrès accomplis par ces pays vers le renforcement de la coopération sous-régionale au service de la réalisation des objectifs de développement durable pertinents et des cibles qui y sont associées. En 2021, il exécutera l'initiative d'Achgabat sur la connectivité et la levée des obstacles au commerce et au transport, la stratégie d'innovation pour le développement durable du Programme spécial et d'autres documents stratégiques et mettra encore davantage l'accent sur des activités ciblées sur les besoins exprimés par les pays participants, concernant notamment les liens entre la gestion durable des ressources, la mobilité durable et la connectivité intelligente. Il est prévu en particulier que le sous-programme consolide la position du Programme spécial en tant que plateforme sous-régionale de coopération au service de la réalisation des principaux objectifs et cibles communs à tous les pays participants.

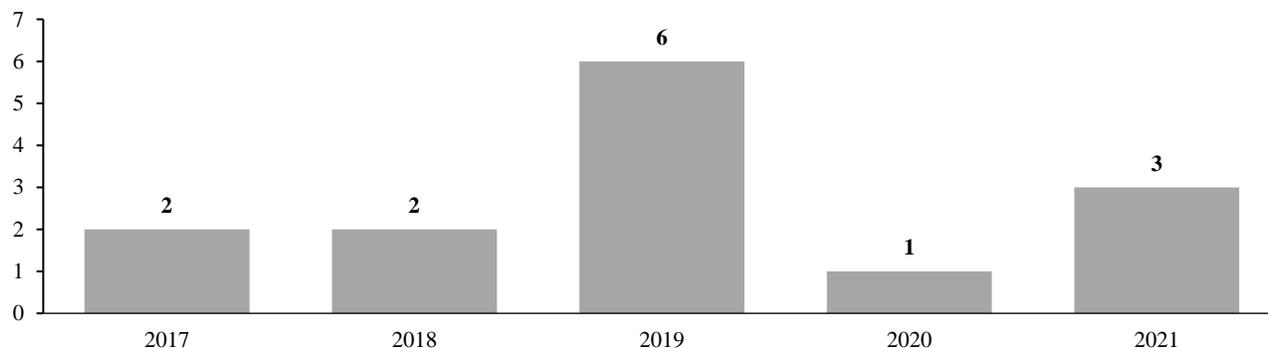
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.266 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la coopération au service du développement durable dans l'optique d'atténuer les conséquences de phénomènes néfastes tels que la pollution et les changements climatiques, le stress hydrique, la déforestation, la perte de ressources naturelles et la dégradation des écosystèmes, en ayant davantage recours à des solutions innovantes, en exploitant la connectivité et en renforçant l'efficacité et la compétitivité des pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale et leur coopération avec le secteur privé, comme devrait le montrer le renforcement de la coopération sous-régionale à l'appui

de la réalisation d'objectifs de développement durable interdépendants dans la sous-région. Concrètement, si le résultat est atteint, les pays participants prendront part aux consultations politiques de haut niveau et aux réunions d'experts organisés dans le cadre du Programme spécial et adopteront et mettront en œuvre des documents stratégiques favorisant le développement durable.

Figure 23.XXIX

Mesure des résultats : nombre de documents stratégiques visant à favoriser le développement durable adoptés et mis en œuvre dans les pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale



Produits

23.267 On trouvera dans le tableau 23.87 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.87

Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	4	3	4	6
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.88

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	219,1	366,3	(366,3)	(100,0)	-
Voyages du personnel	8,4	13,7	13,0	94,9	26,7

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Bourses, subventions et contributions	9,6	35,4	33,7	95,2	69,1
Total	237,1	415,4	(319,6)	(76,9)	95,8

- 23.268 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 95 800 dollars et font apparaître une diminution de 319 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La diminution des ressources demandées au titre des autres dépenses de personnel (366 300 dollars), en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources nécessaires pour les voyages du personnel (13 000 dollars) et les bourses, subventions et contributions (33 700 dollars), découle de l'arrangement actuel, par lequel un(e) conseiller(ère) régional(e) s'occupe de deux sous-programmes (coopération et intégration économiques et commerce). En 2021, le sous-programme se concentrera sur le renforcement des capacités et la fourniture de services consultatifs pour le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, ce qui explique l'augmentation des ressources nécessaires pour les voyages du personnel et les bourses, subventions et contributions.

Sous-programme 5 Énergie durable

Projet de plan-programme pour 2021

Des solutions fondées sur des données probantes pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale

- 23.269 La transition vers un parc immobilier à haute efficacité énergétique passe par l'adoption de lois adaptées et par la bonne exécution d'initiatives nationales et locales visant à faciliter l'exécution de projets énergétiques individuels et à enclencher un cercle vertueux dans le domaine du bâtiment. L'accès effectif à des données de haute qualité et la conception et l'utilisation d'indicateurs communs peuvent aider les parties prenantes à prendre des décisions éclairées sur la base de données probantes, notamment pour ce qui est de l'élaboration des politiques et de la collaboration. La numérisation et les applications de plus en plus nombreuses des technologies de l'informatique et des communications offrent toute une gamme d'outils qui permettraient d'améliorer nettement l'efficacité énergétique des bâtiments.
- 23.270 Au cours des années passées, la CEE a organisé plusieurs ateliers de renforcement des capacités pour l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, la Serbie, le Tadjikistan et l'Ukraine concernant l'application de normes de haute performance dans l'immobilier et l'utilisation des technologies de pointe pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Lors de ces ateliers, l'accent a été mis sur la numérisation et sur l'utilisation des mégadonnées et des données géospatiales dans la transition énergétique. Les participants ont décrit les principaux obstacles à l'utilisation de méthodes reposant sur ces types de données dans les projets liés à la transition énergétique, proposé des pratiques juridiques et organisationnelles visant à atténuer ou à éliminer ces obstacles et examiné le rôle des institutions et des entreprises de services collectifs dans la production et la diffusion de telles données et dans la recherche d'un équilibre entre les politiques de libre accès et les politiques de protection des données personnelles en ce qui concerne les données énergétiques. Les décideurs et décideuses et autres parties prenantes participant aux ateliers ont dit souhaiter en savoir plus sur les solutions pratiques permettant d'utiliser les données existantes et d'améliorer la collecte et le traitement des données dans l'optique d'élaborer des politiques fondées sur la connaissance des faits et d'en tirer le meilleur parti.

Situation interne et réponse

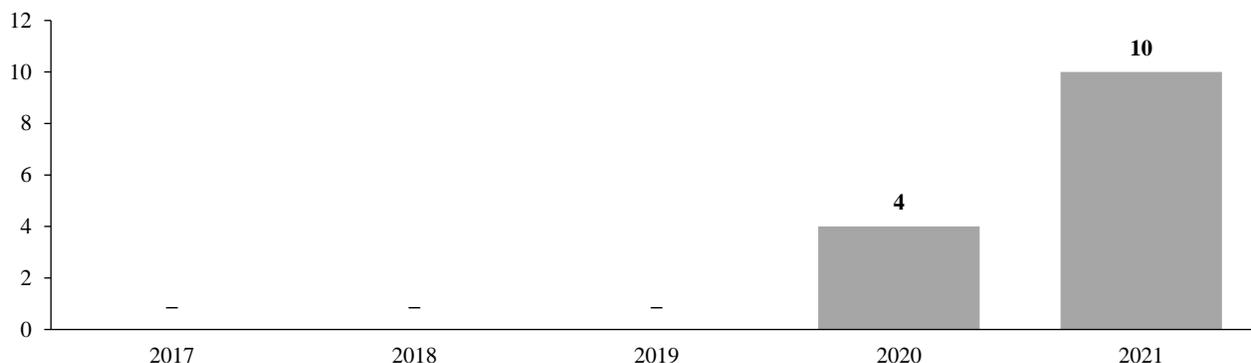
23.271 En 2019, pour le sous-programme, la situation était la suivante : il fallait non plus seulement décrire comment les données de haute qualité pouvaient être utilisées pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, des quartiers et des municipalités, mais aussi fournir des solutions pratiques en la matière et renforcer les capacités des décideurs et décideuses. En réponse, le sous-programme s'emploiera à consolider les résultats qu'il a déjà obtenus et organisera des ateliers de formation pratique pour les pays de la région, l'objectif étant que les autorités municipales acquièrent des connaissances et une expérience, les mettent en pratique et appliquent des politiques fondées sur des données probantes en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments de leur circonscription.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.272 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la capacité des autorités nationales et locales des pays d'Europe de l'Est et du Caucase à exploiter des solutions fondées sur des données probantes pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, comme devrait le montrer le fait qu'au minimum 10 municipalités de trois pays au moins utiliseront les mégadonnées et les données géospatiales pour améliorer l'efficacité énergétique de leur parc immobilier.

Figure 23.XXX

Mesure des résultats : nombre de municipalités utilisant les mégadonnées et les données géospatiales pour améliorer l'efficacité énergétique de leur parc immobilier



Produits

23.273 On trouvera dans le tableau 23.89 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.89

Sous-programme 5 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	3	3	3	3
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	13	10	10
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.90

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	211,5	240,2	–	–	240,2
Voyages du personnel	9,8	18,2	8,5	46,7	26,7
Bourses, subventions et contributions	36,9	69,1	–	–	69,1
Total	258,2	327,5	8,5	2,6	336,0

- 23.274 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 336 000 dollars et font apparaître une augmentation de 8 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation du montant demandé au titre des voyages du personnel (8 500 dollars) s'explique par les demandes de services consultatifs au niveau national qu'il est prévu de recevoir de la part des États membres de la CEE.

Sous-programme 6 Commerce

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités de partager des données relatives au commerce et aux transports et d'achever la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce

- 23.275 Au fil des ans, dans le cadre du sous-programme, on s'est attaché à renforcer les capacités et les connaissances des économies en transition de la région de la CEE en matière de facilitation du commerce, de coopération interinstitutions et de coopération entre les secteurs public et privé, notamment par la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation du commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'application des normes, des recommandations concernant les meilleures pratiques et d'autres instruments de la CEE relatifs à la facilitation du commerce et aux affaires électroniques. Durant la prochaine phase de coopération technique, lorsque la plupart des pays auront mis en œuvre l'Accord sur la facilitation du commerce, de nouvelles réformes visant à faciliter le commerce tout au long de la chaîne d'approvisionnement internationale seront nécessaires. Les pays sauront que la facilitation du commerce peut leur permettre de réduire le gaspillage de ressources humaines et matérielles et qu'ils peuvent utiliser les ressources économisées pour assurer durablement la croissance économique, le commerce international et le développement.
- 23.276 En 2019, le sous-programme s'est employé à aider les pays à appliquer certains aspects de l'Accord sur la facilitation des échanges et à mettre en place des mécanismes de surveillance, conformément à la recommandation n° 42 du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques. Il a facilité le partage des données concernant les mécanismes de guichet unique, les couloirs multimodaux et d'autres domaines ainsi que l'application des normes, recommandations et modèles de données de référence du Centre. Pour l'Azerbaïdjan et son projet pilote de guichet unique, une étude a été menée sur les avantages offerts par la modélisation des données à l'aide de normes internationales. Par ailleurs, une analyse des processus-métier des exportations de céréales de l'Ukraine et du Kazakhstan a été réalisée pour simplifier ces processus

et aider les deux pays à créer des points de référence afin de mesurer les progrès accomplis dans la facilitation du commerce au titre de ce produit stratégique. Une analyse de l'aptitude du Bélarus à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges a été effectuée, ce qui contribuera de manière déterminante au processus d'accession du pays à l'OMC. Pour l'Ukraine, le Bélarus et les pays des Balkans occidentaux, une étude a été réalisée sur l'application des normes et des modèles de données de référence du Centre afin d'accroître l'efficacité de l'échange de données sur le transport multimodal.

Situation interne et réponse

- 23.277 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il n'a pas été possible de fournir suffisamment de connaissances pour que les instruments disponibles puissent être utilisés par toutes les parties concernées ni d'améliorer les services de coopération technique afin de répondre aux demandes visant une plus grande facilitation du commerce et des pratiques commerciales plus durables. En réponse, le sous-programme fera en partie davantage porter l'accent sur la transmission du savoir entre pairs et la collaboration aux fins de l'élaboration et de l'application de solutions favorisant la facilitation du commerce et le partage de données commerciales à l'aide des normes internationales (tels les exemples de pratiques optimales de l'Ukraine concernant le projet de système communautaire de ports et de la Macédoine du Nord concernant le projet de guichet unique) que sur l'organisation de séances de formation consacrées à la facilitation du commerce et aux instruments dont dispose l'Organisation. En outre, des activités ciblées de renforcement des capacités et de réflexion seront organisées afin d'aider l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Macédoine du Nord, l'Ouzbékistan, la Serbie, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ukraine et d'autres pays à appliquer les mesures prévues dans l'Accord sur la facilitation des échanges qu'ils n'ont pas encore mises en œuvre (voir la cible 17.10 associée aux objectifs de développement durable) et à coopérer à l'application de normes sémantiques en matière de commerce international en vue d'améliorer le partage de données commerciales et d'économiser les ressources actuellement gaspillées en procédures et formalités du commerce international inutiles et en informations pas assez précises. Les activités qui seront menées en 2021 devraient permettre de mener à bien l'application des mesures prévues dans l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC, de favoriser le partage de données commerciales sur la base de l'utilisation des normes sémantiques, des recommandations concernant les pratiques optimales, des modèles de données de référence et d'autres instruments de la CEE et du Centre des Nations unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques de façon à accroître considérablement l'efficacité et la durabilité des procédures et formalités du commerce international et des chaînes d'approvisionnement ainsi que d'améliorer la durabilité du commerce international.

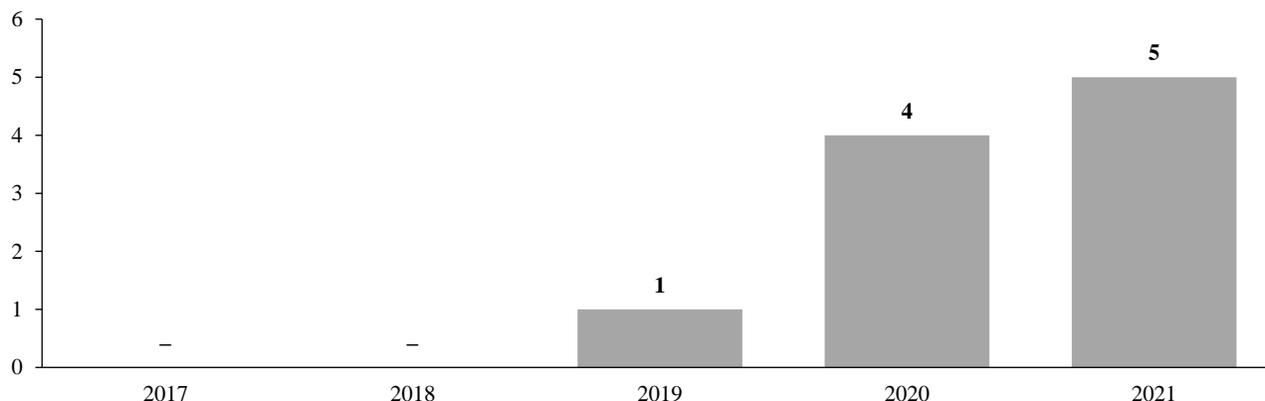
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.278 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la facilitation du commerce et les affaires électroniques, les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation, les normes de qualité des produits agricoles et la coopération économique commerciale dans les pays membres de la CEE et dans le reste du monde, comme devraient le montrer l'accroissement du volume des échanges commerciaux, en particulier des exportations des pays cibles (voir cible 17.11 associée aux objectifs de développement durable), leur meilleure intégration dans le système commercial international réglementé (voir cible 17.10 associée aux objectifs de développement durable), l'avancement du processus d'accession à l'OMC de pays et la réalisation de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC. Concrètement, des données seront issues de mécanismes de surveillance, notamment de sources émanant de l'ONU telles que la base de données Comtrade (Base de données statistiques sur le commerce des marchandises) et des informations seront communiquées par les pays au sujet de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 17 et de la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC. En outre, les pays s'intégreront mieux au système commercial international réglementé sous l'égide de l'OMC, comme devrait le montrer le nombre de pays dont le processus d'accession à l'OMC a progressé ou le nombre de pays ayant appliqué un certain nombre de mesures au titre de

l'Accord sur la facilitation des échanges. Pour les pays cibles, le principal avantage sera l'acquisition de compétences leur permettant d'appliquer les normes internationales relatives à la facilitation du commerce et de s'intégrer au système commerce international réglementé.

Figure 23.XXXI

Mesure des résultats : nombre de pays ayant appliqué au moins 80 % des 36 mesures de facilitation du commerce prévues dans l'Accord sur la facilitation des échanges



Produits

23.279 On trouvera dans le tableau 23.91 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.91

Sous-programme 6 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	2	2	2	2
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	9	10	10
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.92

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	–	–	366,3	100,0	366,3
Consultants	15,3	13,7	–	–	13,7

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Voyages du personnel	9,6	51,4	–	–	51,4
Bourses, subventions et contributions	10,6	94,3	–	–	94,3
Total	35,5	159,4	366,3	229,8	525,7

- 23.280 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 525 700 dollars et font apparaître une augmentation de 366 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation au titre des autres dépenses de personnel (366 300 dollars) s'explique par l'arrangement actuel, par lequel un(e) conseiller(ère) régional(e) s'occupe de deux sous-programmes (coopération et intégration économiques et commerce). En 2021, le sous-programme fournira des services consultatifs et des services de renforcement des capacités ciblés à la quasi-totalité des 17 pays Membres de l'ONU en transition économique dans la région de la CEE.

Sous-programme 7 Forêts et industrie forestière

Sous-programme 8 Logement, aménagement du territoire et population

Projet de plan-programme pour 2021

Planification et gestion intégrées des villes en Europe orientale, dans le Caucase, en Asie centrale et en Turquie

- 23.281 Une forte urbanisation entrave le développement durable des villes. Les zones urbaines enregistrent une part importante de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et c'est dans les villes que les difficultés liées au caractère abordable et à l'accessibilité des logements et des infrastructures urbaines sont les plus graves. Les sous-programmes aident les gouvernements à examiner et à évaluer la réalisation, à l'échelle nationale et locale, des objectifs de développement durable ayant trait aux villes, notamment par l'application d'indicateurs clefs de performance relatifs aux villes intelligentes et durables établis par la CEE et l'Union internationale des télécommunications et l'utilisation d'outils de financement novateurs des activités visant à améliorer la durabilité urbaine.
- 23.282 Pour aider les villes à promouvoir la durabilité urbaine, on procède, dans le cadre des sous-programmes, à des évaluations complètes de la durabilité urbaine au niveau des villes et à la demande de la ville, en utilisant des indicateurs clefs de performance relatifs aux villes intelligentes et durables et on facilite l'élaboration de plans d'action fondés sur les directives de la CEE concernant la définition d'un plan d'action pour les villes intelligentes et durables (*Guidelines for the development of a smart sustainable city action plan*) et l'élaboration de projets concernant des modes de financement novateurs. Sur la base de l'évaluation des indicateurs clefs de performance, des monographies consacrées aux villes intelligentes dans lesquelles figurent des analyses complètes de la durabilité urbaine et des recommandations concrètes sont établies. Après que la version définitive des monographies a été arrêtée, les villes définissent leur plan d'action, déterminent quels seront leurs domaines d'action prioritaires et dressent des listes de projets d'investissement. En outre, elles reçoivent des conseils sur l'utilisation de modes de financement novateurs pour les projets. Cette méthodologie a déjà servi à établir des monographies pour les villes de Goris (Arménie) et de Voznessensk (Ukraine). L'évaluation et l'établissement de monographies consacrées à des villes sont en cours à Nour-Soultan, à Hrodna (Biélarus), à Podgorica et à Tbilissi. Afin de faciliter l'exécution

des projets des villes, des activités de formation sont organisées à l'échelle nationale et régionale. Elles visent à aider les autorités nationales et locales ainsi que les autres parties concernées à promouvoir des logements et des infrastructures urbaines qui soient d'un coût abordable, accessibles, salubres et économes en énergie, la neutralité climatique dans les villes et la compacité de l'aménagement du territoire.

Situation interne et réponse

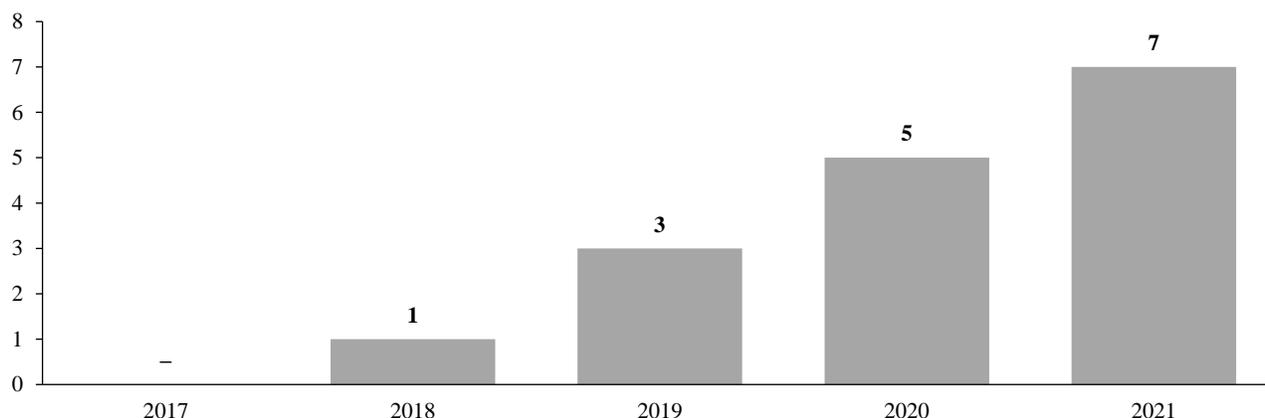
- 23.283 Pour les sous-programmes, la situation était la suivante : il n'a pas été possible d'aider suffisamment les municipalités urbaines à recueillir et à analyser les données nécessaires à l'évaluation des indicateurs clés de performance car certaines données étaient transmises à différents agents municipaux ou ne pouvaient être fournies que par les gouvernements. En réponse, en 2021, les sous-programmes intensifieront leurs activités en faisant jouer un rôle aux autorités nationales, en particulier aux organismes nationaux de statistique, ainsi qu'aux universités, dans la collecte de données. L'utilisation de mégadonnées sera envisagée comme moyen de recueillir des données aux fins de l'évaluation des résultats obtenus par les villes. Dans le cadre des sous-programmes, on commencera à mettre au point un outil en ligne permettant d'évaluer et de visualiser les indicateurs clés de performance. Enfin, les sous-programmes appuieront également le renforcement des capacités des municipalités en matière de collecte et d'analyse de données en organisant, à l'intention des collectivités locales en Europe orientale, dans le Caucase, en Asie centrale et en Turquie, des séances de formation et des démonstrations concernant la collecte de données, l'analyse des évaluations des indicateurs clés de performance et l'utilisation des résultats de ces évaluations. Ces activités de renforcement des capacités faciliteront la planification et la gestion intégrées des villes et permettront une mise en œuvre plus efficace du Programme 2030 et du Nouveau Programme pour les villes à l'échelon sous-régional.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.284 Le travail qui sera effectué devrait permettre de renforcer les stratégies et programmes publics visant à promouvoir des logements convenables, adéquats, abordables, économes en énergie et salubres pour toutes et tous, des villes intelligentes et durables, un développement urbain durable et une gestion durable des terres, comme devrait le montrer le renforcement des capacités des collectivités locales dans certaines villes en Europe orientale, dans le Caucase, en Asie centrale et en Turquie visant à faciliter l'élaboration de plans d'action pour les villes et des propositions précises aux fins d'investissement (tant par le secteur public que par le secteur privé) sur la base des recommandations figurant dans les monographies consacrées aux villes intelligentes et durables.

Figure 23.XXXII

Mesure des résultats : nombre de propositions de projet formulées aux fins d'investissement sur la base des recommandations figurant dans les monographies consacrées aux villes intelligentes et durables



Produits

23.285 On trouvera dans le tableau 23.93 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.93

Sous-programmes 7 et 8 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	4	10	10
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.94

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Consultants	21,7	13,7	15,2	110,9	28,9
Voyages du personnel	13,3	27,3	–	–	27,3
Services contractuels	9,5	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	1,8	–	–	–	–
Fournitures et accessoires	1,7	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	37,1	50,5	–	–	50,5
Total	85,1	91,5	15,2	16,6	106,7

23.286 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 106 700 dollars et font apparaître une augmentation de 15 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation proposée au titre des consultants (15 200 dollars) s'explique par le recours à de nouveaux services d'experts à l'appui de la définition des orientations et stratégies concrètes nécessaires à la coopération technique.

4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes

23.287 Les activités relevant du développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes seront exécutées par la CEPALC. Plus précisément, les activités de la CEPALC menées dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique contribueront au renforcement des moyens techniques dont disposent les pays de la région pour concevoir, élaborer, appliquer et évaluer des politiques publiques qui leur permettent de parvenir à une meilleure intégration régionale (et de mieux s'intégrer avec les autres régions du monde) afin de favoriser la convergence de la productivité et l'innovation dans leur économie, de promouvoir une croissance durable en tenant compte des dimensions économique, sociale et environnementale du développement, de remédier aux inégalités sociales, de s'adapter à l'évolution démographique et de produire des statistiques précises pour

étayer la formulation de politiques publiques fondées sur des données factuelles. Il s'agira en particulier d'aider les pays à consolider les mesures et stratégies adoptées en vue de faire avancer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable. La CEPALC continuera de promouvoir une approche multisectorielle et intégrée du développement et de faire entendre la voix des pays en situation particulière, notamment celle du seul pays le moins avancé de la région, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement des Caraïbes et des pays à revenu intermédiaire.

Sous-programme 1

Commerce international, intégration et infrastructure

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de l'intégration régionale des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de statistiques

- 23.288 En 2019, le sous-programme a continué de proposer un appui technique, des services consultatifs et des activités de renforcement des capacités aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin que les pays de la région soient mieux à même d'élaborer et d'appliquer des politiques commerciales et des stratégies de développement des exportations et d'assurer le suivi de ces mesures et qu'ils puissent ainsi participer de manière plus décisive et équitable aux chaînes de valeur mondiales et régionales et accroître la capacité de leurs secteurs d'exportation de contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030.

Situation interne et réponse

- 23.289 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de suivre le rythme soutenu des nouvelles demandes formulées par les États membres qui s'expliquait en partie par les changements intervenus dans les mécanismes d'intégration régionale. En réponse, le sous-programme continuera de répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles demandes des pays de la région en adaptant ses services de coopération technique pour ce qui est de la coopération, de l'intégration et des infrastructures régionales en vue de faciliter la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.290 Le travail qui sera effectué devrait contribuer au renforcement de l'intégration régionale, de la logistique et des infrastructures, comme devraient le montrer les nouvelles mesures que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes adopteront dans les domaines suivants : politique commerciale, chaînes de valeur mondiales et régionales, commerce et développement durable, commerce inclusif et développement des exportations, intégration régionale, logistique et facilitation du commerce.

Tableau 23.95
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	s.o.	Les pays de la région sollicitent une assistance technique sur des questions touchant au commerce et aux exportations	Les pays de la région reçoivent une assistance technique dans des domaines concernant, entre autres, le secteur des exportations, le commerce international et les chaînes de valeur mondiales et régionales	Les pays de la région adoptent de nouvelles mesures dans les domaines suivants : politique commerciale, chaînes de valeur mondiales et régionales, commerce et développement durable, commerce inclusif et développement des exportations, intégration régionale, logistique et facilitation du commerce

Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.291 On trouvera dans le tableau 23.96 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.96
Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	4	4	6	6
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.97

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	81,8	82,5	–	–	82,5
Consultants	1,9	9,5	–	–	9,5
Experts	8,2	–	–	–	–
Voyages du personnel	9,0	22,5	–	–	22,5
Bourses, subventions et contributions	9,1	14,1	–	–	14,1
Total	110,0	128,6	–	–	128,6

23.292 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 128 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 2 Production et innovation

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement de l'intégration de l'innovation et de la technologie en Amérique latine et dans les Caraïbes

23.293 En 2019, le sous-programme a continué d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à renforcer leur capacité de concevoir et d'appliquer des politiques et des mesures visant à intégrer davantage la productivité et l'innovation dans les économies de la région, d'en assurer le suivi et de les évaluer en vue d'accroître la contribution du secteur productif à la réalisation des objectifs de développement durable.

Situation interne et réponse

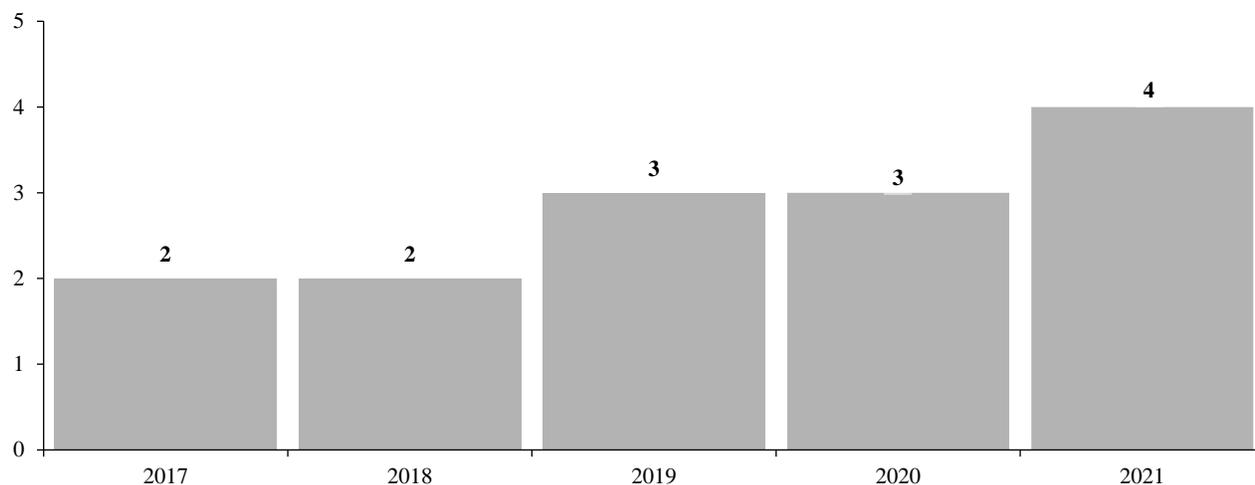
23.294 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de poursuivre les activités d'appui destinées aux États membres malgré les changements institutionnels et politiques intervenus dans la région. En réponse, le sous-programme, tout en continuant de collaborer étroitement avec les autorités nationales au plus haut niveau, intensifiera ses activités sur un plan plus technique de sorte que l'assistance technique soit fournie sans discontinuité.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.295 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la diversification des structures de production par l'innovation et la diffusion des nouvelles technologies, comme devrait le montrer le nombre d'administrations nationales et d'institutions publiques déclarant avoir bénéficié des services de coopération technique ou des analyses de la CEPALC visant à améliorer les moyens dont elles disposent pour formuler des politiques et des stratégies destinées à faire évoluer les structures de production grâce à l'innovation et à la mise en place d'outils technologiques dans la matrice de production.

Figure 23.XXXIII

Mesure des résultats : nombre d'administrations nationales et d'institutions publiques déclarant avoir bénéficié de services de coopération technique



Produits

23.296 On trouvera dans le tableau 23.98 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.98

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	11	11	11	11
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.99

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	167,6	153,0	–	–	153,0
Consultants	16,1	40,3	–	–	40,3
Voyages du personnel	35,8	24,9	–	–	24,9

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Bourses, subventions et contributions	38,4	31,7	–	–	31,7
Total	257,9	249,9	–	–	249,9

- 23.297 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 249 900 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 3 Politiques macroéconomiques et croissance

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités des décideurs d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de questions macroéconomiques et financières

- 23.298 Une croissance durable et inclusive reste difficile à réaliser en Amérique latine et dans les Caraïbes. Des progrès ont été accomplis à maints égards durant la décennie écoulée mais, ces dernières années, les améliorations ont été bien plus lentes en ce qui concerne des variables importantes telles que la pauvreté et les inégalités. Le ralentissement de la croissance économique, associé à un environnement extérieur incertain, risque de compromettre les progrès réalisés et ainsi de rendre très difficile la réalisation des objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030. Il est donc essentiel de s'attaquer à ces problèmes de manière globale en tenant compte du rôle que jouent les politiques macroéconomiques et les politiques de financement du développement pour ce qui est de favoriser une croissance économique durable et inclusive. À cet égard, en 2019, le sous-programme a continué d'aider les pays de la région à renforcer leurs capacités de concevoir et d'appliquer des politiques, réglementations et mesures macroéconomiques et financières en vue de parvenir à une croissance soutenue et durable et de promouvoir une croissance inclusive à long terme pour réaliser des progrès sociaux essentiels.

Situation interne et réponse

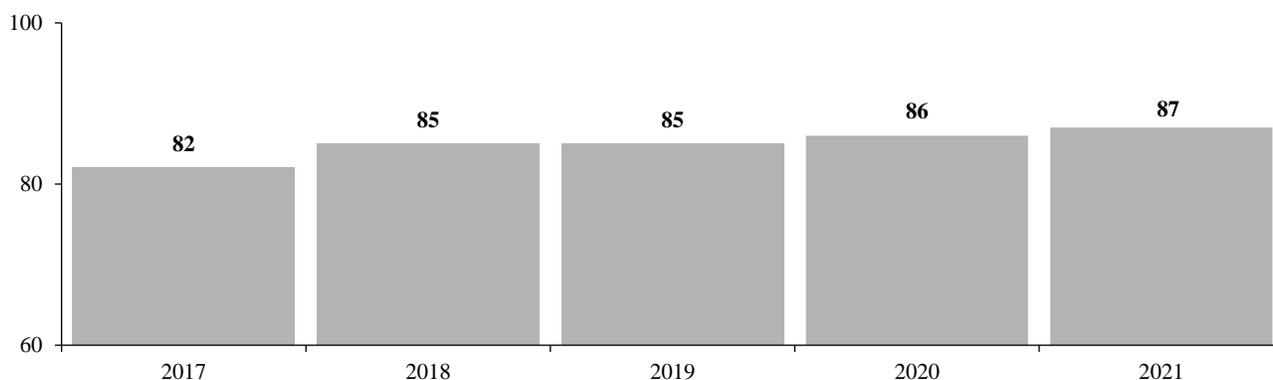
- 23.299 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : la participation de plusieurs sous-programmes était nécessaire pour répondre à des demandes des pays de la région. En réponse, le sous-programme consolidera la pratique consistant à participer activement aux projets interdivisions car il est avéré que ces expériences facilitent l'exécution des projets en question et favorisent les synergies entre les sous-programmes concernés.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.300 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à parvenir à une croissance et à un développement durables et inclusifs en Amérique latine et dans les Caraïbes, comme devrait le montrer le pourcentage de bénéficiaires de services de coopération technique et d'activités de renforcement des capacités déclarant que ces activités leur ont permis de mieux élaborer, appliquer et évaluer des politiques, réglementations et mesures relatives aux questions macroéconomiques et au financement du développement.

Figure 23.XXXIV

Mesure des résultats : pourcentage de bénéficiaires déclarant avoir profité de services de coopération technique et d'activités de renforcement des capacités



Produits

23.301 On trouvera dans le tableau 23.100 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.100

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	6	6	6	6
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.101

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	769,6	816,4	–	–	816,4
Consultants	127,3	222,9	–	–	222,9
Experts	60,3	–	–	–	–
Voyages du personnel	125,8	195,9	–	–	195,9
Services contractuels	4,2	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	61,9	108,3	–	–	108,3
Total	1 149,1	1 343,5	–	–	1 343,5

23.302 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 343 500 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 4
Développement social et égalité sociale

Projet de plan-programme pour 2021

Amélioration des politiques publiques sociales aux fins de la réduction de la pauvreté et des inégalités en Amérique latine et dans les Caraïbes

23.303 La situation mondiale et régionale actuelle rend difficile la lutte contre les inégalités sociales, la promotion de l'élimination de la pauvreté et l'avènement de sociétés plus justes et plus inclusives. Les pays de la région sont aux prises avec une croissance économique plus faible, et les progrès dans le domaine social ont ralenti ou stagné. Dans ce contexte, le sous-programme a continué d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à améliorer leurs connaissances et leurs capacités techniques aux fins de l'élaboration, de l'application et de l'évaluation de politiques, plans et programmes de réduction de la pauvreté et de la lutte contre les inégalités structurelles ou naissantes qui se manifestent entre les groupes sociaux et entre les hommes et les femmes.

Situation interne et réponse

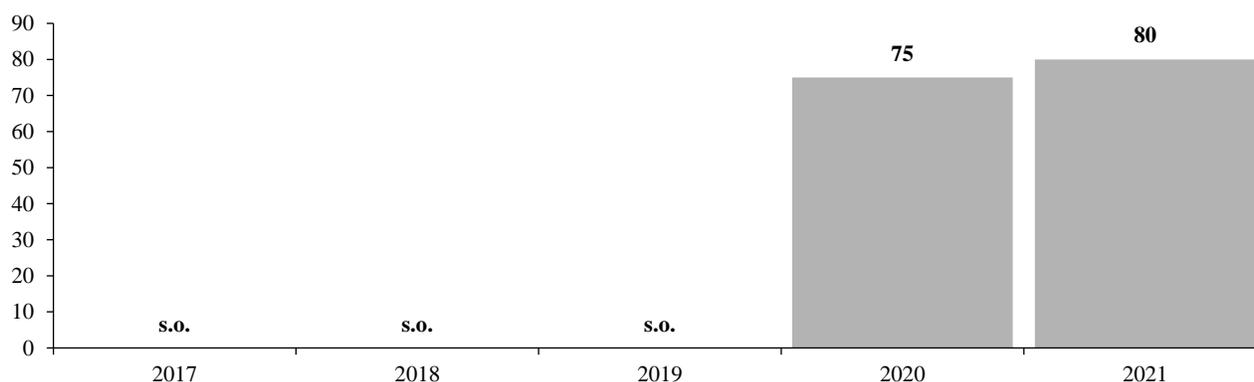
23.304 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de maintenir l'appui aux États Membres dans un contexte de demandes accrues, de manque de compétences d'expert et de rotation élevée des interlocuteurs nationaux. En réponse, le sous-programme s'emploiera à intensifier ses activités de renforcement des capacités sous la forme de séminaires et d'ateliers afin de pouvoir donner suite aux demandes d'assistance technique des multiples institutions associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques sociales.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.305 Le travail qui sera effectué devrait contribuer au renforcement des initiatives régionales et des stratégies, politiques et programmes concrets qui visent à instaurer une plus grande égalité sociale et économique ainsi qu'au bien-être général de la population dans la région, comme devrait le montrer le pourcentage de bénéficiaires d'une assistance technique qui déclarent que les analyses et recommandations de la CEPALC sur les politiques sociales les ont aidés à améliorer leurs politiques.

Figure 23.XXXV

Mesure des résultats : pourcentage de bénéficiaires d'une assistance technique qui déclarent que les analyses et recommandations les ont aidés à améliorer leurs politiques sociales



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

23.306 On trouvera dans le tableau 23.102 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.102

Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	4	4	4	4
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.103

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	210,9	251,0	–	–	251,0
Consultants	19,6	28,9	–	–	28,9
Voyages du personnel	42,6	32,6	–	–	32,6
Bourses, subventions et contributions	50,2	16,2	–	–	16,2
Total	323,3	328,7	–	–	328,7

23.307 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 328 700 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 6 Population et développement

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable et l'application d'autres accords internationaux y relatifs

23.308 Au cours des dernières années, le sous-programme a aidé les pays de la région à assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations destinées à leur permettre d'atteindre les objectifs de développement durable et à appliquer d'autres accords internationaux y relatifs, tels que le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, le Consensus de Montevideo sur la population et le développement et d'autres accords. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont de plus en plus souvent marqués par de nouvelles tendances

en matière de flux migratoires, une transition démographique accélérée et des inégalités persistantes dans un contexte de disparité des cadres institutionnels et des capacités institutionnelles qui entrave la conception et l'application de politiques publiques fondées sur des données factuelles.

Situation interne et réponse

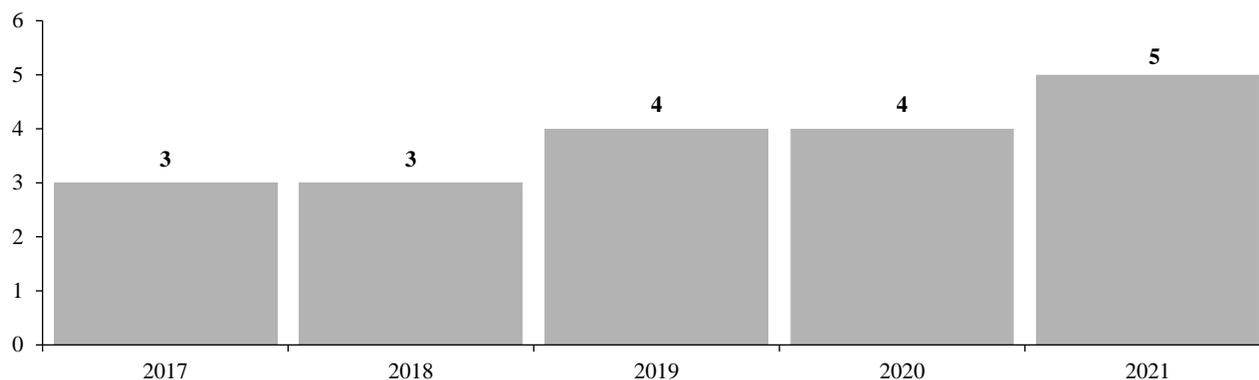
23.309 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il fallait satisfaire aux besoins et demandes de chaque pays de la région, étant donné que, en matière de population et de développement, la région dispose de plusieurs instruments solides, dont les ambitions dépassent, pour la plupart, les engagements pris au niveau mondial. À cet égard, il existe un risque que les institutions nationales, qui doivent rendre compte de plusieurs engagements et activités de niveau mondial ou régional, soient surchargées, en particulier lorsque les équipes responsables sont petites et que les fonds publics sont limités. En réponse, le sous-programme adaptera les services consultatifs et les activités de coopération technique qu'il propose pour aider les pays à renforcer leurs capacités d'élaborer des mécanismes permettant de mieux visualiser les caractéristiques sociodémographiques des différents groupes de population.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.310 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à l'intégration des questions démographiques dans les plans, politiques et programmes de développement, comme devrait le montrer le nombre d'institutions qui, après avoir bénéficié de services de coopération technique de la CEPALC, ont pris des mesures pour intégrer les recommandations de la Commission concernant le suivi des progrès accomplis et appliqué les recommandations relatives à la réalisation des objectifs fixés dans les accords internationaux concernés.

Figure 23.XXXVI

Mesure des résultats : nombre d'institutions qui ont pris des mesures pour intégrer les recommandations de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes



Produits

23.311 On trouvera dans le tableau 23.104 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.104

Sous-programme 6 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	5	5	5	5
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.105

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel	219,6	175,5	–	–	175,5
Consultants	42,0	3,3	–	–	3,3
Experts	16,6	–	–	–	–
Voyages du personnel	32,2	20,4	–	–	20,4
Bourses, subventions et contributions	3,5	17,1	–	–	17,1
Total	313,9	216,3	–	–	216,3

23.312 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 216 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

**Sous-programme 7
Développement durable et établissements humains**

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités des décideurs nationaux d'Amérique latine et des Caraïbes d'intégrer des critères environnementaux dans les politiques de développement

23.313 En 2019, le sous-programme a continué d'aider des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à renforcer les capacités techniques nationales dont disposent les décideurs pour intégrer des considérations écologiques dans les politiques et les mesures de développement, en particulier concernant le développement durable, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et les établissements humains, et à renforcer la capacité des autorités nationales et d'autres acteurs de donner suite aux accords internationaux relatifs au développement durable, aux changements climatiques et aux établissements humains et d'avancer dans leur application.

Situation interne et réponse

23.314 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : sa capacité de satisfaire aux demandes, toujours plus nombreuses, des pays de la région en matière d'assistance technique dans les domaines des changements climatiques et du développement durable était limitée. En réponse, le sous-

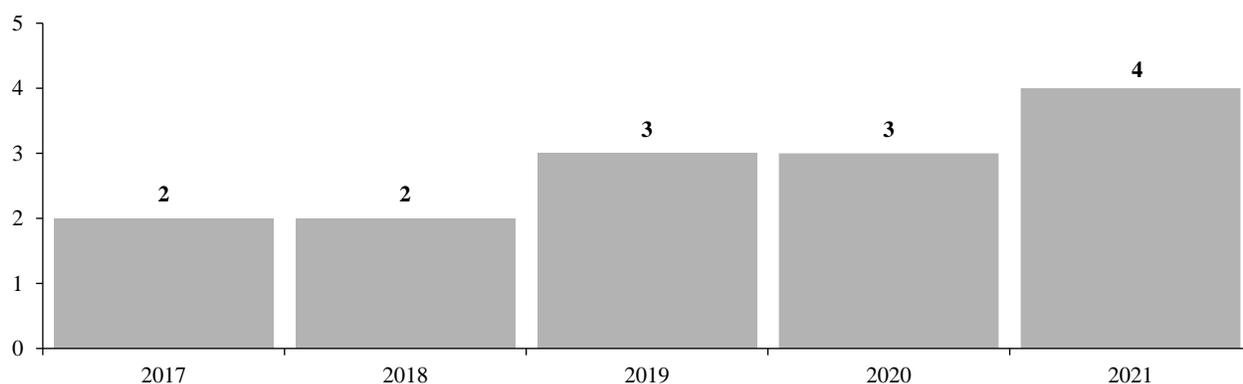
programme, en complément de l'assistance technique ciblée fournie aux pays de la région, renforcera ses activités au niveau régional, en créant des espaces de concertation sur les politiques et en amenant les décideurs et les acteurs nationaux et régionaux au consensus.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.315 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à faire en sorte que les préoccupations et les possibilités en matière d'environnement, de climat et d'urbanisme soient intégrées et dûment prises en compte dans l'élaboration et l'exécution des politiques, comme devrait le montrer le nombre de politiques, de mesures ou d'initiatives prises par les gouvernements concernant l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement et le Nouveau Programme pour les villes.

Figure 23.XXXVII

Mesure des résultats : nombre de politiques, de mesures ou d'initiatives prises par les gouvernements concernant l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement et le Nouveau Programme pour les villes



Produits

23.316 On trouvera dans le tableau 23.106 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.106

Sous-programme 7 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	5	5	5	5
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.107

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Consultants	21,1	74,2	–	–	74,2
Experts	0,2	–	–	–	–
Voyages du personnel	23,7	18,3	–	–	18,3
Bourses, subventions et contributions	67,0	104,6	–	–	104,6
Total	112,0	197,1	–	–	197,1

23.317 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 197 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 8 Ressources naturelles

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités nationales de bonne gestion des ressources naturelles

23.318 Au cours des dernières années, le sous-programme a continué d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à renforcer la capacité des décideurs politiques nationaux d'évaluer et de mettre en œuvre des politiques et des outils favorisant la gestion durable des ressources naturelles. Des efforts particuliers ont été faits pour améliorer la coordination entre les secteurs en ce qui concerne la corrélation entre eau, énergie et alimentation, en aidant les pays à créer un cadre plus utile et plus inclusif pour leur développement durable. À cet égard, le sous-programme s'est employé à associer des fonctionnaires nationaux et des décideurs issus de ministères et d'organisations nationales à l'élaboration des plans aux niveaux local et national, de manière à en optimiser les résultats.

Situation interne et réponse

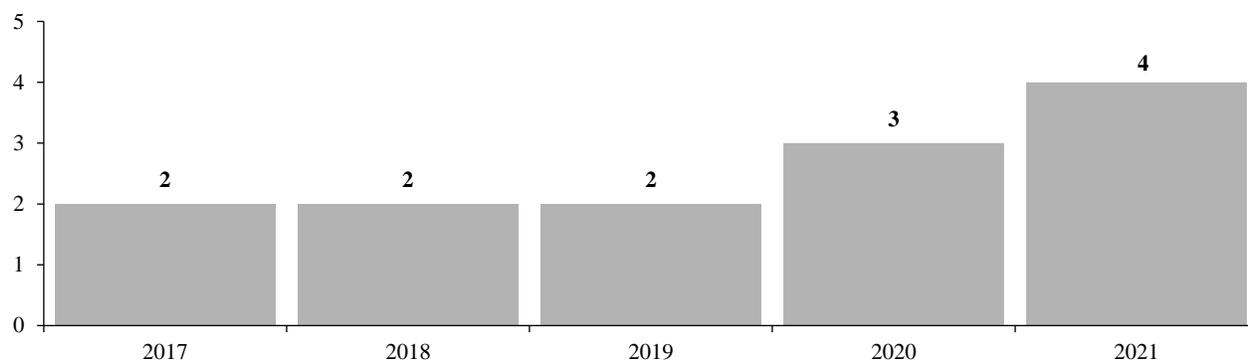
23.319 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de répondre aux demandes croissantes d'assistance technique des pays de la région, en tenant compte de l'hétérogénéité de celle-ci dans la mesure où, d'un pays à l'autre, les caractéristiques et les cadres institutionnels diffèrent, et l'adoption des politiques publiques n'en est pas au même stade. En réponse, le sous-programme redoublera d'efforts pour fournir une assistance technique et des services de conseil à l'appui des forums et des plateformes afin de promouvoir l'échange de données d'expérience et de pratiques optimales, et de ménager des espaces de transmission du savoir entre pairs, en favorisant la diffusion de nouvelles possibilités d'action et de réseaux de savoirs.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.320 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer les capacités institutionnelles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de gestion et d'exploitation durables des ressources naturelles, comme devrait le montrer l'adoption, par les pays, de mesures, de politiques ou de stratégies visant à encourager la gestion durable des ressources naturelles, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et de l'exploitation minière.

Figure 23.XXXVIII

Mesure des résultats : nombre total de politiques, de mesures et d'initiatives mises en œuvre par les pays pour encourager la gestion durable des ressources naturelles



Produits

23.321 On trouvera dans le tableau 23.108 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.108

Sous-programme 8 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	3	3	3	3
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.109

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	303,9	72,2	–	–	72,2
Consultants	61,2	32,8	–	–	32,8
Experts	5,3	–	–	–	–
Voyages du personnel	15,7	41,3	–	–	41,3
Bourses, subventions et contributions	29,5	28,8	–	–	28,8
Total	415,6	175,1	–	–	175,1

23.322 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 175 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 10 Statistiques

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités statistiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes

23.323 En 2019, le sous-programme a continué d'aider les pays de la région à améliorer les moyens techniques à leur disposition pour observer les tendances économiques, environnementales et sociales afin d'adopter des politiques publiques fondées sur des données factuelles, mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale de 2008 et le Système de comptabilité économique et environnementale, compiler, traiter et analyser les statistiques sociales et les données géospatiales et favoriser l'intégration régionale des systèmes statistiques nationaux.

Situation interne et réponse

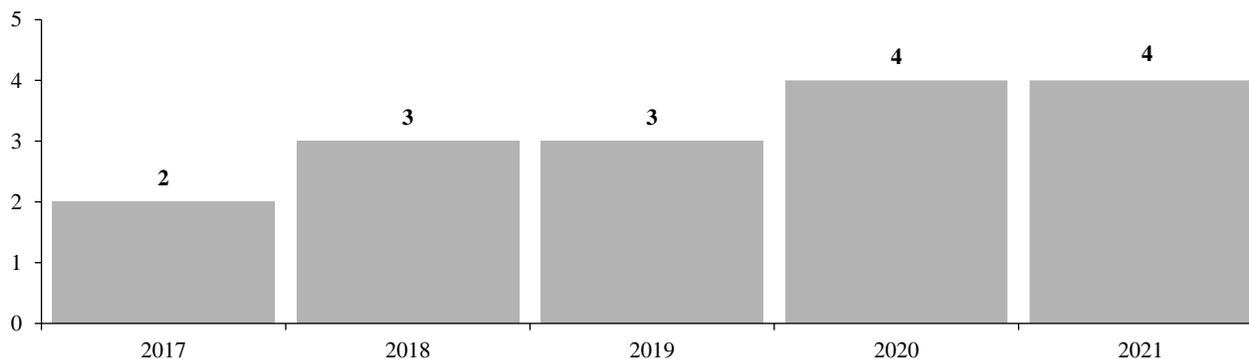
23.324 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il n'avait pas assez d'experts à mettre à la disposition des pays pour les aider à répondre à la demande croissante de statistiques, liée aux activités de suivi et d'examen de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. En réponse, le sous-programme continuera d'adapter ses activités d'assistance technique pour accroître la coopération entre les institutions nationales et intensifier la diffusion de méthodes visant à renforcer l'élaboration de données économiques, sociales et environnementales de base, afin d'appuyer les activités de suivi et d'examen de l'exécution du Programme 2030 et de la réalisation des objectifs de développement durable.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

23.325 Le travail qui sera effectué devrait permettre d'améliorer l'établissement, la diffusion et l'exploitation des statistiques dans les pays de la région, comme devrait le montrer le nombre d'institutions adoptant de nouvelles mesures pour mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale de 2008, ainsi que d'autres méthodes statistiques convenues au niveau international, et améliorant l'intégration régionale des systèmes nationaux.

Figure 23.XXXIX

Mesure des résultats : nombre d'institutions ayant adopté de nouvelles mesures pour mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale de 2008



Produits

23.326 On trouvera dans le tableau 23.110 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.110

Sous-programme 10 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	5	5	5	5
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.111

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel	563,5	469,9	–	–	469,9
Consultants	58,0	83,7	–	–	83,7
Experts	62,5	–	–	–	–
Voyages du personnel	75,5	34,0	–	–	34,0
Bourses, subventions et contributions	49,6	98,7	–	–	98,7
Total	809,1	686,3	–	–	686,3

23.327 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 686 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 11

Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine

Projet de plan-programme pour 2021

Renforcement des capacités des pays d'Amérique centrale, de Cuba, d'Haïti, du Mexique et de la République dominicaine de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable

23.328 En 2019, le contexte économique des pays de la sous-région est demeuré difficile, le secteur des exportations étant plombé par une croissance du commerce mondial affaiblie. Parallèlement, d'importantes difficultés ont persisté dans le domaine du développement social, car les taux de pauvreté et les inégalités se sont maintenus à des niveaux élevés, et dans celui du développement productif, car la croissance de la productivité est restée faible. En outre, la sous-région est très

vulnérable aux phénomènes extrêmes et aux changements climatiques, ces dernières années ayant été marquées par des épisodes plus fréquents de pluies intenses et de sécheresse. Les pays de la sous-région adoptent des cadres stratégiques de mise en œuvre du Programme 2030 qui visent à « ne laisser personne de côté » et à mieux recenser les groupes de population vulnérables, comme les personnes âgées, les migrants, les populations autochtones, les enfants et les femmes. Dans ce contexte, tout au long de l’année, le sous-programme a continué d’aider les pays de la sous-région à renforcer les capacités des institutions nationales et sous-régionales de concevoir, d’évaluer, de promouvoir et d’appliquer des politiques en matière de développement économique et social, d’énergie, d’agriculture et de changements climatiques.

Situation interne et réponse

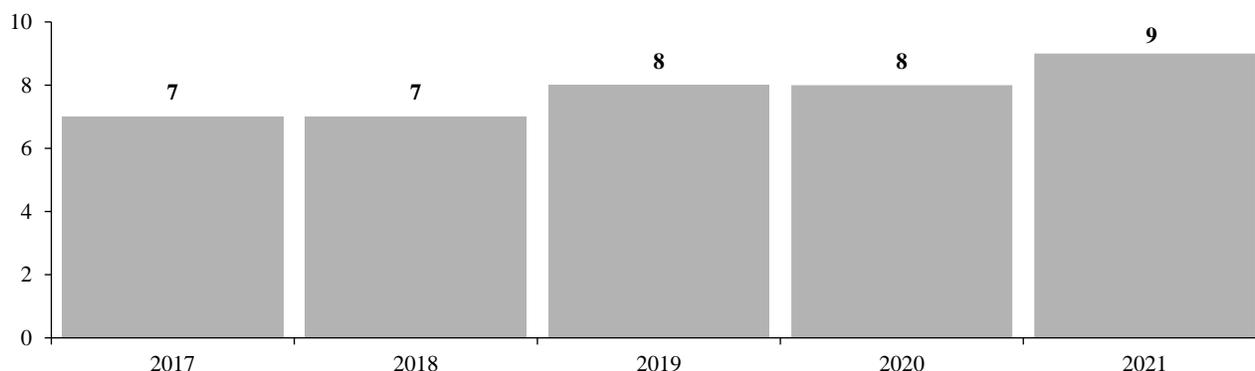
23.329 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il fallait pouvoir améliorer la coordination avec les différentes institutions qui, au niveau national, agissaient dans des domaines précis, aux fins de la bonne exécution des activités de coopération technique. En conséquence, le sous-programme continuera d’adapter son assistance technique, ses services consultatifs et ses activités de renforcement des capacités en tenant compte des plans de développement nationaux ou en mettant en place des accords institutionnels.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l’objectif et mesure des résultats

23.330 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer l’adoption, par les pays de la sous-région, de politiques publiques fondées sur des données factuelles dans les domaines économique, social et environnemental, comme devrait le montrer le fait que neuf parties prenantes déclarent avoir tiré profit de l’assistance technique fournie par le sous-programme pour concevoir, appliquer et évaluer des politiques et mesures en faveur du développement économique et du changement structurel, du commerce, de l’intégration et du développement durable, notamment en ce qui concerne l’énergie, l’agriculture et les changements climatiques.

Figure 23.XL

Mesure des résultats : nombre de parties prenantes déclarant avoir tiré profit de l’assistance technique



Produits

23.331 On trouvera dans le tableau 23.112 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.112

Sous-programme 11 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	2	2	2	2
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	10	10	10
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.113

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	–	81,5	–	–	81,5
Consultants	79,5	33,1	–	–	33,1
Experts	2,2	–	–	–	–
Voyages du personnel	104,3	59,3	–	–	59,3
Bourses, subventions et contributions	39,5	13,4	–	–	13,4
Total	225,5	187,3	–	–	187,3

23.332 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 187 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 12

Activités sous-régionales dans les Caraïbes

Projet de plan-programme pour 2021**Renforcement des capacités des pays des Caraïbes de surmonter les obstacles à leur développement**

23.333 En 2019, le sous-programme a continué d'aider les pays des Caraïbes à améliorer leur capacité d'adopter et d'appliquer des politiques et des mesures leur permettant de mieux faire face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement.

Situation interne et réponse

23.334 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de mobiliser l'appui à la création de mécanismes institutionnels permettant de suivre les progrès de l'exécution des plans nationaux de développement, dont l'absence entravait la capacité des pays de la sous-région de cerner les difficultés liées au développement intégré et de déterminer les orientations à suivre. En réponse, le sous-programme intensifiera l'assistance technique qu'il fournit aux pays de la sous-région,

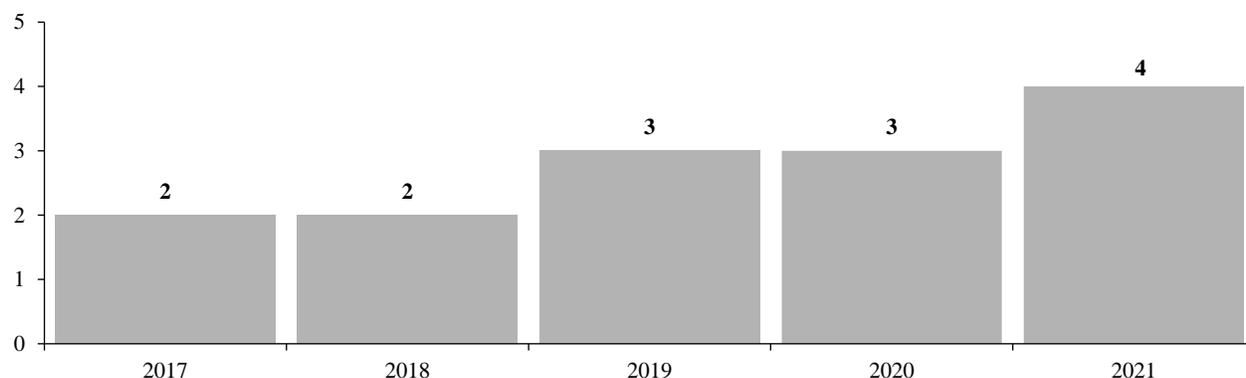
l'objectif étant de renforcer, en vue de l'application du Programme 2030 et de la réalisation des objectifs de développement durable, leurs capacités de concevoir, d'évaluer, de promouvoir et d'appliquer des politiques et des mesures axées sur un développement économique et social durable et équitable, l'accent étant mis sur les changements climatiques, l'efficacité énergétique, les questions macroéconomiques, la planification du développement, l'égalité des genres, le vieillissement, l'évaluation et l'atténuation des catastrophes et les statistiques, grâce à la fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs et à l'organisation d'activités de renforcement des capacités, à la demande.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.335 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à consolider le processus de développement durable dans les Caraïbes sous l'angle économique, social et environnemental, comme devrait le montrer la mise en œuvre, par les pays de la sous-région, de politiques, de mesures ou d'initiatives visant à surmonter les obstacles entravant le développement des Caraïbes et l'application du programme de développement des petits États insulaires en développement.

Figure 23.XLI

Mesure des résultats : nombre de pays de la sous-région qui mettent en œuvre des politiques, des mesures ou des initiatives visant à surmonter les obstacles entravant le développement des Caraïbes et l'application du programme de développement des petits États insulaires en développement



Produits

- 23.336 On trouvera dans le tableau 23.114 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.114

Sous-programme 12 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	15	15	15	15
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.115

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	76,8	198,0	–	–	198,0
Consultants	3,0	86,0	–	–	86,0
Voyages du personnel	63,2	43,2	–	–	43,2
Bourses, subventions et contributions	86,8	75,8	–	–	75,8
Total	229,8	403,0	–	–	403,0

23.337 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 403 000 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

5. Développement économique et social en Asie occidentale

23.338 Les activités concernant ce secteur sont exécutées par la CESAO. L'objectif général du plan-programme pour 2021 est d'aider les États membres de la Commission à exécuter leurs plans de développement, à les rendre conformes au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à adapter et mettre en œuvre des politiques et des programmes qui permettront de faire progresser la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. Le programme ordinaire de coopération technique servira à concevoir des interventions sur mesure destinées à répondre aux besoins des États membres et à donner suite aux demandes d'aide qu'ils adressent en vue de la mise en œuvre et du suivi du Programme 2030 et des objectifs associés. La CESAO mettra à profit son programme ordinaire de coopération technique pour se concentrer sur les besoins des pays les moins avancés et des pays en conflit ou en transition.

23.339 La CESAO collabore de plus en plus avec les États membres pour mettre au point des cadres de coopération technique bilatérale. Ces cadres permettent de recenser les besoins prioritaires des États et de définir un ensemble d'activités propre à répondre à ces besoins ainsi qu'un calendrier d'exécution connexe. La Commission est ainsi mieux à même de planifier ses interventions de coopération technique tout en ayant la souplesse dont elle a besoin pour répondre aux demandes ponctuelles des États membres portant sur des questions qui ne relèvent pas de ces cadres. Les cadres ont également accru la cohérence et la complémentarité entre le programme ordinaire de coopération technique et le plan-programme exécuté au moyen du budget ordinaire, ainsi que le Compte pour le développement et les activités extrabudgétaires. Pour assurer cette complémentarité, le personnel de la CESAO, les conseillers régionaux et les consultants œuvrent ensemble sur le terrain pour fournir l'assistance technique requise, en mettant à profit les capacités et les supports de connaissances créés dans le cadre du plan-programme ordinaire ainsi que l'expérience accumulée lors de l'exécution des projets et activités de coopération technique.

23.340 La CESAO s'appuiera également sur le programme ordinaire de coopération technique pour renforcer sa collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies implantées dans ses États membres et avec les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Elle leur ménagera un accès plus direct aux connaissances qu'elle produit et assurera avec eux la coordination des campagnes d'appui menées à l'échelle nationale.

Sous-programme 1 Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles

Projet de plan-programme pour 2021

Progrès dans la lutte contre les changements climatiques

- 23.341 La région arabe est l'une des régions du monde les plus touchées par les changements climatiques. Dans certaines zones, la température devrait augmenter de plus de 5 °C d'ici la fin du siècle. On prévoit également une hausse de la variabilité des précipitations, qui aura de fortes incidences sur la population, l'agriculture et d'autres secteurs. Les études issues de la modélisation du climat ont incité les décideurs à mettre au point des plans d'adaptation ciblés. La modélisation du climat à l'échelle régionale fait partie des activités menées dans le cadre de l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe. Elle contribue à faire le lien entre science et planification et élaboration des politiques dans les États membres. L'accueil favorable qui lui a été réservé par les pays a rendu nécessaire la production de modèles climatiques plus détaillés, dotés d'une résolution spatiale et temporelle plus fine, pour le Machreq et la péninsule arabique. L'opération de modélisation débutera en 2020 et les résultats en seront publiés progressivement à partir d'août 2020 et jusqu'en 2021.
- 23.342 En 2021, de nouvelles négociations sur les changements climatiques seront organisées, de même qu'une formation au modèle AquaCrop et des activités visant à renforcer de la coopération entre les ministères de l'eau et de l'agriculture dans le but d'améliorer la résilience de ces secteurs aux changements climatiques.

Situation interne et réponse

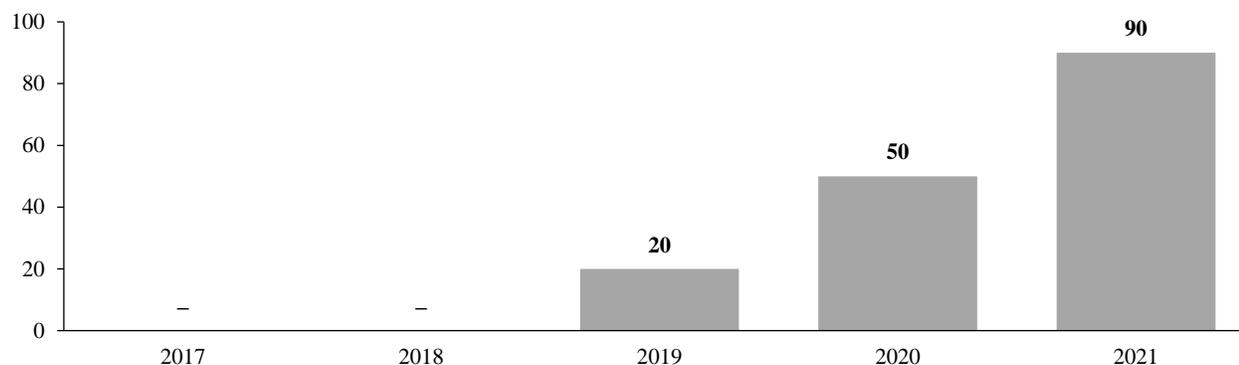
- 23.343 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : il est nécessaire d'accroître l'accessibilité des données et de réduire la difficulté d'utilisation des applications. En réponse, des données ont été mises à disposition grâce au lancement, en 2019, du portail de données du Centre régional arabe du savoir sur les changements climatiques de l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe. Le site est en accès libre : les utilisateurs peuvent consulter les données ou les télécharger pour les utiliser dans un système d'information géographique. Plusieurs ateliers de formation ont été organisés en 2019 à l'intention des fonctionnaires et des chercheurs des États membres afin de favoriser l'utilisation des données. D'autres ateliers devraient avoir lieu en 2021.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.344 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à faire progresser l'action climatique et l'adoption de politiques intégrées et durables dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire, experts et décideurs élaborant des plans d'adaptation ciblés à partir d'outils et de techniques destinés à favoriser la production agricole et possédant des compétences en matière de négociation et de modélisation du climat, comme devrait le montrer le nombre accru d'utilisateurs des pays arabes qui auront accès aux services du Centre régional arabe du savoir.

Figure 23.XLII

Mesure des résultats : nombre d'utilisateurs des pays arabes qui ont accès aux services du Centre régional arabe du savoir en ligne



Produits

23.345 On trouvera dans le tableau 23.116 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.116

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	14	14	12	12
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.117

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	226,4	201,8	–	–	201,8
Consultants	24,1	32,6	–	–	32,6
Voyages du personnel	18,6	25,2	–	–	25,2
Services contractuels	19,9	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	4,3	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	64,3	54,7	–	–	54,7
Total	357,6	314,3	–	–	314,3

- 23.346 Les ressources proposées pour 2021 s'élèvent à 314 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 2

Justice de genre, populations et développement inclusif

Projet de plan-programme pour 2021

Adoption de politiques, de stratégies et de plans pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la région arabe

- 23.347 La CESAO s'attache à renforcer les capacités des institutions nationales de ses États membres. En particulier, depuis 2016, elle renforce les capacités et la résilience des mécanismes nationaux de promotion des femmes. À cet effet, le sous-programme a dispensé des formations sur diverses questions, notamment : culture et politiques institutionnelles en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes ; gestion, planification, suivi et évaluation axés sur les résultats et soucieux des questions de genre ; budgétisation tenant compte des questions de genre ; renforcement des capacités d'intégration des questions de genre. En mettant l'accent sur le renforcement de la résilience, il entendait aider les mécanismes nationaux de promotion des femmes à s'acquitter de leur mandat en période de stabilité comme en période de conflit, et donc à continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des plans nationaux propres à répondre aux besoins des femmes. Si le nombre de participants que ces séances de formation ont attirés et les retours positifs auxquels elles ont donné lieu témoignent de l'efficacité de cette approche, il faut en faire davantage pour intensifier la collaboration avec les mécanismes nationaux de promotion des femmes.

Situation interne et réponse

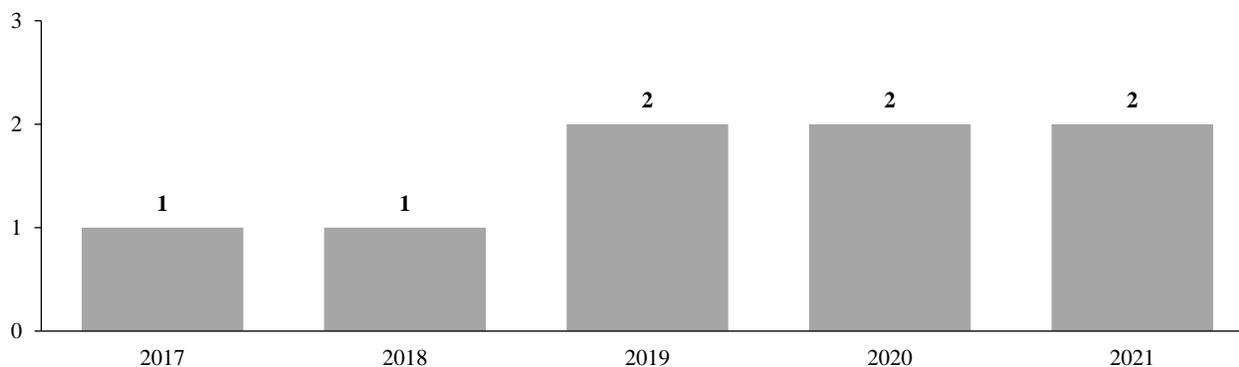
- 23.348 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : il faut développer les activités de renforcement des capacités organisées à l'intention des mécanismes nationaux de promotion des femmes si l'on veut répondre à la demande croissante des États membres. En réponse, en 2021, le sous-programme tirera davantage parti des partenariats établis avec d'autres institutions des Nations Unies pour accroître son soutien aux États membres et veiller à ce que leurs institutions soient préparées et à même de s'employer activement à adopter et à mettre en œuvre des politiques et des plans. À cet effet, un partenariat a été noué avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), par l'intermédiaire de son centre international de formation. Des représentants des mécanismes nationaux de promotion des femmes apprendront à réaliser des audits de genre par le biais de l'OIT, ce qui permettra de créer une réserve d'experts dans laquelle on pourra puiser au niveau régional. Cette initiative sera lancée en 2020 et développée en 2021.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.349 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer la justice de genre pour toutes les femmes et toutes les filles de la région arabe, comme devrait le montrer l'adoption de deux politiques, stratégies ou plans d'action nationaux supplémentaires par an concernant l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes, la violence contre les femmes, et les femmes et la paix et la sécurité, soit huit nouveaux instruments au cours de la période 2017-2021.

Figure 23.XLIII

Mesure des résultats : nombre de politiques, stratégies ou plans d'action nationaux supplémentaires adoptés sur les questions relatives aux femmes



Produits

23.350 On trouvera dans le tableau 23.118 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.118

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	18	10	12
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.119

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel			635,7	100,0	635,7
Consultants			48,3	100,0	48,3
Voyages du personnel			94,2	100,0	94,2
Services contractuels			24,0	100,0	24,0
Bourses, subventions et contributions			256,2	100,0	256,2
Total			1 058,4	100,0	1 058,4

- 23.351 Les ressources proposées pour 2021 s'élèvent à 1 058 400 dollars et font apparaître une augmentation nette de 1 058 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation proposée se décompose comme suit : 635 700 dollars à la rubrique Autres dépenses de personnel, 48 300 dollars à la rubrique Consultants, 94 200 dollars à la rubrique Voyages du personnel, 24 000 dollars à la rubrique Services contractuels et 256 200 dollars à la rubrique Bourses, subventions et contributions ; elle s'explique par la réaffectation de ressources qui découle de la restructuration des sous-programmes opérée en 2021. On trouvera dans le tableau 23.132 un récapitulatif des ressources réaffectées, par sous-programme.

Sous-programme 3 Prospérité économique partagée

Projet de plan-programme pour 2021

Transport et facilitation du commerce au service du développement durable

- 23.352 Depuis cinq ans, la CESAO travaille sur un projet de mise au point de systèmes d'information géographique pour un système de transport intégré dans les États arabes. L'objectif est d'offrir aux États arabes un outil opérationnel permettant de suivre l'exécution des accords de transport signés sous l'égide de la Commission, à savoir : a) l'Accord sur les routes internationales entre pays arabes ; b) l'accord concernant les itinéraires prioritaires M40 et M45 ; c) l'Accord sur un réseau ferroviaire international entre pays arabes ; d) le Mémoire d'accord sur la coopération dans le domaine des transports maritimes entre pays arabes. En plus de ces accords, le système de transport intégré dans les États arabes comprend des éléments tels que des comités nationaux pour la facilitation du transport et du commerce, la gestion de la sécurité routière, le dispositif méthodologique et les systèmes d'information géographique, ainsi que des cadres institutionnels et une législation pertinente.
- 23.353 En 2021, la CESAO continuera d'œuvrer à la mise au point de systèmes d'information géographique pour le système de transport intégré dans les États arabes afin de surveiller la performance réelle des routes, des voies ferrées, des ports, des aéroports et des zones de déploiement logistique de la région. Elle s'attachera en outre à améliorer la sécurité routière dans la région, à aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable liés aux transports (en particulier les objectifs 3, 9 et 11) et à leur permettre d'accéder plus facilement au Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière.

Situation interne et réponse

- 23.354 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : il est nécessaire d'assurer le maintien de la mobilisation nécessaire à l'exécution, aux échelons national et régional, d'activités visant à mettre au point des systèmes d'information géographique pour un système de transport intégré dans les États arabes et à faciliter l'interconnexion des économies pour les besoins du commerce. Au cours de l'année écoulée, on a renforcé la coopération avec des partenaires extérieurs tels que la Banque islamique de développement et la Banque mondiale en vue d'organiser des ateliers de formation. En réponse, le sous-programme développera encore cette coopération et programmera également, dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique, davantage d'activités destinées à favoriser la durabilité. Les travaux sur la facilitation du commerce et des transports seront également intégrés plus avant.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.355 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à renforcer l'interconnexion et l'intégration régionales, et à favoriser ainsi la croissance économique des États membres de la CESAO, comme devrait le montrer l'intégration accrue de ces pays aux chaînes de valeur mondiales.

Tableau 23.120
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Organisation, à l'intention de sept États membres, d'un atelier de formation sur la création de systèmes pilotes d'information géographique pour un système de transport intégré dans les États arabes	Établissement, d'un commun accord avec la CEE, le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale et la Banque islamique de développement, d'un ensemble d'indicateurs communs applicables à toutes les initiatives régionales en matière de systèmes d'information géographique	Lancement de systèmes d'information géographique pour un système de transport intégré dans les États arabes	Indication de tous les attributs des couches des systèmes d'information géographique par les points focaux nationaux Présentation de l'outil d'information géographique à la vingt et unième session du Comité des transports et de la logistique de la CESAO (quatrième trimestre 2020)	Utilisation de l'outil d'information géographique pleinement opérationnel par les États membres aux fins de la formulation d'une vision stratégique commune sur le développement du transport multimodal dans la région arabe, principale composante de la connectivité régionale en faveur du développement durable et d'une prospérité partagée

Produits

23.356 On trouvera dans le tableau 23.121 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.121
Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	14	18	16	14
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.122

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	196,4	201,5	–	–	201,5
Consultants	162,4	72,4	–	–	72,4
Voyages du personnel	35,7	46,2	–	–	46,2
Services contractuels	32,7	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	6,3	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	26,7	46,9	–	–	46,9
Total	460,2	367,0	–	–	367,0

23.357 Les ressources proposées pour 2021 s'élèvent à 367 000 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Sous-programme 4 Statistiques, société de l'information et technologie

Projet de plan-programme pour 2021

Une banque régionale de connaissances et de données pour renforcer la prise de décisions par les gouvernements

23.358 La CESAO s'emploie à optimiser la gestion et la diffusion d'informations essentielles sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de façon à aider les États membres et les acteurs du développement à prendre leurs décisions. Il est difficile de s'y retrouver dans l'abondance d'indicateurs de développement socioéconomique, de rapports analytiques et de renseignements qui donnent des informations, des diagnostics et des conseils nationaux et thématiques liés au développement ; il en résulte de vastes redondances, voire parfois des informations contradictoires et souvent obsolètes. Dans le cadre du sous-programme, on étudie actuellement les possibilités de proposer un outil unique permettant d'exploiter des données et des sources d'information très diverses à l'appui de la prise de décisions et ainsi d'aider, de manière globale et intégrée, les États membres à prendre des décisions plus éclairées.

23.359 En 2021, le sous-programme continuera également d'aider les États membres à mettre à profit la technologie et l'innovation pour accélérer la réalisation du Programme 2030, en particulier à tirer parti de nouvelles technologies telles que l'Internet des objets, les mégadonnées, l'intelligence artificielle et l'informatique en nuage lors de l'élaboration de leurs plans et stratégies nationaux. Il les aidera également à utiliser ces technologies pour la collecte de données et de statistiques permettant de suivre l'exécution du Programme 2030.

Situation interne et réponse

23.360 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : les systèmes nécessaires à la mise en place d'un centre d'information intégré et intelligent ne sont pas disponibles sur le marché et doivent être

créés à partir de zéro. En réponse, en étroite consultation avec l'équipe spéciale chargée d'établir un pôle de connaissances pour la plateforme de collaboration régionale pour les États arabes, le sous-programme mettra au point un pôle de connaissances et de données régional arabe relevant du système des Nations Unies pour le développement, qui constituera la principale plateforme en ligne permettant de fournir en temps réel, à l'intention des décideurs, des données et des informations fiables présentées de façon exhaustive et logique pour soutenir la mise en œuvre du Programme 2030. Le pôle de connaissances et de données se présentera sous la forme d'une plateforme numérique permettant de rechercher, d'analyser, de synthétiser, de visualiser et de suivre efficacement et de manière intelligente les informations liées au développement disponibles aux échelons national, régional et mondial, y compris les plans nationaux de développement, les stratégies, les rapports, les études, les lois et règlements, les données, les formations et tous autres éléments facilement accessibles susceptibles d'appuyer la prise de décisions et la recherche.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.361 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à accélérer l'intégration de la technologie et de l'innovation au service du développement durable dans la région arabe, comme devrait le montrer le fait que les États membres de la CESAO recourent au pôle de connaissances pour élaborer des politiques sectorielles.

Tableau 23.123
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Il n'existe pas de pôle de connaissances régional	Dans son rapport sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement (A/72/124-E/2018/3), le Secrétaire général demande aux commissions régionales de mettre en place des pôles de connaissances régionaux	Les entités du système des Nations Unies pour le développement opérant dans la région demandent à la CESAO de diriger une équipe spéciale de la plateforme de collaboration régionale chargée d'élaborer le concept du pôle de connaissances de la région arabe	La version pilote du pôle de connaissances est approuvée par l'équipe spéciale	Le pôle de connaissances est mis à la disposition du public de la région Les États membres commencent à utiliser le pôle de connaissances pour élaborer des politiques sectorielles

Produits

- 23.362 On trouvera dans le tableau 23.124 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.124
Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	16	24	16	16
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.125

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel			402,4	100,0	402,4
Consultants			27,0	100,0	27,0
Voyages du personnel			67,0	100,0	67,0
Bourses, subventions et contributions			115,9	100,0	115,9
Total			612,3	100,0	612,3

- 23.363 Les ressources proposées pour 2021 s'élèvent à 612 300 dollars et font apparaître une augmentation de 612 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation proposée se décompose comme suit : 402 400 dollars à la rubrique Autres dépenses de personnel, 27 000 dollars à la rubrique Consultants, 67 000 dollars à la rubrique Voyages du personnel et 115 900 dollars à la rubrique Bourses, subventions et contributions ; elle s'explique par la réaffectation de ressources qui découle de la restructuration des sous-programmes opérée en 2021. On trouvera dans le tableau 23.132 un récapitulatif des ressources réaffectées, par sous-programme.

Sous-programme 5**Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable****Projet de plan-programme pour 2021****Transmission du savoir entre pairs et renforcement des capacités pour la conduite d'une nouvelle génération d'examens nationaux volontaires**

- 23.364 Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 permet d'inciter les États membres à établir des rapports rigoureux et fondés sur des données factuelles sur les progrès accomplis vers un développement équitable et durable. Le sous-programme s'attache à faire en sorte que les pays unissent leurs forces pour évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne les grandes priorités régionales, fassent part des avancées obtenues dans la mise en œuvre du Programme 2030 et des difficultés rencontrées à cet égard, et adoptent une position régionale commune sur les possibilités qu'offre la réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030 et sur les obstacles en la matière. De plus, en proposant toute une gamme de services consultatifs aux États membres dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique et en menant des activités de renforcement des capacités, il a pu sensibiliser ces États à l'utilité des examens nationaux volontaires pour l'établissement des priorités, la mise en œuvre, le suivi et l'examen.

Situation interne et réponse

- 23.365 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : il est nécessaire de répondre efficacement aux attentes des États membres, qui veulent avoir l'occasion de mettre en commun plus régulièrement les expériences acquises dans le cadre des examens nationaux volontaires et d'apprendre les uns des autres. Une analyse des examens nationaux volontaires faite dans l'ensemble de la région arabe a permis de relever les tendances communes et de déterminer les domaines dans lesquels les capacités

faisaient défaut, et a confirmé que l'appui technique apporté aux États membres au cours du premier cycle d'examen était insuffisant. Ce constat a été corroboré par l'augmentation du nombre de demandes d'assistance technique émanant des pays et par l'appel collectif lancé par les États membres en faveur de l'intensification des activités de renforcement des capacités menées au niveau régional. En réponse, le sous-programme renforcera son action au niveau des pays et facilitera la création d'un réseau régional de praticiens sur les examens nationaux volontaires afin de garantir l'accès à l'information et aux mécanismes de mise en commun des connaissances, d'entraide et de développement des capacités. Il s'appuiera sur la riche expérience des pays de la région, sur les examens nationaux volontaires déjà effectués et sur les enseignements du passé pour mettre à la disposition des praticiens une plateforme conviviale leur donnant accès à des ressources, à des compétences et à des moyens d'action, l'objectif étant de dynamiser l'évaluation des progrès et l'élaboration de solutions aux problèmes, d'accroître au maximum l'efficacité des interventions et, à terme, d'atteindre les objectifs nationaux.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.366 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à accélérer la réalisation du développement durable dans la région arabe, conformément au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable, et à promouvoir la collaboration intrarégionale et l'adoption d'une approche multipartite pour le traitement des grandes questions de développement durable à l'échelle régionale et sous-régionale, comme devrait le montrer la multiplication des échanges entre les services gouvernementaux chargés de coordonner les examens nationaux volontaires et d'établir les rapports nationaux sur les objectifs de développement durable. À long terme, il devrait aboutir à la réalisation d'examens nationaux volontaires inclusifs conformes aux directives communes d'application volontaire pour les examens nationaux volontaires adoptées par le Secrétaire général.

Tableau 23.126

Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Une brève séance plénière est tenue lors du Forum arabe pour le développement durable	Une séance extraordinaire ainsi qu'un dialogue de haut niveau sur les examens nationaux volontaires et les enseignements qui ont été tirés sont organisés	Les États membres demandent que soit renforcée la transmission entre pairs des connaissances sur les examens nationaux volontaires lors du Forum arabe pour le développement durable, tenu en avril 2019, et de la réunion du Comité exécutif de juin 2019 Un accord sur la création d'un réseau de praticiens coordonné par la CESAO est conclu entre les États membres	Le réseau de praticiens est mis en place et une plateforme Web enrichie, et la CESAO facilite les échanges entre les membres du réseau	Les échanges fructueux entre les services gouvernementaux chargés de coordonner les examens nationaux volontaires et d'établir les rapports nationaux sur les objectifs de développement durable se multiplient Les membres du réseau de praticiens se disent satisfaits de l'efficacité du réseau (dans le cadre d'enquêtes)

Produits

23.367 On trouvera dans le tableau 23.127 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.127

Sous-programme 5 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie^a

	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)				6
C. Services consultatifs				

^a Ce sous-programme a été créé à la suite de la restructuration du programme pour 2021, approuvée par les États membres de la CESAO à la sixième session spéciale de la Commission, qui s'est tenue à Amman en décembre 2019. C'est pourquoi seules les activités prévues pour 2021 sont indiquées dans le tableau 23.127.

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.128

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2019 (dépenses effectives)</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>		<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	
Autres dépenses de personnel			522,7	100,0	522,7
Consultants			27,7	100,0	27,7
Voyages du personnel			57,2	100,0	57,2
Bourses, subventions et contributions			190,6	100,0	190,6
Total			798,2	100,0	798,2

23.368 Les ressources proposées pour 2021 s'élèvent à 798 200 dollars et font apparaître une augmentation de 798 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. L'augmentation proposée se décompose comme suit : 522 700 dollars à la rubrique Autres dépenses de personnel, 27 700 dollars à la rubrique Consultants, 57 200 dollars à la rubrique Voyages du personnel et 190 600 dollars à la rubrique Bourses, subventions et contributions ; elle s'explique par la réaffectation de ressources qui découle de la restructuration des sous-programmes opérée en 2021. On trouvera dans le tableau 23.132 un récapitulatif des ressources réaffectées, par sous-programme.

Sous-programme 6 Gouvernance et prévention des conflits

Projet de plan-programme pour 2021

Obtention, par la région arabe, de résultats favorables en matière de politiques publiques grâce à la mise en concurrence

- 23.369 La mise en concurrence et une politique de concurrence sont essentielles à une croissance économique durable, car elles encouragent l'innovation sur les marchés et dans les entreprises, ce qui permet d'offrir des biens et services de meilleure qualité, à des prix plus avantageux. Elles profitent également aux consommateurs, qui peuvent ainsi faire un choix fondé sur les différences de qualité et de prix. La lutte contre les pratiques anticoncurrentielles – abus de pouvoir par les monopoles ou collusion entre entreprises, par exemple – et l'application du droit de la concurrence permettent de lever les obstacles à l'entrée sur le marché, ce qui favorise la création d'emplois et l'entrepreneuriat et accroît les possibilités d'investissement.
- 23.370 Le sous-programme s'attache à aider les pays membres de la CESAO en organisant des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités destinées à assurer une concurrence et une réglementation efficaces, conditions essentielles à la croissance économique, à la productivité, aux investissements et à l'augmentation du niveau de vie. Depuis 2015, il est parvenu à constituer un corpus de données sur la concurrence dans la région arabe en menant des travaux de recherche et d'analyse, ce qui lui a permis de procéder à des évaluations approfondies et de fournir des services de coopération technique et des services consultatifs (sur l'élaboration de projets de loi visant à instaurer une véritable concurrence au Liban et dans l'État de Palestine, par exemple). Sur la base de ces évaluations et de ces services, il a recensé les possibilités et avantages offerts par le recours à une approche intégrée du renforcement des capacités et des institutions sur la question de la concurrence à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030. En outre, il a établi des partenariats officiels avec des institutions expertes dans le domaine, à savoir l'OCDE et la CNUCED, afin d'organiser le forum conjoint CESAO-CNUCED-OCDE sur la concurrence dans la région arabe, qui s'est tenu à Beyrouth les 23 et 24 janvier 2020.

Situation interne et réponse

- 23.371 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : celui-ci ne s'est pas pleinement attaqué aux questions de la mise en place d'une politique de concurrence efficace et de la protection des consommateurs sous l'angle du développement durable. Les États et les institutions et entités internationales et régionales, y compris la CESAO, lancent des initiatives indépendamment les uns des autres et n'ont pas de plateforme régionale à leur disposition pour la mise en commun des connaissances ou le renforcement des capacités. En réponse, et étant donné que la question suscite de plus en plus l'intérêt et l'appui d'autres institutions, le sous-programme prendra de nouvelles mesures et mobilisera de manière concertée des ressources destinées à servir les intérêts des États membres en matière de politiques de concurrence, notamment dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique, l'idée étant d'offrir une assistance directe dans ce domaine aux États membres qui en feront la demande.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 23.372 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la gouvernance et à rendre les institutions publiques plus efficaces, plus efficaces et plus responsables, comme devrait le montrer l'approbation, par les pays arabes, d'un ensemble de recommandations sur l'évaluation de la concurrence fondées sur les directives de l'OCDE et tenant compte des besoins de la région en matière de développement ainsi que des buts et principes du Programme 2030 et des objectifs de développement durable.

Tableau 23.129
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Absence d'approche harmonisée de l'évaluation de la concurrence dans la région arabe	Absence d'approche harmonisée de l'évaluation de la concurrence dans la région arabe	Absence d'approche harmonisée de l'évaluation de la concurrence dans la région arabe	Augmentation du nombre d'États membres de la CESAO qui procèdent à des évaluations de la concurrence et œuvrent à la formulation d'un ensemble de recommandations connexes, avec l'aide de la Commission, de la CNUCED et de l'OCDE	Approbation par plusieurs États membres de l'ensemble de recommandations sur l'évaluation de la concurrence fondées sur les directives de l'OCDE

Produits

23.373 On trouvera dans le tableau 23.130 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 23.130
Sous-programme 6 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	4	6	4	4
C. Services consultatifs				

Objets de dépense autres que les postes proposés pour 2021

Tableau 23.131
Ressources nécessaires, par objet de dépense
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	167,1	201,3	—	—	201,3
Consultants	—	24,7	—	—	24,7
Voyages du personnel	6,4	14,3	—	—	14,3
Services contractuels	4,0	—	—	—	—
Frais généraux de fonctionnement	4,8	—	—	—	—

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements		2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage	
Bourses, subventions et contributions	54,5	47,5	–	–	47,5
Total	236,8	287,8	–	–	287,8

23.374 Les ressources proposées pour 2021 s'élèvent à 287 800 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Évolution des objets de dépense autres que les postes, par sous-programme

Tableau 23.132

Ressources nécessaires, par sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
<i>Structure du programme en 2020 (sous-programmes supprimés)</i>			
2. Développement social	1 108,1	1 574,6	–
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	287,0	273,1	–
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	304,5	339,2	–
6. Promotion des femmes	405,9	282,0	–
<i>Structure du programme en 2021</i>			
1. Changements climatiques et durabilité des ressources naturelles	357,6	314,3	314,3
2. Justice de genre, populations et développement inclusif	–	–	1 058,4
3. Prospérité économique partagée	460,2	367,0	367,0
4. Statistiques, société de l'information et technologie	–	–	612,3
5. Coordination de l'action relative au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable	–	–	798,2
6. Gouvernance et prévention des conflits	236,8	287,8	287,8
Total	3 160,1	3 438,0	3 438,0